



ᐅᑦᑎᐱᐅᑦ ᐱᑦᑎᐱᐅᑦ ᐅᑦᑎᐱᐅᑦ
Building *Nunavut* Together
Nunavut liuqatigiingniq
Bâtir le *Nunavut* ensemble

ᐱᑦᑎᐱᐅᑦ ᐱᑦᑎᐱᐅᑦ ᐱᑦᑎᐱᐅᑦ
Department of Economic Development and Transportation
Pivalliyuliyikkut Ingilrayuliyitkullu
Ministère du Développement économique et des Transports

Tunngavia:

Rapport de suivi
socioéconomique
du Nunavut

2018



Mot du ministre

Au nom du ministère du Développement économique et des Transports du gouvernement du Nunavut, je vous transmets avec plaisir le Rapport de suivi socioéconomique du Nunavut — Tunngavia : Bases de développement. Par ce rapport est introduit un cadre de suivi socioéconomique couvrant tout le territoire et permettant d'améliorer le suivi quant aux conséquences et aux avantages des projets d'exploitation minière d'envergure en matière de bien-être pour la population nunavummiute et pour le territoire dans son ensemble.

Depuis 2007, des programmes de suivi socioéconomique par région et par projet visent à répondre à une exigence imposée par la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions pour la certification de chaque projet, une mesure qui s'inscrit dans les priorités du gouvernement et des parties prenantes et dans les pratiques exemplaires. L'objectif du présent rapport est de combiner les éléments de ces programmes régionaux de suivi pour obtenir une perspective élargie en ce qui concerne le secteur des ressources minières du Nunavut.

Ainsi, le gouvernement du Nunavut a établi un ensemble exhaustif d'indicateurs socioéconomiques et a déterminé des initiatives de planification pour combler les lacunes d'information. Par une distribution à large échelle du rapport à la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions, aux personnes participant au programme de suivi, aux cadres du gouvernement et de l'industrie, aux organisations inuites et aux collectivités, nous avons la conviction que sera soutenue la stabilité économique à long terme des collectivités du Nunavut et la mise en valeur des ressources d'aujourd'hui et de demain.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.



David Akeeagok

Ministre du Développement économique et des Transports

Résumé

Depuis 2018, le gouvernement du Nunavut (GN) combine les rapports annuels de ses comités régionaux de surveillance socioéconomique en un seul document annuel, le Rapport de suivi socioéconomique du Nunavut — Tunngavia : Bases de développement. Ce rapport sera soumis à la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions et également déposé à l'Assemblée législative. Il permettra d'améliorer les mécanismes existants en établissant un ensemble exhaustif d'indicateurs socioéconomiques dont le suivi permettra d'évaluer les conséquences et les avantages cumulatifs de l'industrie minière à travers le territoire.

L'exploitation minière a connu une croissance sans précédent au Nunavut et les implications que cela entraîne pour les Nunavummiutes et Nunavummiuts sont considérables. Le but de ce rapport est de révéler les tendances au fil de l'évolution de l'exploitation minière. Le rapport de suivi de 2017 fournit aux parties prenantes et intéressées des renseignements de base qui serviront de fondement pour dégager ces tendances. Le lectorat du rapport de 2017 est encouragé à faire rapport de ses commentaires et de ses perspectives sur les sources de données ou les indicateurs sélectionnés au ministère du Développement économique et des Transports du GN.

La création de ce rapport était une initiative pluriannuelle menée par le GN et impliquant des consultations préalables avec les parties prenantes, une recherche de fond détaillée, puis la production d'un cadre technique et la vérification soignée des données pour en valider l'exactitude et la cohérence.

Ceci est le premier rapport de suivi socioéconomique du Nunavut. Il intègre la surveillance des trois régions et de leurs projets dans un cadre de suivi unique, ce qui permet de dégager un ensemble concordant de données et d'indicateurs socioéconomiques qui sont appliqués pour la première fois dans l'ensemble du territoire. Le fait d'avoir un même cadre et un même rapport de suivi pour les trois régions permet de prendre en compte les conséquences cumulatives et de rationaliser l'élaboration de rapports de suivi.

Cette initiative est toutefois indépendante du suivi socioéconomique par projet, même si son but est de fournir le contexte et les renseignements régionaux nécessaires pour interpréter les rapports de suivi de compagnies minières.

Le RSSÉN renferme neuf composantes à valeur socioéconomique (CVSÉ) :

- Démographie
- Santé et bien-être
- Sécurité alimentaire
- Éducation et formation
- Logement
- Activité économique
- Emploi et revenu
- Langue inuite
- Activités et compétences traditionnelles

Les données et l'information statistiques pour chacune des CVSÉ et leurs indicateurs sont présentées en annexe. Bien que les rapports régionaux des comités de SSÉ ne sont plus produits, le RSSÉN contient tout de même les notes et présentations préparées pour les rencontres des comités de surveillance socioéconomique tenues en 2018.

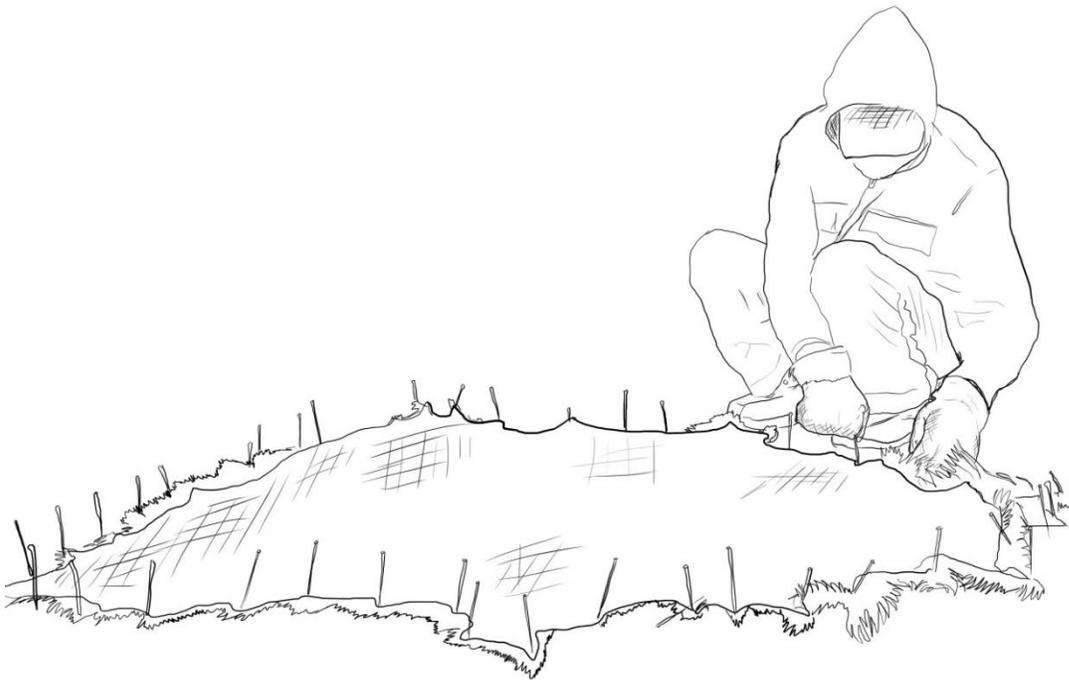


Table des matières

Mot du ministre	1
Résumé	2
Table des matières	4
Liste des graphiques.....	5
Liste des tableaux	6
Introduction	7
Objet et raison d’être	8
Contexte	8
Méthodologie	9
Définitions	11
Résumé des conditions et tendances socioéconomiques dans les régions et le territoire	14
Démographie	14
Santé et bien-être.....	14
Sécurité alimentaire	15
Éducation et formation	16
Logement.....	17
Activité économique.....	18
Emploi, compétences et revenu	19
Langue inuite	20
Activités et compétences traditionnelles.....	21
Résumé des réunions régionales	21
Avenir	24
Annexe A : Données et statistiques socioéconomiques détaillées	27
Démographie	28
Santé et bien-être.....	35
Sécurité alimentaire	49
Éducation.....	52
Logement.....	56
Activité économique.....	62
Emploi, compétences et revenu	69
Langue inuite	84
Activités et compétences traditionnelles.....	87

Liste des graphiques

Graphique 1 – Estimations de la population pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2016....	28
Graphique 2 – Âge médian au Nunavut de 2006 à 2017.....	30
Graphique 3 – Migration vers et hors du Nunavut de 2006-2007 à 2016-2017.....	33
Graphique 4 – Nombre total des visites au centre de santé communautaire pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2015.....	35
Graphique 5 – Visites au centre de santé communautaire par habitant pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2015.....	36
Graphique 6 – Suicides pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2017.....	37
Graphique 7 – Pourcentage annuel de grands buveurs au Nunavut de 2010 à 2015.....	38
Graphique 8 – Infractions pour conduite avec facultés affaiblies pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2016.....	39
Graphique 9 – Infractions liées à la drogue pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2016.....	40
Graphique 10 – Enfants et adolescents recevant des services en vertu d’une ordonnance de la cour au Nunavut en 2014-2015 et 2015-2016.....	41
Graphique 11 – Taux d’enfants nés vivants chez les femmes de moins de 20 ans au Nunavut	42
Graphique 12 – Dépenses en aide sociale pour le Nunavut et ses régions de 2007-2008 à 2015-2016.....	43
Graphique 13 Pourcentage des bénéficiaires de l’aide sociale au sein de la population admissible pour le Nunavut et ses régions de 2009 à 2017.....	44
Graphique 14 – Infractions pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2016.....	45
Graphique 15 – Infractions effectives par 100 personnes pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2016.....	46
Graphique 16 – Crimes violents pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2016.....	47
Graphique 17 – Crimes violents par 100 personnes pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2016.....	48
Graphique 18 – Cout de 24 aliments sélectionnés pour le panier d’épicerie pour le Nunavut et ses régions de 2014 à 2017.....	49
Graphique 19 – Estimation de l’état d’insécurité alimentaire des ménages du Nunavut pour 2007-2008 et 2011-2012.....	51
Graphique 20 – Diplômés d’études secondaires pour le Nunavut et ses régions de 2006-2007 à 2015-2016.....	52
Graphique 21 – Apprentis diplômés pour le Nunavut de 2006 à 2015.....	54
Graphique 22 – Apprentis inscrits pour le Nunavut de 2006 à 2015.....	56
Graphique 23 – Nombre de demandes au PAMFN approuvées pour le Nunavut et ses régions de 2010-2011 à 2017-2018.....	57
Graphique 24 – Taille moyenne des ménages pour le Nunavut et ses régions en 2006, 2011 et 2016.....	59
Graphique 25 – Ménages comptant plus d’une personne par pièce pour le Nunavut et ses régions en 2006, 2011 et 2016.....	60

Rapport de suivi socioéconomique du Nunavut

Graphique 26 – Permis de construction de nouveaux logements pour le Nunavut de 2007 à 2017.....	61
Graphique 27 – Valeur du PIB aux prix du marché pour le Nunavut de 2009 à 2016	62
Graphique 28 – Valeur du produit intérieur brut (PIB) pour l'extraction minière, pétrolière et gazière au Nunavut	63
Graphique 29 – Impôt sur le revenu des compagnies payable (M\$) au Nunavut de 2006-2007 à 2014-2017.....	64
Graphique 30 – Revenu total issu des mines (M\$) pour le Nunavut de 2006-2007 à 2017-2018.....	65
Graphique 31 – Taux d'emploi par groupes de population au Nunavut de 2009 à 2017	69
Graphique 32 – Taux d'emploi par groupes de population au Nunavut de 2009 à 2017.....	72
Graphique 33 – Taux de participation par groupes de population au Nunavut de 2009 à 2017	74
Graphique 34 – Groupes de population inactive au Nunavut de 2009 à 2017	76
Graphique 35 – Niveau de compétences pour le Nunavut et ses régions en 2016.....	80
Graphique 36 – Revenu total médian des déclarants à l'impôt avec rémunération pour le Nunavut et ses régions entre 2006 et 2015.....	81
Graphique 37 – Déclarants à l'impôt à faible revenu pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2015.....	82
Graphique 38 – Revenu total médian des Inuits du Nunavut en 2006, 2011 et 2016	83
Graphique 39 – Inuktit seul langue maternelle au Nunavut et dans ses régions en 2006, 2011 et 2016.....	84
Graphique 40 – Inuktit, langue la plus souvent parlée à la maison pour le Nunavut et ses régions en 2006, 2011 et 2016.....	85
Graphique 41 – Connaissance de l'inuktit par la population autochtone pour le Nunavut et ses régions en 2006, 2011 et 2016.....	86
Graphique 42 – Activités de récolte au Nunavut.....	88
Graphique 43 – Activités de récolte comme supplément de revenu au Nunavut	90

Liste des tableaux

Tableau 1 – Changements démographiques pour le Nunavut et ses trois régions de 2006 à 2016.....	29
Tableau 2 – Structure par âge pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2017	31
Tableau 3 – Identité de la population pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2016	32
Tableau 4 – Migration intraterritorial pour le Nunavut et ses régions en 2006, 2011 et 2016.....	34
Tableau 5 – Certificat ou diplôme le plus élevé pour le Nunavut et ses régions en 2006, 2011 et 2016.....	53
Tableau 6 – Logements selon les modalités de jouissance du logement par le ménage pour le Nunavut et ses régions en 2006, 2011 et 2016	58
Tableau 7 – Taux d'emploi par groupes de population pour les régions en 2006, 2011 et 2016.....	70
Tableau 8 – Emplois par industrie pour le Nunavut de 2009 à 2017.....	71
Tableau 9 – Taux de chômage par groupes de population par régions en 2006, 2011 et 2016.....	73

Tableau 10 – Taux de participation par groupe de population par région en 2006, 2011 et 2016.....	75
Tableau 11 – Groupes de population inactive par région en 2006, 2011 et 2016	77
Tableau 12 – Niveau de compétences pour le Nunavut et ses régions en 2006, 2011 et 2016.	79

Introduction

Il s'agit du premier Rapport annuel de suivi socioéconomique du Nunavut (RSSÉN) combinant les rapports annuels des Comités de surveillance socioéconomique régionaux (CSSÉ).

Le RSSÉN renferme un sommaire ainsi que des annexes détaillées des données socioéconomiques (Annexe A) et des réunions des Comités de surveillance socioéconomique (CSSÉ) tenues en 2018. Le résumé du rapport fournit un synopsis des renseignements importants présentés dans les annexes.

Le rapport est organisé selon les chapitres suivants :

Introduction – Description du contenu et organisation du rapport.

Objet et raison d'être – Explication de l'objet et de la portée du RSSÉN, et des utilisateurs et utilisations visés.

Contexte – Présentation des antécédents du RSSÉN et de ses liens avec les réunions régionales des CSSÉ et les rapports par projet.

Méthodologie – Description de l'approche utilisée pour l'élaboration du cadre et la préparation du RSSÉN.

Sommaire des conditions socioéconomiques du Nunavut et de ses régions – Résumé des conditions et tendances clés pour chacune des neuf CVSÉ présentées en détail à l'annexe A.

Sommaire des réunions régionales – Résumé des réunions des CSSÉ régionaux tenues en 2018. Les comptes rendus de ces réunions sont disponible à nunavutsemc.com.

À venir – Description des prochaines étapes de développement du RSSÉN au cours des années futures.

Annexe A : Statistiques socioéconomiques détaillées – Présentation détaillée des statistiques et des données de chaque CVSÉ et de leurs indicateurs.

Objet et raison d'être

L'objectif principal de cette initiative de suivi était d'élaborer une approche cohérente et une vaste gamme de références nécessaires pour suivre et comprendre les répercussions et les avantages des grands projets miniers sur le bien-être des Nunavummiuts, les trois régions nunavoises et l'ensemble du territoire. L'objet du RSSÉN est de faire un lien entre le développement global du Nunavut et les multiples programmes de surveillance de projet socioéconomiques tout en assurant l'intégrité des rapports régionaux sur les retombées et avantages.

Les indicateurs et les paramètres utilisés dans le RSSÉN mettent l'accent sur les rapports produits au niveau régional et territorial, en plus de fournir des renseignements qui permettent de contextualiser et d'interpréter les résultats socioéconomiques contenus dans les rapports des grands projets.

Le RSSÉN est conçu pour être facile à comprendre et pertinent pour le législateur, le gouvernement et les dirigeants de l'industrie ainsi que pour les Inuits et les résidents des collectivités.

Contexte

Le gouvernement du Nunavut, par le biais du ministère du Développement économique et des Transports (DÉT), préside les réunions des trois comités régionaux de surveillance socioéconomique et, jusqu'en 2018, a produit les rapports annuels de suivi de chaque région. Le processus de suivi et de production de rapports des CSSÉ fut établi en vertu du paragraphe 12.7 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (ARTM) et de l'article 135 de la Loi sur l'aménagement du territoire et l'évaluation des projets au Nunavut (LATÉPN). Les CSSÉ furent créés en 2007, et leur fonctionnement est basé sur le mandat des CSSÉ et sur les dispositions particulières des certificats de projet délivrés par la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (CNER).

Le RSSÉN remplace les anciens rapports régionaux des CSSÉ et intègre les trois régions et leurs projets dans un cadre de surveillance unique. Cette approche, pour la première fois, fournit des indicateurs et des données socioéconomiques applicables à travers l'ensemble du territoire. Le fait de disposer d'un cadre et d'un rapport communs favorise la prise en compte des retombées cumulatives et facilite l'établissement et la révision des rapports de suivi.

L'élaboration de ce premier RSSÉN procède d'un projet pluriannuel impliquant de nombreuses consultations d'intervenants, une recherche et une analyse exhaustives, la prise en compte de pratiques exemplaires et l'examen du mode existant d'établissement de rapports des CSSÉ et des projets. Avant cette initiative du RSSÉN, le plan de surveillance générale du Nunavut (PSGN) avait élaboré un cadre préliminaire pour le suivi des conditions socioéconomiques des municipalités, des régions et du

territoire¹. Le cadre du PSGN a fourni une base pour l'élaboration du RSSÉN. L'élaboration du RSSÉN fut prise en charge par DÉT et s'est actualisée en étapes, nommément :

- Tenue d'un « atelier territorial de suivi socioéconomique » en septembre 2017 regroupant des représentants du gouvernement, de l'industrie, des CSSÉ, des collectivités et des organismes inuits. Une série d'indicateurs potentiels liés, ou non à des projets a été élaborée au cours de l'atelier.
- Achèvement, en mars 2018, d'une analyse des écarts en matière d'indicateurs et de données pour assurer un suivi socioéconomique à l'échelle territoriale et régionale, y compris ceux retenus durant l'atelier mentionné ci-devant.²
- Élaboration du cadre de surveillance socioéconomique (le cadre) pour le RSSÉN basé sur l'analyse des écarts, et les considérations relatives à la portée et la faisabilité (voir la section sur la méthodologie pour plus de détails)³.
- Consultations avec les participants aux réunions des CSSÉ en 2018 concernant l'ébauche de cadre et la création du RSSÉN.
- Élaboration du RSSÉN sur la base du cadre, des commentaires du DÉT et avec l'aide de données obtenues de sources clés du GN, notamment le Bureau de la statistique du Nunavut, le ministère des Finances et la Société d'habitation du Nunavut⁴.

Méthodologie

Cette section résume la portée, le processus et l'analyse utilisés pour l'élaboration du cadre et la réalisation du RSSÉN. De plus amples détails concernant le cadre sont disponibles dans un rapport technique distinct préparé par DÉT⁵. Une petite équipe, formée d'employés du DÉT et de conseillers externes (NVision), a collaboré à l'élaboration du cadre de suivi socioéconomique.

Portée

Le cadre et le RSSÉN focalisent sur les données territoriales et régionales. Ils ne présentent pas de données des projets individuels. D'autre part, dans la mesure du possible, les indicateurs et paramètres des données régionales et territoriales présentées dans le RSSÉN sont les mêmes que ceux utilisés pour faire le suivi des

¹Le cadre intégré de suivi socioéconomique, PSGN 2012.

²L'analyse des écarts fut réalisée par NVision pour le compte du DÉT.

³Le cadre fut élaboré par NVision en collaboration avec le personnel du DÉT.

⁴Le RSSÉN fut élaboré par NVision.

⁵Cadre socioéconomique final destiné aux CSSÉ pour l'élaboration du cadre et du rapport de suivi territorial. 31 août 2018 Préparé par NVision Insight Group Inc. pour le compte du DÉT.

projets. Ainsi, il est possible de faire des comparaisons et d'interpréter les données de projet en lien avec les contextes régionaux et territoriaux.

Les données présentées dans le cadre et le RSSÉN sont à la fois cohérentes et facilement accessibles. Des données cohérentes sont indispensables pour déterminer des tendances, ainsi seules les données inchangées au fil du temps ont été incluses. Comme le personnel du DÉT a l'intention de compiler des données statistiques pour les prochains RSSÉN, ces données doivent être disponibles et faciles à compiler. Les données pour tous les indicateurs clés, sauf exception, sont disponibles électroniquement et plusieurs sont regroupées dans une même base de données.

L'année de référence pour toutes les données est 2006. Dans les cas où des données cohérentes n'étaient pas disponibles pour 2006, l'année de référence établie fut celle au cours de laquelle elles le sont devenues.

Malgré le fait que l'accent fut mis sur les données disponibles, le cadre et le RSSÉN révèlent un certain nombre de lacunes clés importantes pour bien comprendre les retombées de l'activité minière au Nunavut. Ces lacunes ont trait à la sécurité alimentaire, la récolte traditionnelle, les compétences de la main-d'œuvre et l'approvisionnement. Par exemple, l'intention originale était d'inclure des données consolidées sur le suivi des projets concernant les montants des approvisionnements fournis aux entreprises minières par des Inuits. Ceci n'a pu être fait, car les différents projets n'utilisent pas tous les mêmes indicateurs. On espère qu'avec le temps, ces lacunes seront corrigées.

Bien qu'aucun rapport régional individuel des CSSÉ n'a été produit, les comptes rendus et les présentations de chacune des réunions régionales des CSSÉ ont été inclus en annexe.

L'attention de ce premier RSSÉN fut placée sur l'information nécessaire pour évaluer les retombées des projets miniers à l'échelle régionale et territoriale. D'autres types d'indicateurs généraux nécessaires à l'établissement de politiques, à l'évaluation environnementale stratégique ou à la gestion des ressources ne sont pas inclus dans cette version du RSSÉN. Par contre, d'autres types d'indicateurs pourront se retrouver dans les prochains RSSÉN une fois que les processus de suivi et d'établissement de rapport pour la version actuelle auront été bien établis. Des exemples d'indicateurs généraux incluent des mesures du degré de préparation, du mode de vie, des capacités et du développement durable.

Démarche

L'élaboration du cadre et du RSSÉN a fait l'objet d'un processus itératif de conception, d'évaluation, de consultation et d'affinement des bases de données. Une équipe de deux employés du DÉT et de deux consultants de NVision a travaillé durant plusieurs mois en étroite collaboration pour concevoir et raffiner le cadre. L'élaboration du RSSÉN a nécessité deux itérations et une vérification attentive de la précision et de la cohérence des données. Le RSSÉN regroupe des données allant jusqu'au 15 septembre 2018. De nouvelles données seront incluses dans les prochaines éditions du RSSÉN.

Le cadre

Le cadre détaillé vise à guider la production des prochains RSSÉN par l'équipe technique et analytique du DÉT. Il fournit toute l'information nécessaire à la préparation du RSSÉN, y compris les sources de données pour chaque indicateur ou paramètre ainsi que des informations sur ces données. Lorsque les sources de données sont disponibles en ligne, l'hyperlien vers la base de données afférente est fourni. Comme plusieurs bases de données ne sont pas consolidées, certains paramètres proposent diverses sources de données.

Le cadre se retrouve sur une feuille de travail détaillée et contient douze types de renseignements de suivi précisés en page 5.

Définitions

CVSÉ – liste des neuf composantes à valeur socioéconomique : Démographie, santé et bien-être, sécurité alimentaire, éducation et formation, activité économique, emploi et revenu, langue inuite et activités et compétences traditionnelles.

Thème – liste des sous-catégories couvertes par chaque CVSÉ. Par exemple, la démographie couvre deux thèmes : Caractéristiques de base de la population, et migration et mobilité.

Indicateur – liste des indicateurs pertinents pour chaque CVSÉ et pour lesquels des données existent. Par exemple, les caractéristiques de base de la population regroupent quatre indicateurs : Évolution démographique, pyramide des âges, identité de la population (Inuit, non Inuit), et grossesse précoce.

Paramètres/mesures – établissent les paramètres ou unités de mesure précises pour chaque indicateur. Par exemple, la pyramide des âges compte trois paramètres/mesures : âge médian, pourcentage de moins de 25 ans et pourcentage de personnes de 25 à 44 ans.

Source de données – détermine la source des données pour chaque paramètre/mesure. Par exemple, la source de données pour l'âge médian est Statistique Canada.

Ensemble de données – détermine les tableaux ou documents précis à utiliser pour chaque paramètre, où les données sont accessibles, et le format dans lequel ces données sont disponibles. Par exemple, l'ensemble de données du site de Statistique Canada pour l'âge médian est : Tableau 17-10-0005-01 – estimations de la population au 1^{er} juillet, par âge et sexe.

Dernière date de publication – précise la date la plus récente où l'ensemble des données a été publié, à la date du 31 août 2018. Par exemple, la date de publication la plus récente par le BSN pour le pourcentage de population âgée de 25 à 44 ans est le 19 mars 2018.

Rapport de suivi socioéconomique du Nunavut

Fréquence de communication des données – précise à quelle fréquence les données sont publiées. Pour la plupart des données, cela se fait annuellement, ou tous les cinq ans.

Année(s) de disponibilité – précise les années pour lesquelles les données sont disponibles.

Année de référence – précise la première année pour laquelle les données ont été disponibles.

Niveau d'importance pour le RSSÉN – précise l'échelle géographique à laquelle les données ont été colligées pour chaque indicateur :

- Nunavut,
- Qikiqtaaluk (Baffin),
- Kivalliq (Keewatin),
- Kitikmeot,
- Autre (c.-à-d., les 19 plus importantes municipalités du Nunavut)

Notes – fournissent des notes explicatives et des détails techniques pour faciliter l'utilisation du cadre.

Acronymes

AEM	Mine Agnico Eagle
EAPA	Enquête auprès des peuples autochtones
ESCC	Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes
DÉT	Développement économique et Transports
PIB	Produit intérieur brut
GN	Gouvernement du Nunavut
REI	Registre des entreprises inuites
AANC	Affaires autochtones et du Nord Canada
KIA	Association inuite du Kivalliq
CAN	Collège de l'Arctique du Nunavut
BSN	Bureau de la statistique du Nunavut
PAMFN	Programme d'aide à la mise de fonds du Nunavut (PAMFN)
PSGN	Plan de surveillance générale du Nunavut
CNER	Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions
ARTN	Accord sur les revendications territoriales du Nunavut
NNI	Nunavummi Nangminiqagtunik Ikajuuti
RSEEN	Rapport de suivi socioéconomique du Nunavut
LATEPN	Loi sur l'aménagement du territoire et l'évaluation des projets au Nunavut
CGRFN	Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut
CSSÉ	Comité de surveillance socioéconomique
ÉSÉI	Élément socioéconomique important
OMS	Organisation mondiale de la Santé

Résumé des conditions et tendances socioéconomiques dans les régions et le territoire

Les neuf CVSÉ couvertes par le RSSÉN sont présentées dans cette section. Voir l'annexe A pour les statistiques et données détaillées pour chaque CVSÉ et indicateur.

Démographie

Les caractéristiques statistiques d'une population, communément appelées « démographie », fournissent les bases quantifiables pour les caractéristiques d'une population et les projections des tendances. La démographie constitue une composante essentielle de l'évaluation des retombées socioéconomiques, du suivi des projets miniers, et de plusieurs autres aspects du développement du territoire.

Les caractéristiques démographiques d'intérêt commun pour comprendre les retombées des mines à l'échelle communautaire et régionale incluent la taille, l'âge, la race ou ethnicité, la mobilité et la croissance, et le taux de natalité⁶. Les conditions et tendances clés pour les deux thèmes et les indicateurs afférents en matière de CVSÉ sont présentées ci-après.

Caractéristiques de base de la population

- Le Nunavut croit : en 2016, la population du territoire était de 37 082 personnes. Qikiqtaaluk possède la population la plus grande avec 19 654 personnes (53 % du total), comparé au Kivalliq avec 10 528 et au Kitikmeot avec 6 900 habitants. La population nunavoise est jeune : l'âge médian⁷ était de 26,4 ans en 2017 comparativement à 40,9 ans pour la population canadienne.
- Les Inuits comptent pour plus de 84 % de la population du Nunavut.

Migration et mobilité

- Depuis 2006-2007, plus de personnes ont quitté le Nunavut comparativement à celles qui sont arrivées.

Santé et bien-être

La santé et le bien-être (physique et mental) contribuent de manière importante à la qualité de vie de tous les Nunavummiuts et constituent une importante composante

⁶Voir santé et bien-être pour le taux de grossesse précoce.

⁷L'âge médian signifie qu'un même nombre de personnes au sein de la population est plus âgé ou plus jeune.

pour évaluer les retombées des mines. La santé et le bien-être sous-tendent un bon nombre d'autres préoccupations socioéconomiques notamment, l'employabilité et le revenu, la pauvreté, le logement et les conditions de vie, la toxicomanie, le crime, les services de santé, la réussite scolaire, le réseau de soutien communautaire et familial.

Certains cadres socioéconomiques font la distinction entre santé et bien-être et le crime ou d'autres toxicomanies, certains les regroupent. Dans le RSSÉN, ces données sont combinées. Les conditions et tendances clés des quatre thèmes et de leurs indicateurs afférents de la rubrique santé et bien-être des CVSÉ sont :

Santé

- Le nombre de visites au centre de santé communautaire est en hausse, mais au prorata de la population, son usage ne croît que dans le Qikiqtaaluk.

Bien-être

- Plus de 20 % de la population nunavoise est constituée de grands buveurs (données de 2015-2016).
- Le taux de grossesse précoce au Nunavut est plus de 10 fois supérieur à celui du Canada.

Aide sociale

- Les dépenses de l'aide sociale ont augmenté entre 2007-2008 et 2014-2015 dans toutes les régions. Le taux le plus élevé se situait dans le Kitikmeot (près de 90 % de la population admissible).

Sécurité publique

- Le nombre total d'infractions criminelles (violentes et non violentes) s'est accru au Nunavut. Dans le Kivalliq, le nombre d'infractions par 100 personnes⁸ a atteint un sommet important entre 2009 et 2013 tant pour les actes violents que non violents. Les autres régions n'ont pas connu un sommet sur cinq ans comparable à ce qui fut constaté au Kivalliq.

Sécurité alimentaire

Au Nunavut, la sécurité alimentaire englobe un certain nombre d'éléments clés, comme l'accessibilité, une diète équilibrée, l'adéquation culturelle, la stabilité communautaire et familiale, le coût de la nourriture, le revenu et la pauvreté. La sécurité alimentaire est liée de près à la pauvreté, et les enfants inuits ainsi que les familles monoparentales sont les plus à risque. Au Nunavut, deux systèmes d'alimentation sont en cause : la nourriture traditionnelle et la nourriture importée. La nourriture traditionnelle fournit un important supplément de revenu, en plus d'être importante pour la santé et le bien-être général des Inuits. Et c'est sans compter son rôle dans la préservation de la culture,

⁸ Le nombre d'infractions par 100 personnes indiquent si les actes criminels sont en hausse ou non par rapport à la taille de la population.

des compétences traditionnelles et des valeurs communautaires de partage. Voir les CVSÉ sur les activités et compétences traditionnelles pour plus d'information concernant les pratiques culturelles et le supplément de revenu.

La sécurité alimentaire est de plus en plus incluse comme composante distincte des CVSÉ ou incluse dans une autre CVSÉ lors de l'évaluation et de la gestion des retombées par les compagnies minières. Dans le RSSÉN, elle est traitée comme une CVSÉ distincte à cause de son lien avec la nourriture traditionnelle et les activités de récolte, sans mentionner l'importance et la priorité que lui accordent les Inuits et le GN.

Bien que la sécurité alimentaire soit devenue une préoccupation grave et croissante au Nunavut, les données sur celle-ci sont limitées et anciennes. Une meilleure collecte de données relatives à la sécurité alimentaire découlant de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) qui a débuté en 2017-2018 et celles provenant de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017 pourraient aider à combler les lacunes et devraient être disponibles pour la prochaine édition du RSSÉN.

Les conditions et tendances importantes disponibles pour les deux thèmes de la sécurité alimentaire des CVSÉ sont :

Cout de la nourriture (une mesure d'accessibilité à la nourriture importée)

- C'est dans le Kitikmeot que les aliments importés sont les plus chers et dans le Kivalliq, les moins dispendieux.

Sécurité alimentaire (fait référence à l'accès qu'a la population à une quantité et une qualité adéquates de nourriture)

- Le Nunavut possède le plus haut taux d'insécurité alimentaire au Canada. En 2011-2012, 36,7 % des ménages du Nunavut souffraient d'insécurité alimentaire modérée ou élevée ; au Canada, environ 13 % des ménages souffraient d'insécurité alimentaire.
- L'insécurité alimentaire est en croissance : entre 2007-2008 et 2011-2012, le pourcentage des ménages nunavois souffrant d'insécurité alimentaire a fait un bond de 4,8 %.
- Les données régionales sur l'insécurité alimentaire ne sont pas disponibles.

Éducation et formation

L'éducation et la formation ont une incidence importante sur la capacité des personnes et des collectivités à obtenir des emplois et à profiter des possibilités qu'offrent les développements miniers. L'éducation et la formation sont deux domaines clés qui bénéficient du développement minier. Elles représentent aussi une partie importante des dispositions incluses dans les ententes sur les répercussions et avantages, dans les certificats de projet, et des suivis et rapports découlant de ces projets.

Les suivis en matière d'éducation et de formation à l'échelle régionale tiennent compte normalement de facteurs comme l'obtention d'un diplôme de 12^e année, l'inscription et la complétude d'une formation en apprentissage de métier, le plus haut niveau d'éducation atteint, la tendance des taux de scolarisation atteinte au sein de la population et chez les Inuits.

Les conditions et tendances clés pour les deux thèmes et les indicateurs afférents sur l'éducation et la formation dans les CVSE sont :

Niveau de scolarité atteint

- Le nombre d'élèves du secondaire ayant obtenu leur diplôme a augmenté au Nunavut entre 2006-2007 et 2015-2016. L'augmentation s'est surtout fait sentir dans le Kivalliq et le Kitikmeot. Dans le Qikiqtaaluk, le nombre de diplômés a décliné⁹.
- Plus de 60 % de la population inuite ne possédait aucun certificat en éducation durant la période de 2006 à 2016. Le pourcentage d'Inuits sans certificat scolaire a diminué de plus de 7 % depuis 2006, car plus d'Inuits ont achevé leur secondaire.

Inscriptions aux programmes d'apprentissage

- Le nombre d'étudiants inscrits à un programme d'apprentissage entre 2005 et 2015 a été dix fois plus élevé que le nombre de personnes ayant obtenu leur certificat (les inscriptions variaient de 132 à 256 personnes par année).

Logement

L'accès à un logement adéquat et abordable est un facteur important de la capacité à participer pleinement au développement minier ainsi qu'aux activités éducatives et économiques en général. La plupart des logements du Nunavut font partie du parc de logements publics ou de logements pour le personnel du gouvernement. Le surpeuplement et les piètres conditions de logement affectent la santé et le bien-être des personnes, des familles et des collectivités. La pénurie de logements peut aussi décourager les Nunavummiuts de déménager dans certaines localités et ainsi réduire les avantages découlant des emplois dans le domaine minier. Le développement minier pourrait entraîner des effets et des avantages importants sur les besoins de logement et les possibilités d'accès à la propriété.

Les conditions et tendances clés pour les deux thèmes et les indicateurs afférents sur le logement dans les CVSE sont :

Sécurité du logement

- Le marché du logement au Nunavut est surtout locatif, seul un nombre limité de ménages sont propriétaires de leur domicile. La proportion de logements de propriété privée est en déclin.

Conditions de logement

- Le surpeuplement est une préoccupation au Nunavut et s'est accru entre 2006 et 2016 dans toutes les régions. Le plus haut taux de surpeuplement se retrouve au Kitikmeot (29,8 % des ménages en 2016).

Construction domiciliaire

- Entre les années 2006 et 2016, 1 955 logements additionnels ont été construits au Nunavut.

Activité économique

L'économie du Nunavut est mixte et constituée d'un secteur d'administration publique relativement important, d'activités traditionnelles d'utilisation de la terre, d'une exploration minière considérable, de quatre mines en exploitation, sans compter le développement à venir de ses immenses richesses minérales.

Le produit intérieur brut (PIB) – la valeur marchande de tous les biens et services produits au cours d'une période donnée – est l'un des principaux indicateurs utilisés pour évaluer le niveau de vie et l'activité économique. Le PIB fournit une fiche de rendement de l'économie du Nunavut. Le niveau du PIB indique la taille de l'économie tandis que les fluctuations du PIB, d'une période à une autre, indiquent si l'activité économique augmente ou diminue. Le PIB n'inclut pas la valeur de l'activité non marchande, laquelle constitue une part importante de l'économie mixte du Nunavut. La récolte traditionnelle des animaux sauvages est abordée dans la dernière des CVSÉ.

La présente CVSÉ comprend des renseignements sur l'activité économique directement en lien avec les rapports et avantages découlant des projets (approvisionnement, développement des affaires et impôts). Les renseignements sur le revenu sont souvent inclus dans l'activité économique. Par contre, dans le RSSÉN, ces renseignements sont inclus dans la prochaine CVSÉ, emploi et revenu, parce que l'information afférente au revenu est reliée aux caractéristiques du revenu individuel.

Les conditions et tendances clés pour les quatre thèmes et les indicateurs afférents de l'activité économique sont :

Produit intérieur brut (PIB)

- Le produit intérieur brut du Nunavut s'est accru entre 2009 et 2016. Il a connu un sommet en 2013 et s'est légèrement contracté en 2014 et 2015.
- L'activité économique dans le secteur minier a augmenté chaque année de 2011 à 2016. En 2016, elle se situait à 387 millions \$.

Impôts

- Les revenus provenant des mines ont crû de 0,3 million \$ en 2009-2010 à 4,3 millions \$ en 2017-2018.

Développement des affaires

- Aucune donnée n'est disponible, ni quant au nombre d'entreprises au Nunavut ni quant au nombre d'entreprises inuites inscrites.

Approvisionnement

- Aucune donnée consolidée n'est disponible.

Emploi, compétences et revenu

L'emploi est un élément clé du développement minier et, pour cette raison, une composante essentielle de l'évaluation des retombées de projet, des ententes sur les répercussions et avantages, des conditions des projets et des suivis socioéconomiques. Les indicateurs incluent habituellement le nombre de personnes embauchées, le taux d'emploi, le nombre de personnes sans emploi et le taux de chômage, le taux de participation de la main-d'œuvre, répartis selon le sexe, l'âge (jeunes) et l'identité inuite.

Les compétences de la main-d'œuvre locale représentent des facteurs importants affectant la capacité des travailleurs locaux à profiter des occasions d'emploi offertes par les projets de ressources. L'emploi selon le niveau de compétence ainsi que les possibilités d'avancement et les promotions des travailleurs inuits sont souvent des sujets inclus dans le suivi des projets. L'information sur le niveau de compétence est importante et devrait se trouver au cœur des suivis et des rapports socioéconomiques régionaux, mais ces données sur les compétences n'existent pas. En conséquence, le niveau de scolarité fut plutôt utilisé dans le RSSÉN.

Le revenu est également inclus dans cette CVSÉ, car il fournit une mesure utile de comparaison entre le taux de rémunération et le niveau de revenu indiqués dans les rapports de projet particuliers.

Les conditions et tendances clés pour les cinq thèmes et les indicateurs afférents de l'emploi et du revenu dans les CVSÉ sont :

Emploi

- Le taux d'emploi de l'ensemble de la population du Nunavut a varié de 52,3 % (2009) à 56 % (2013), les hommes ayant un taux d'emploi légèrement supérieur à celui des femmes. Le Qikiqtaaluk a constamment connu le taux d'emploi le plus élevé par rapport à sa population totale.
- Les taux d'emploi des Inuits et des jeunes au Nunavut sont nettement inférieurs à ceux de la population totale.

Chômage

- Dans toutes les régions, le taux de chômage est plus élevé chez les jeunes et les Inuits, et le plus bas chez les femmes.

Rapport de suivi socioéconomique du Nunavut

- En 2016, ce sont les Inuits du Kitikmeot et du Kivalliq qui connaissaient les taux de chômage les plus élevés.

Participation au marché du travail

- Les taux de participation au marché du travail au Nunavut sont plus élevés chez les hommes.
- La proportion de la population inuite qui ne participait pas au marché du travail a sensiblement baissé entre 2011 et 2016 dans toutes les régions. Ce fut également le cas chez les femmes.

Compétences

- Les données régionales et territoriales sur les compétences de la main-d'œuvre sont très limitées.
- Plus de la moitié des travailleurs nunavois et plus de 60 % des Inuits possédaient le niveau de compétences le plus bas en 2016 (aucun certificat d'études).
- Il est particulièrement important de posséder une éducation de niveau collégial ou une formation d'apprenti pour travailler dans les mines et le pourcentage, tant des Inuits que de la population totale qui possèdent ces compétences s'est accru.

Revenu

- Le revenu médian des déclarants à l'impôt a augmenté dans toutes les régions entre 2006 et 2015. Par contre, le nombre de déclarants à faible revenu a aussi augmenté.
- Le niveau de revenu total médian des Inuits a augmenté entre 2006 et 2016, mais il était toujours de plus de 8 000 \$ inférieur au revenu médian de l'ensemble des Nunavummiuts.

Langue inuite

La langue fait partie intégrante de la préservation de la culture. L'usage de la langue inuite fait partie des évaluations relatives au développement minier et constitue habituellement une composante de l'atténuation et des rapports (p. ex., l'atténuation comme la traduction des manuels en langue inuite, l'usage de la langue inuite sur le site du projet).

Les conditions et tendances clés pour les thèmes relatifs à la langue inuite et les indicateurs afférents de cette CVSE sont :

- L'usage de l'inuktitut, ou la langue inuite va en décroissant à travers le Nunavut, en particulier le dialecte inuinnaqtun parlé dans le Kitikmeot. Plus de 70 % de la langue maternelle du peuple est l'inuktitut, saut dans le Kitikmeot.

- La connaissance de l'inuktitut demeure à plus de 75 % dans toutes les régions, mis à part le Kitikmeot.

Activités et compétences traditionnelles

Les activités et compétences traditionnelles sont très importantes pour les Inuits et permettent la préservation et la promotion de la culture, la sécurité alimentaire et l'alimentation de la famille, la récolte d'animaux sauvages, de plantes et de poissons ainsi que la poursuite du mode de vie de subsistance et de l'économie mixte, en plus de la connaissance de l'environnement terrestre et maritime. Le Nunavut jouit d'une économie mixte offrant des suppléments de revenu et d'emploi grâce à la récolte d'animaux sauvages, de poissons et de plantes. Bien que cette CVSE soit essentielle et qu'elle représente une part importante de toute évaluation de projet, les données sur les activités traditionnelles, pour certains indicateurs, sont limitées et très désuètes.

Les problèmes à l'égard des données disponibles pour ces trois thèmes relatifs aux activités et compétences traditionnelles sont résumés ci-après :

Activités de récolte par les Inuits

- Il existe certaines données sur la quantité et le type de récolte par les Inuits pour la période couverte par ce rapport (2006 à maintenant).
- Les données cohérentes sur l'importance de la récolte par les Inuits sont limitées. En 2012, 65,5 % des Inuits du Nunavut âgés de plus de 15 ans avaient pratiqué la chasse, la pêche ou la trappe au cours de l'année, et 42,9 % avaient fait de la cueillette.

Activités

- Les données sur les Inuits impliqués dans des activités culturelles datent de plusieurs années. Certaines données sont disponibles grâce à l'Enquête auprès des peuples autochtones (EPA, 2006 et 2012). L'intention est d'inclure des données cohérentes et comparables tirées des EPA de 2012 et 2017 dans le prochain RSSÉN.

Économie mixte

- En 2012, 54,2 % de la population inuite âgée de plus de 15 ans au Nunavut pratiquaient la chasse, la pêche ou la trappe à leurs propres fins ou pour leur famille. De plus, 34,8 % de la population cueillaient des plantes sauvages à des fins de subsistance.

Résumé des réunions régionales

Cette section fournit un aperçu des réunions régionales tenues en 2018. Les comptes rendus et les présentations des réunions se trouvent disponibles à nunavutsemc.com.

Comité de surveillance socioéconomique du Qikiqtaaluk

Le comité de surveillance socioéconomique du Qikiqtaaluk (CSSÉQ) s'est réuni le 20 juin 2018 à Pangnirtung. Vingt-et-une personnes étaient présentes, il s'agissait de représentants de la Qikiqtani Inuit Association, de 10 localités de Baffin, du DÉT du gouvernement du Nunavut, du Conseil Saisis la vie et du gouvernement fédéral (AANC).

Une fois les présentations faites, une table ronde a permis aux communautés de discuter de leurs inquiétudes et des répercussions et avantages des projets qu'ils avaient pu observer. Les préoccupations soulevées portaient sur la croissance économique, les possibilités pour les jeunes, les problèmes de logement, la construction de nouvelles infrastructures (p. ex., le quai de Pond Inlet), les questions d'alcool et de toxicomanie, l'élimination des déchets et les changements démographiques.

La réunion s'est poursuivie avec des présentations faites par le gouvernement du Nunavut. La présentation faite par le Bureau de la statistique du Nunavut est disponible à nunavutsemc.com. Des questions furent soulevées à propos de l'éducation et des statistiques de la population, et des commentaires furent exprimés par rapport à ces CVSÉ. Le Conseil Saisis la vie a également fait une présentation et lancé la discussion au sujet des programmes de bien-être communautaire, et des collectivités travaillant avec le conseil.

Baffinland a fait une présentation sur son projet et le programme de suivi socioéconomique. La présentation est disponible à nunavutsemc.com. La discussion relative à cette présentation a porté sur certains détails du projet notamment, les données sur l'emploi, les occasions de formation, l'approvisionnement et l'information concernant les avantages pour la collectivité (p. ex., littératie à l'école et programmes de repas). La nécessité et le moment de réaliser une enquête sur l'alcool et les drogues, les jeux de hasard et d'autres sujets de préoccupation pour les collectivités et pour QIA ont été abordés avec Baffinland.

La réunion s'est conclue avec une discussion ouverte et une table ronde. On s'est entendu sur un certain nombre d'actions prioritaires en vue de la prochaine réunion du CSSÉQ. Voir le compte rendu de la réunion à nunavutsemc.com.

Comité de surveillance socioéconomique du Kivalliq

Le comité de surveillance socioéconomique du Kivalliq (CSSÉ Kivalliq) s'est réuni le 24 avril 2018 à Arviat. La réunion était originalement prévue pour durer une demi-journée additionnelle le lendemain, mais à cause du mauvais temps et des changements à l'horaire des vols, la portion du 25 avril fut annulée. Dix-huit personnes ont participé à la réunion du CSSÉ du Kivalliq, elles représentaient six localités (Coral Harbour, Rankin Inlet, Chesterfield Inlet, Naujaat, Baker Lake, Arviat), le gouvernement du Nunavut

Rapport de suivi socioéconomique du Nunavut

(Finances, Éducation, Santé, Services à la famille, DÉT), Affaires autochtones et Nord Canada (AANC), Agnico Eagle et leur consultant (Stratos).

Après les présentations, une table ronde communautaire fut organisée pour les représentants des collectivités afin de leur permettre de discuter de leurs préoccupations et de leurs observations concernant les répercussions et avantages des activités minières. Les questions abordées par les représentants communautaires incluaient les défis concernant le manque de ressources pour les infrastructures communautaires, les installations récréatives et les problèmes sociaux, comme l'abus d'alcool, la drogue et la criminalité. La multitude d'organismes gouvernementaux (fédéraux et territoriaux), d'organisations (KIA) et de représentants des entreprises (AEM, consultants) impliqués engendre des défis de taille pour les collectivités. Une coordination avec un nombre réduit d'intervenants serait utile. Les possibilités de formation, d'éducation et d'emploi furent soulevées par plusieurs collectivités.

Les présentations et les sujets abordés par le GN ont ensuite fait l'objet d'une discussion en table ronde. Le ministère de l'Éducation a fait une présentation sur ses responsabilités et ses observations concernant les répercussions en éducation. Des questions de suivi sur les données et statistiques en éducation furent soulevées (précision des données, données sur l'absentéisme, sur les personnes qui ne fréquentent pas l'école, etc.). Le représentant de la Santé a répondu aux questions concernant les conditions de logement et leurs liens avec la santé, et le représentant du ministère des Finances a fait la promotion des emplois d'été pour étudiants offerts par le GN.

La réunion s'est achevée sur une présentation et une discussion par Agnico-Eagle à propos du programme de suivi socioéconomique. La discussion a principalement porté sur :

- La transition du site Meadowbank vers Whale Tail Pit.
- Le type de suivi socioéconomique se déroulant à Whale Tail Pit et les questions relatives au suivi concernant l'usage de la langue inuite sur le site.
- Les données sur l'embauche d'Inuits comparativement aux objectifs de l'entente sur les répercussions et avantages pour les Inuits.
- Les possibilités d'éducation, d'apprentissage et d'avancement professionnel.
- Les occasions et les défis pour les employés, comme le roulement du personnel, les problèmes de langue sur le site.
- Les communications avec les collectivités relativement aux possibilités d'emploi.
- AEM s'est vu attribuer deux actions prioritaires devant être abordées dans les prochains rapports et réunions du CSSÉ :
 - Inclusion d'une analyse relative au genre dans les données portant sur le niveau de compétence d'emploi
 - Embauche de deux traducteurs pour la prochaine réunion du CSSÉ

Pour en savoir plus, consultez le nunavutsemc.com.

Comité de surveillance socioéconomique du Kitikmeot

La réunion du comité de surveillance socioéconomique du Kitikmeot (CSSÉ du Kitikmeot) s'est tenue les 20 et 21 mars 2018 à Kugluktuk. Vingt-et-une personnes représentant cinq localités (Kugluktuk, Taloyoak, Gjoa Haven, Kugaaruk et Cambridge Bay), la Kitikmeot Inuit Association, le gouvernement du Nunavut (DÉT, Société d'habitation du Nunavut, Éducation, Services à la famille, Bureau de la statistique du Nunavut et Collège de l'Arctique du Nunavut) ainsi que des représentants de compagnies minières (TMAC Resources, Sabina) ont participé à la réunion.

Après les présentations, la réunion a débuté par une table ronde communautaire au cours de laquelle les représentants ont exprimé leurs observations et préoccupations à l'égard des développements miniers. Les questions soulevées incluaient les avantages liés aux possibilités d'emploi, les défis relatifs à la hausse des revenus engendrant des problèmes d'alcool et de toxicomanie, les besoins en éducation et formation, un meilleur soutien aux collectivités en matière de loisirs, le bien-être, les infrastructures et l'importance de se concentrer sur la participation des jeunes.

Les présentations du gouvernement du Nunavut ont suivi. Le ministère de l'Éducation a parlé des tendances en matière d'assiduité (fluctuations), des défis chez les jeunes, et de la langue d'instruction. La Société d'habitation du Nunavut a traité de la situation actuelle du logement, de la nécessité de mieux comprendre les défis liés à l'accès à la propriété, de sans-abrisme et de questions relatives au logement social. Les Services à la famille ont parlé des demandes communautaires pour l'accès à des refuges d'urgence, de l'administration de l'aide sociale, du surpeuplement des logis et des besoins en matière de programmes pour les jeunes. Le DÉT a présenté les résultats d'une recherche sur les lacunes en matière de données socioéconomiques et de l'élaboration d'un cadre territorial de suivi, y compris une discussion sur les indicateurs avec les représentants du GN, des collectivités et de l'industrie.

Sabina a présenté une mise à jour du projet de Back River et a fait des commentaires sur la nécessité d'un ensemble d'indicateurs normalisé pour assurer le monitoring socioéconomique des projets au moyen du cadre de suivi territorial proposé. TMAC a présenté une mise à jour du projet de Hope Bay, y compris une ébauche de données socioéconomiques tirée de son programme de suivi. Cette présentation est disponible à nunavutsemc.com

La réunion s'est conclue par une table ronde. Aucune action prioritaire n'a été déterminée. Pour en savoir plus, consultez le nunavutsemc.com.

Avenir

Il s'agit du premier Rapport annuel de suivi socioéconomique du Nunavut (RSSÉN). Il est conçu pour fournir un modèle et un cadre technique qui permettra au personnel du DÉT de produire les prochains rapports. Il est prévu que le RSSÉN soit mis à jour chaque année, à mesure que des données nouvelles et améliorées seront produites par le gouvernement, l'industrie et les collectivités.

Rapport de suivi socioéconomique du Nunavut

Le RSSÉN de 2019 sera mis à jour, et inclura :

- Des données provenant de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017 (nécessaires pour informer les CVSÉ des activités et compétences traditionnelles et certaines composantes portant sur les données relatives aux Inuits pour les autres CVSÉ);
- Les nouvelles données provenant de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (utiles pour la CVSÉ sur la sécurité alimentaire);
- Les dernières données du Bureau de la statistique du Nunavut (mise à jour de toutes les statistiques annuelles du BSN incluses dans le RSSÉN – soit la plupart des CVSÉ);
- Les dernières données de Statistique Canada (mise à jour des dernières publications et analyses du recensement de 2016 – peu de données nouvelles sont attendues, la plupart des données de 2016 étant déjà incluses dans le RSSÉN; les véritables mises à jour ne seront disponibles qu'une fois le recensement de 2021 achevé);
- Les résultats des réunions et présentations 2019 des CSSÉ (disponible à nunavutsemc.com) sera entièrement refondue pour refléter les discussions et progrès les plus récents.

Au cours de la prochaine année, la bonification du RSSÉN visera à peaufiner et à améliorer la qualité des données régionales et la cohérence des données émanant des projets. Cet exercice exigera que le DÉT collabore avec le BSN et les compagnies minières sur les éléments suivants :

- L'élaboration d'indicateurs et paramètres régionaux additionnels inscrits dans le cadre conceptuel du RSSÉN;
- L'adoption d'un ensemble normalisé d'indicateurs et de paramètres permettant de produire des rapports sur l'approvisionnement et les dépenses concernant les entreprises inuites.

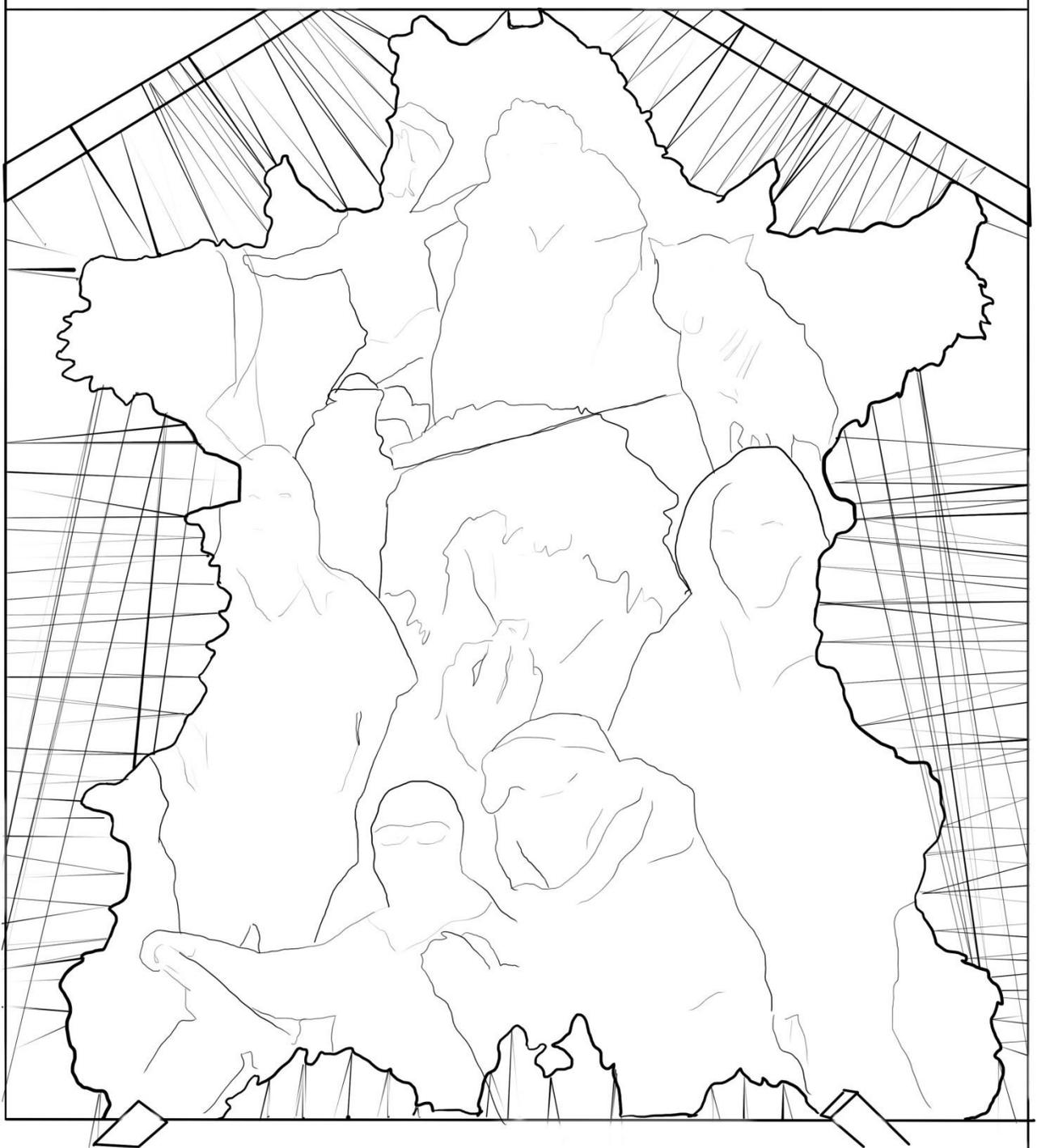
La bonification du RSSÉN à long terme (5 ans) devrait se concentrer sur trois éléments clés :

- L'implantation d'une évaluation régulière des compétences de la main-d'œuvre du Nunavut. Il s'agit d'un outil nécessaire pour déterminer les retombées de l'emploi et pour maximiser les possibilités d'embauche découlant des développements miniers.
- La création et la mise à jour régulière de bases de données exhaustives sur les entreprises nunavoises et les entreprises détenues par des Inuits. Cela pourrait impliquer l'affinage de la collecte des données et la mise à jour des procédures de la Nunavummi Nangminiqatunik Ikajuuti (NNI) et du registre des entreprises inuites.
- La création d'une banque de données sur la récolte par les Inuits à l'échelle régionale et territoriale. Cela pourrait impliquer d'établir des liens avec les principes de l'Inuit Qaujimagatuqangit, de travailler avec le Conseil de gestion des

Rapport de suivi socioéconomique du Nunavut

ressources fauniques du Nunavut (CGRFN) et les organisations locales de chasseurs et trappeurs ou de s'appuyer sur les résultats des enquêtes antérieures réalisées par le CGRFN (2004).

Annexe A : Données et statistiques socioéconomiques détaillées



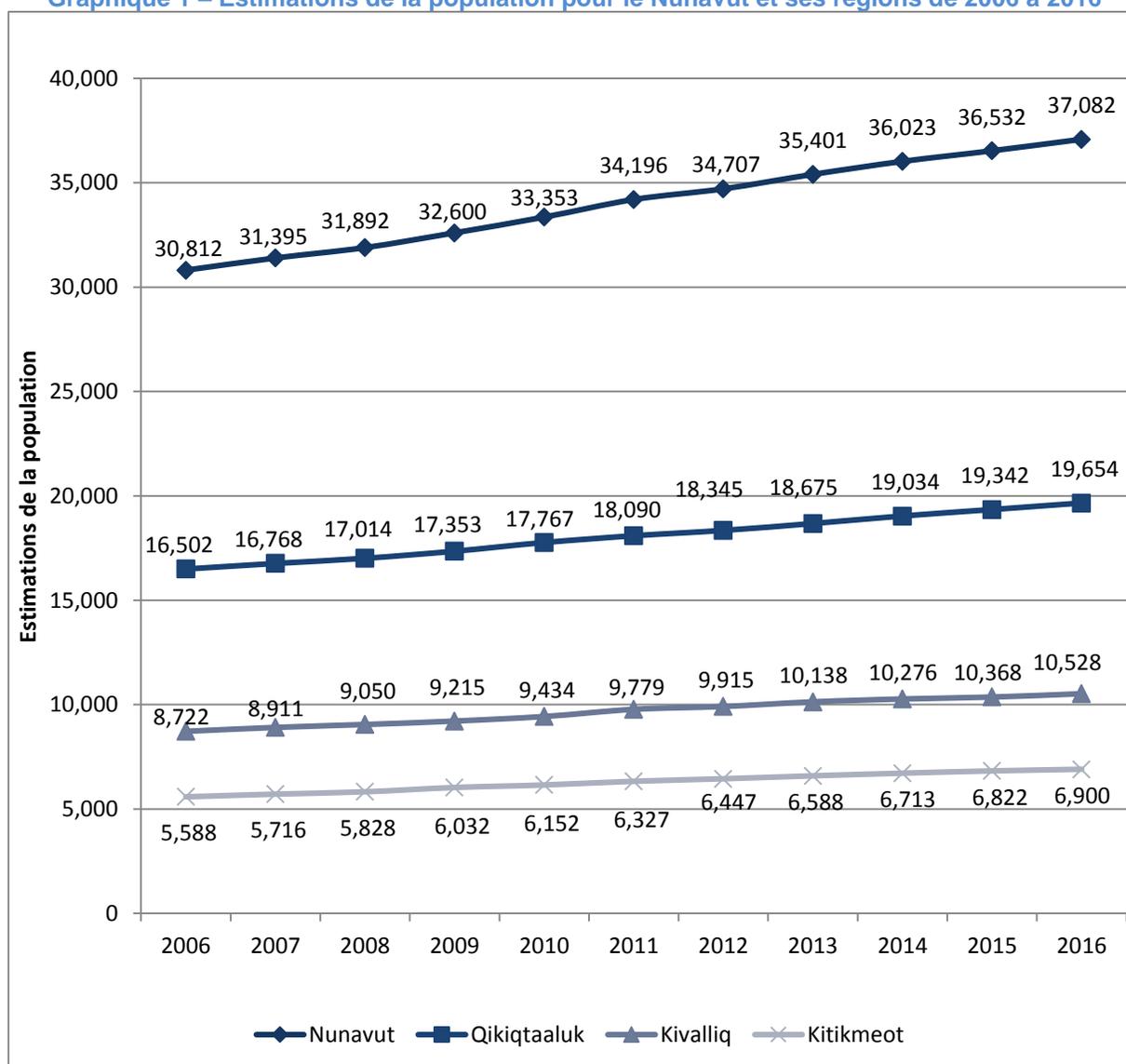
Démographie

Caractéristiques de base de la population

Changements démographiques

La population du Nunavut est en augmentation. Durant la période de 2006 à 2016, elle est passée de 30 819 à 37 082 habitants. Des trois régions, Qikiqtaaluk possède la plus grande population, soit 53 % de la population du Nunavut en 2016 (19 654 personnes), alors que le Kitikmeot a la population la plus petite (18,6 % ou 6 900 personnes en 2016).

Graphique 1 – Estimations de la population pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2016



Source : Bureau de la statistique du Nunavut

La population totale du Nunavut a augmenté au taux annuel moyen de 1,9 % durant la période de 2006 à 2016. En moyenne, le taux d'augmentation le plus rapide fut dans le Kitikmeot (2,1 %), suivi du Kivalliq (1,9 %) et du Qikiqtaaluk (1,8 %).

Le taux de croissance le plus rapide durant cette période s'est produit entre 2009 et 2011; au cours des dernières années (2015 et 2016), le taux de croissance a ralenti dans les trois régions.

Tableau 1 – Changements démographiques pour le Nunavut et ses trois régions de 2006 à 2016

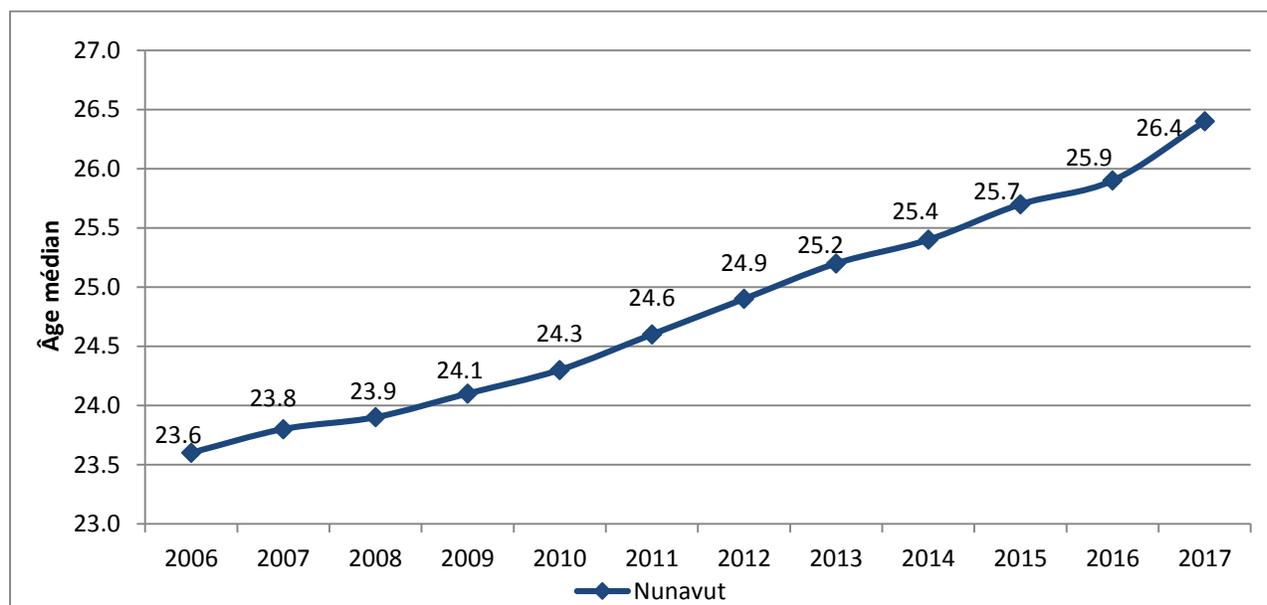
Année	Nunavut	Qikiqtaaluk	Kivalliq	Kitikmeot
2006	1,6 %	1,2 %	1,9 %	2,1 %
2007	1,9 %	1,6 %	2,2 %	2,3 %
2008	1,6 %	1,5 %	1,6 %	2,0 %
2009	2,2 %	2,0 %	1,8 %	3,5 %
2010	2,3 %	2,4 %	2,4 %	2,0 %
2011	2,5 %	1,8 %	3,7 %	2,8 %
2012	1,5 %	1,4 %	1,4 %	1,9 %
2013	2,0 %	1,8 %	2,2 %	2,2 %
2014	1,8 %	1,9 %	1,4 %	1,9 %
2015	1,4 %	1,6 %	0,9 %	1,6 %
2016	1,5 %	1,6 %	1,5 %	1,1 %
Moyenne	1,9 %	1,8 %	1,9 %	2,1 %

Source : Bureau de la statistique du Nunavut

Structure par âge

Le Nunavut possède la population la plus jeune au Canada, cela est dû à son taux de fertilité plus élevé et à son espérance de vie moins longue qu'ailleurs au Canada. En 2017, l'âge médian¹⁰ était de 26,4 ans, comparé à 40,6 ans pour la population canadienne. Par contre, la population du Nunavut vieillit (comme ailleurs au Canada). Entre 2006 et 2007, l'âge médian au Nunavut a augmenté chaque année, passant de 23,6 à 26,4 ans.

Graphique 2 – Âge médian au Nunavut de 2006 à 2017



Source : Statistique Canada Tableau 17-10-0005-01 – estimations de la population au 1^{er} juillet, par âge et sexe.

En 2017, le Kivalliq comptait la plus grande proportion de population de moins de 25 ans (50,9 %), suivi du Kitikmeot (48,0 %) et du Qikiqtaaluk (45,6 %). D'autre part, en 2017, le Qikiqtaaluk possédait la plus grande proportion de population âgée de 25 à 44 ans (30,8 %).

Ces tendances régionales, voulant que le Kivalliq compte la plus grande proportion de population de moins de 25 ans et le Qikiqtaaluk la plus grande proportion de population de 25 à 44 ans, sont demeurées les mêmes pour la période de 2006 à 2017.

¹⁰L'âge médian signifie qu'un même nombre de personnes au sein de la population est plus âgé ou plus jeune.

Tableau 2 – Structure par âge pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2017

Année	Structure par âge	Nunavut	Qikiqtaaluk	Kivalliq	Kitikmeot
2006	Moins de 25 ans	52,3 %	50,2 %	55,4 %	53,8 %
	Âgés de 25 à 44 ans	30,3 %	31,8 %	28,8 %	28,7 %
2007	Moins de 25 ans	52,1 %	50,0 %	55,2 %	53,6 %
	Âgés de 25 à 44 ans	30,2 %	31,5 %	28,9 %	28,6 %
2008	Moins de 25 ans	52,0 %	49,6 %	55,3 %	53,7 %
	Âgés de 25 à 44 ans	29,7 %	31,1 %	28,1 %	28,0 %
2009	Moins de 25 ans	51,6 %	49,2 %	54,9 %	53,6 %
	Âgés de 25 à 44 ans	29,4 %	30,8 %	28,0 %	27,6 %
2010	Moins de 25 ans	51,2 %	48,7 %	54,6 %	53,3 %
	Âgés de 25 à 44 ans	29,3 %	30,7 %	27,9 %	27,3 %
2011	Moins de 25 ans	50,7 %	47,9 %	54,5 %	52,7 %
	Âgés de 25 à 44 ans	29,3 %	30,9 %	27,7 %	27,5 %
2012	Moins de 25 ans	50,1 %	47,3 %	53,8 %	52,4 %
	Âgés de 25 à 44 ans	29,4 %	30,9 %	27,9 %	27,4 %
2013	Moins de 25 ans	49,6 %	47,0 %	53,3 %	51,6 %
	Âgés de 25 à 44 ans	29,4 %	30,9 %	27,7 %	27,7 %
2014	Moins de 25 ans	49,2 %	46,8 %	52,5 %	51,0 %
	Âgés de 25 à 44 ans	29,5 %	30,9 %	27,9 %	28,0 %
2015	Moins de 25 ans	48,8 %	46,6 %	52,3 %	50,0 %
	Âgés de 25 à 44 ans	29,4 %	30,7 %	27,8 %	28,3 %
2016	Moins de 25 ans	48,3 %	46,2%	51,6 %	49,1 %
	Âgés de 25 à 44 ans	29,3 %	30,5 %	27,8 %	28,2 %
2017	Moins de 25 ans	47,5 %	45,6 %	50,9 %	48,0 %
	Âgés de 25 à 44 ans	29,7 %	30,8 %	28,2 %	28,7 %

Source : Bureau de la statistique du Nunavut

Identité de la population

En 2016, 84 % de la population du Nunavut était inuite. Le pourcentage de la population inuite du Nunavut est demeuré stable (entre 84,2 et 85 %), malgré la hausse de la population entre 2006 et 2016. La région du Kivalliq possède le plus haut pourcentage d'Inuits (90,5 % en 2016), suivi de près par le Kitikmeot (89,9 %) tandis que le Qikiqtaaluk a le pourcentage le plus faible (79,9 % en 2016). Au sein des régions, le pourcentage de population inuite a légèrement fluctué au cours des ans. Dans le Qikiqtaaluk, le pourcentage de la population inuite a graduellement décliné de 80,4 % en 2006 à 78,9 % en 2016. Dans le Kivalliq, le pourcentage est resté légèrement au-dessus de 90 % toutes ces années, sauf en 2011 et 2012. De même, dans le Kitikmeot, le pourcentage de la population inuite s'est maintenu un peu en deçà de 90 %, sauf en 2007 (90,1 %) et 2015 (90,3 %).

Tableau 3 – Identité de la population pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2016

Année	Identité	Nunavut		Qikiqtaaluk		Kivalliq		Kitikmeot	
		Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
2006	Inuits	26 164	84,9 %	13 260	80,4 %	7 889	90,4 %	5 015	89,7 %
	Non Inuits	4 648	15,1 %	3 242	19,6 %	833	9,6 %	573	10,3 %
2007	Inuits	26 695	85,0 %	13 480	80,4 %	8 065	90,5 %	5 150	90,1 %
	Non Inuits	4 700	15,0 %	3 288	19,6 %	846	9,5 %	566	9,9 %
2008	Inuits	27 050	84,8 %	13 692	80,5 %	8 152	90,1 %	5 206	89,3 %
	Non Inuits	4 842	15,2 %	3 322	19,5 %	898	9,9 %	622	10,7 %
2009	Inuits	27 635	84,8 %	13 937	80,3 %	8 302	90,1 %	5 396	89,5 %
	Non Inuits	4 965	15,2 %	3 416	19,7 %	913	9,9 %	636	10,5 %
2010	Inuits	28 243	84,7 %	14 248	80,2 %	8 494	90,0 %	5 501	89,4 %
	Non Inuits	5 110	15,3 %	3 519	19,8 %	940	10,0 %	651	10,6 %
2011	Inuits	28 865	84,4 %	14 487	80,1 %	8 767	89,7 %	5 611	88,7 %
	Non Inuits	5 331	15,6 %	3 603	19,9 %	1 012	10,3 %	716	11,3 %
2012	Inuits	29 359	84,6 %	14 714	80,2 %	8 908	89,8 %	5 737	89,0 %
	Non Inuits	5 348	15,4 %	3 631	19,8 %	1 007	10,2 %	710	11,0 %
2013	Inuits	29 881	84,4 %	14 864	79,6 %	9 133	90,1 %	5 884	89,3 %
	Non Inuits	5 520	15,6 %	3 811	20,4 %	1 005	9,9 %	704	10,7 %
2014	Inuits	30 424	84,5 %	15 113	79,4 %	9 278	90,3 %	6 033	89,9 %
	Non Inuits	5 599	15,5 %	3 921	20,6 %	998	9,7 %	680	10,1 %
2015	Inuits	30 817	84,4 %	15 296	79,1 %	9 360	90,3 %	6 161	90,3 %
	Non Inuits	5 715	15,6 %	4 046	20,9 %	1 008	9,7 %	661	9,7 %
2016	Inuits	31 234	84,2 %	15 507	78,9 %	9 526	90,5 %	6 201	89,9 %
	Non Inuits	5 848	15,8 %	4 147	21,1 %	1 002	9,5 %	699	10,1 %

Source : Bureau de la statistique du Nunavut

Grossesse précoce

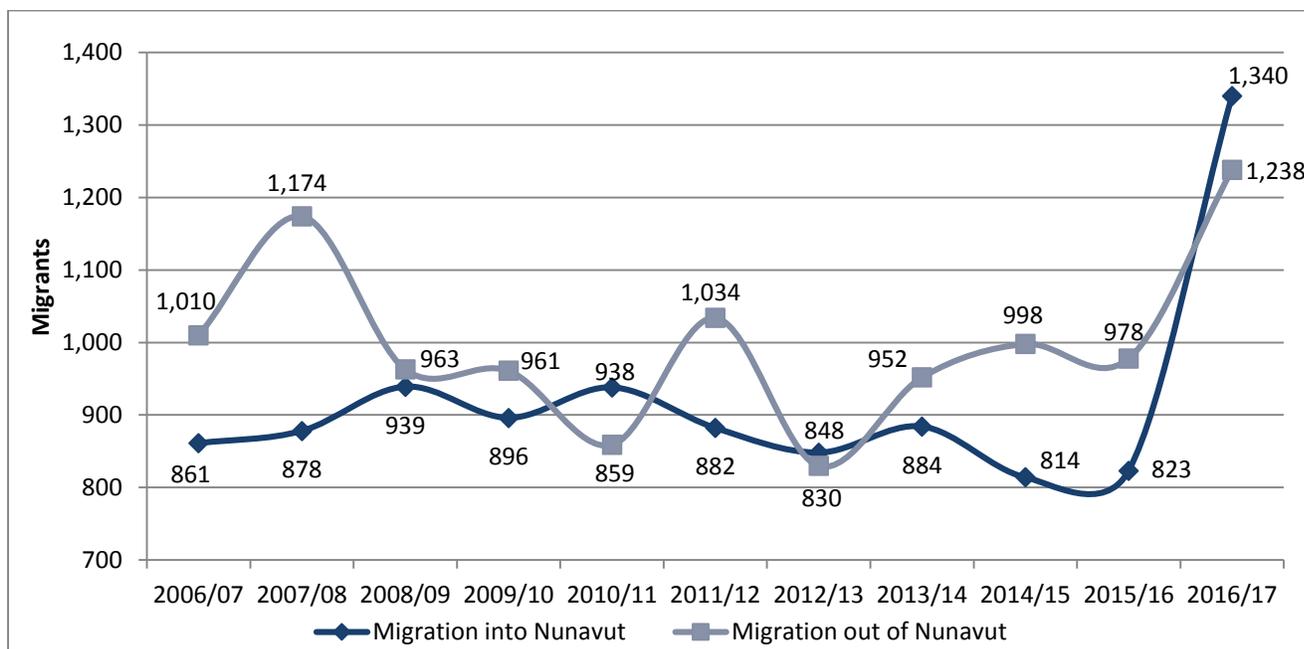
La grossesse chez les adolescentes est un indicateur pertinent en démographie (une mesure du taux de natalité) et un indicateur de la santé et du bien-être. Dans ce rapport, il est traité en santé et bien-être pour qu'il corresponde à son affectation dans les rapports socioéconomiques des projets miniers. Pour les statistiques portant sur les grossesses précoces, veuillez consulter le graphique 11 – Pourcentage d'enfants nés vivants de mères de moins de 20 ans au Nunavut.

Migration et mobilité

Migration vers et hors du Nunavut

La migration vers le Nunavut et hors de celui-ci fournit une indication des changements démographiques qui sont dus à des déménagements plutôt qu'aux naissances et aux décès. Entre 2006-2007 et 2016-2017, plus de personnes ont quitté le Nunavut par rapport à celles qui s'y sont installées. Cependant, durant les années 2010-2011, 2012-2013 et 2016-2017, le flux s'est renversé – plus de personnes ont migré vers le Nunavut plutôt que vers l'extérieur.

Graphique 3 – Migration vers et hors du Nunavut de 2006-2007 à 2016-2017¹¹



Source : Bureau de la statistique du Nunavut

¹¹ Migration vers le Nunavut = immigrants interprovinciaux + immigrants + émigrants de retour + résidents non permanents; migration hors du Nunavut = émigrants interprovinciaux + émigrants + résidents temporairement à l'extérieur du payx.

Mobilité à l'intérieur du Nunavut

Le tableau 4 fournit des informations sur le nombre de personnes qui ont changé d'adresse à l'intérieur du Nunavut¹².

Pour l'ensemble du Nunavut, entre 4,8 % et 6,7 % de la population a déménagé à un moment ou l'autre avant les recensements de 2006, 2011 et 2016.

Les déplacements les plus nombreux ont eu lieu dans la région du Qikiqtaaluk et les moins nombreux dans le Kitikmeot. Dans le Qikiqtaaluk, de 7,4 % à 5,0 % de la population a déménagé à un moment ou l'autre dans les cinq ans précédant les recensements de 2006, 2011 et 2016. Durant les mêmes périodes, dans le Kivalliq, les chiffres s'établissaient entre 6,9 % et 5,4 %, et dans le Kitikmeot, entre 5,3 % et 3,4 %

Tableau 4 – Migration intraterritoriale pour le Nunavut et ses régions en 2006, 2011 et 2016

Année	Mobilité	Nunavut		Qikiqtaaluk		Kivalliq		Kitikmeot	
		Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
2006	Il y a 1 an	815	2,8 %	475	3,1 %	190	2,6 %	150	2,9 %
	Il y a 5 ans	1 735	6,7 %	1 025	7,4 %	465	6,4 %	250	5,3 %
2011	Il y a 1 an	650	2,1 %	345	2,1 %	195	2,2 %	105	1,8 %
	Il y a 5 ans	1 640	5,9 %	880	5,9 %	535	6,9 %	225	4,3 %
2016	Il y a 1 an	795	2,3 %	485	2,6 %	225	2,2 %	85	1,3 %
	Il y a 5 ans	1 510	4,8 %	825	5,0 %	485	5,4 %	195	3,4 %

Sources : Recensements de la population de 2006, 2011 et 2016 de Statistique Canada

¹² La mobilité est mesurée par le nombre de personnes qui ont déménagé vers une autre municipalité (subdivisions du recensement, comme les appelle Statistique Canada) à l'intérieur du Nunavut durant les périodes de un à cinq ans avant les dates de recensement de 2006, 2011 et 2016.

Santé et bien-être

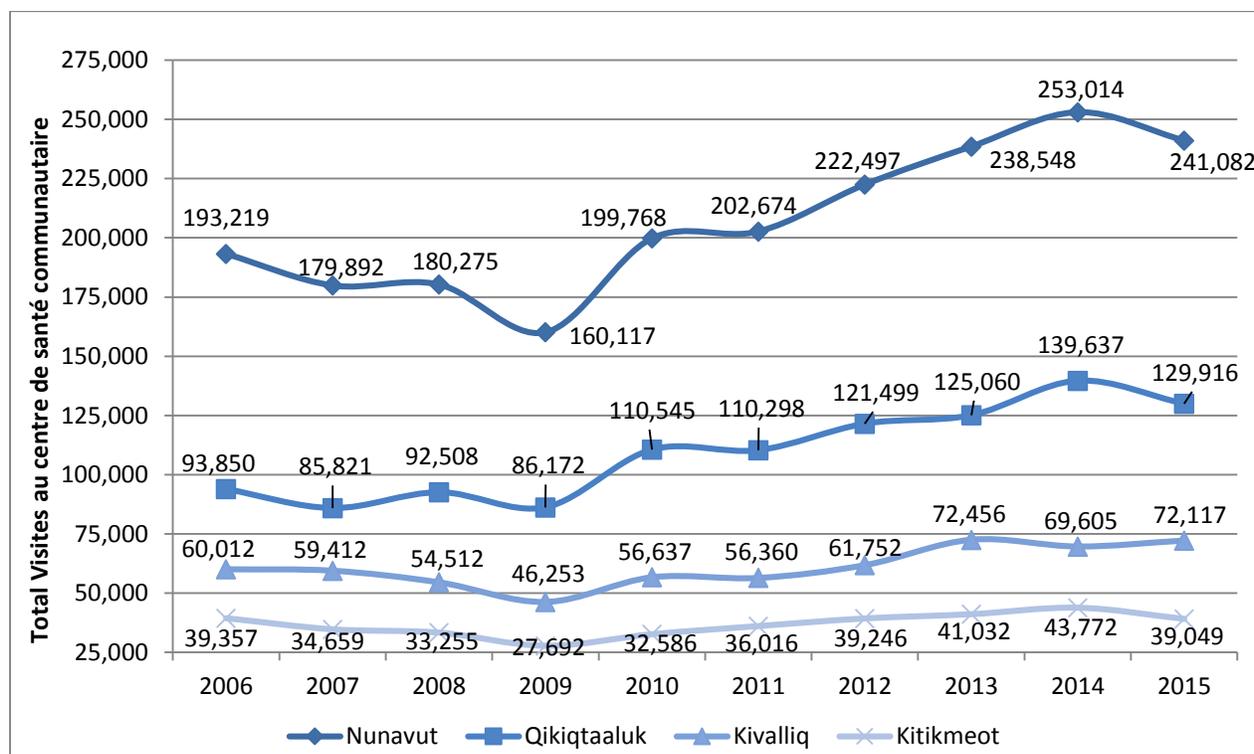
Santé

Visites au centre de santé communautaire

Le nombre de visites au centre de santé communautaire fournit une indication de la demande pour des soins de santé dans le territoire et ses régions, et est fréquemment inclus dans les suivis et les rapports socioéconomiques de projet.

Entre 2006 et 2015, le nombre de visites pour l'ensemble du Nunavut et chacune des régions a augmenté, à l'exception de l'année 2009 où le nombre a baissé dans toutes les régions, et le Kitikmeot où ce nombre a baissé entre 2007 et 2009.

Graphique 4 – Nombre total des visites au centre de santé communautaire pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2015



Source : Bureau de la statistique du Nunavut

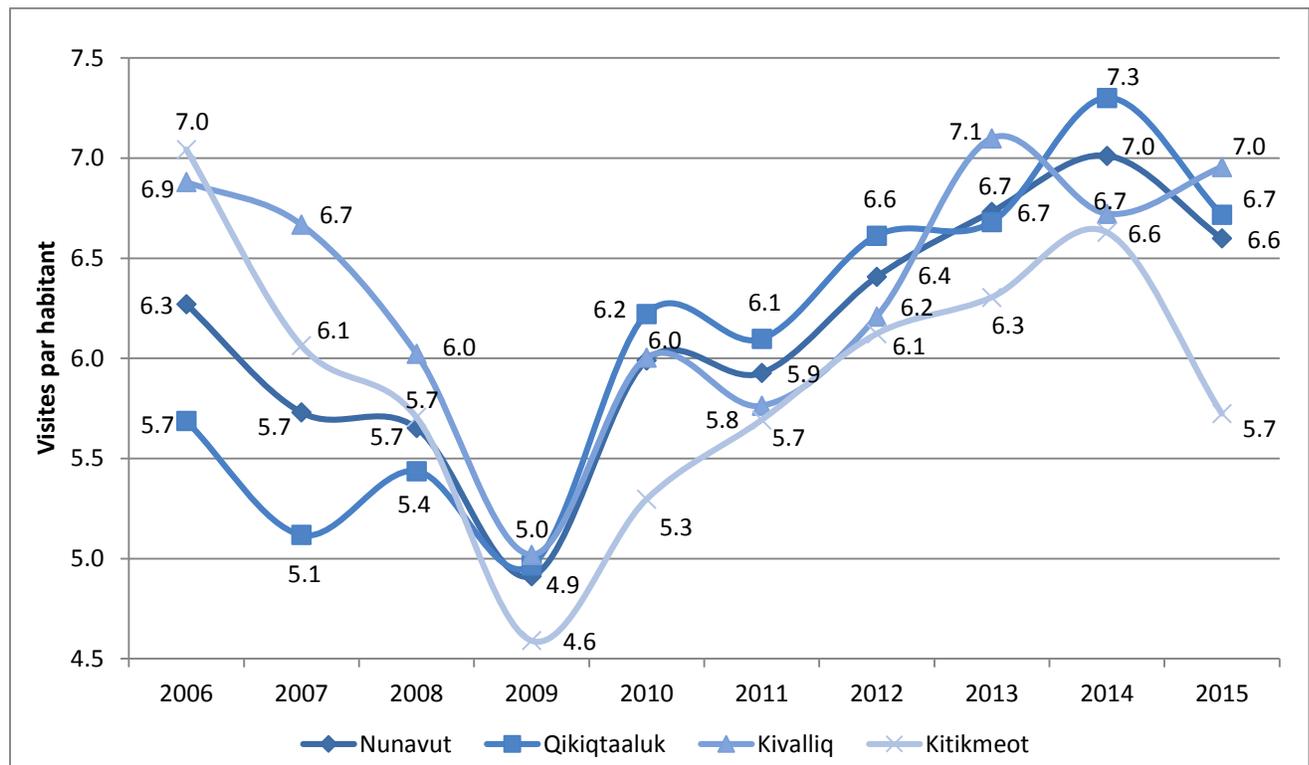
Les données sur le nombre de visites au centre de santé communautaire par habitant permettent de faire des comparaisons de l'utilisation des centres de santé dans les différentes régions. Cela permet également de mesurer les changements dans l'utilisation de ces services dans le temps, à mesure que croît la population.

Les données de 2006 à 2009 démontrent un déclin des niveaux d'utilisation dans toutes les régions, et d'un déclin prononcé en 2009 à l'échelle du territoire. Il se peut que les données de 2009 soient anormales, et possiblement le reflet de contraintes plus grandes dans l'offre et la prestation des services de santé communautaire plutôt qu'une indication de changements au niveau de la demande.

De 2010 à 2015, les niveaux d'utilisation ont généralement augmenté (sauf pour le Kitikmeot en 2015 où les niveaux d'utilisation ont diminué). La comparaison des niveaux d'utilisation, durant la période de 2006 à 2016 démontre que les niveaux d'utilisation ont augmenté dans l'ensemble du Nunavut et du Qikiqtaaluk, tandis qu'ils ont légèrement diminué au Kitikmeot et sont demeurés sensiblement les mêmes au Kivalliq.

À cause de la fluctuation des données, surtout en 2009, il est nécessaire d'utiliser ces données avec précaution pour évaluer la demande pour des services de santé communautaire.

Graphique 5 – ¹³Visites au centre de santé communautaire par habitant pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2015



Source : Bureau de la statistique du Nunavut

¹³ Les données annualisées sont présentées selon l'exercice financier (1^{er} avril au 31 mars).

Bien-être

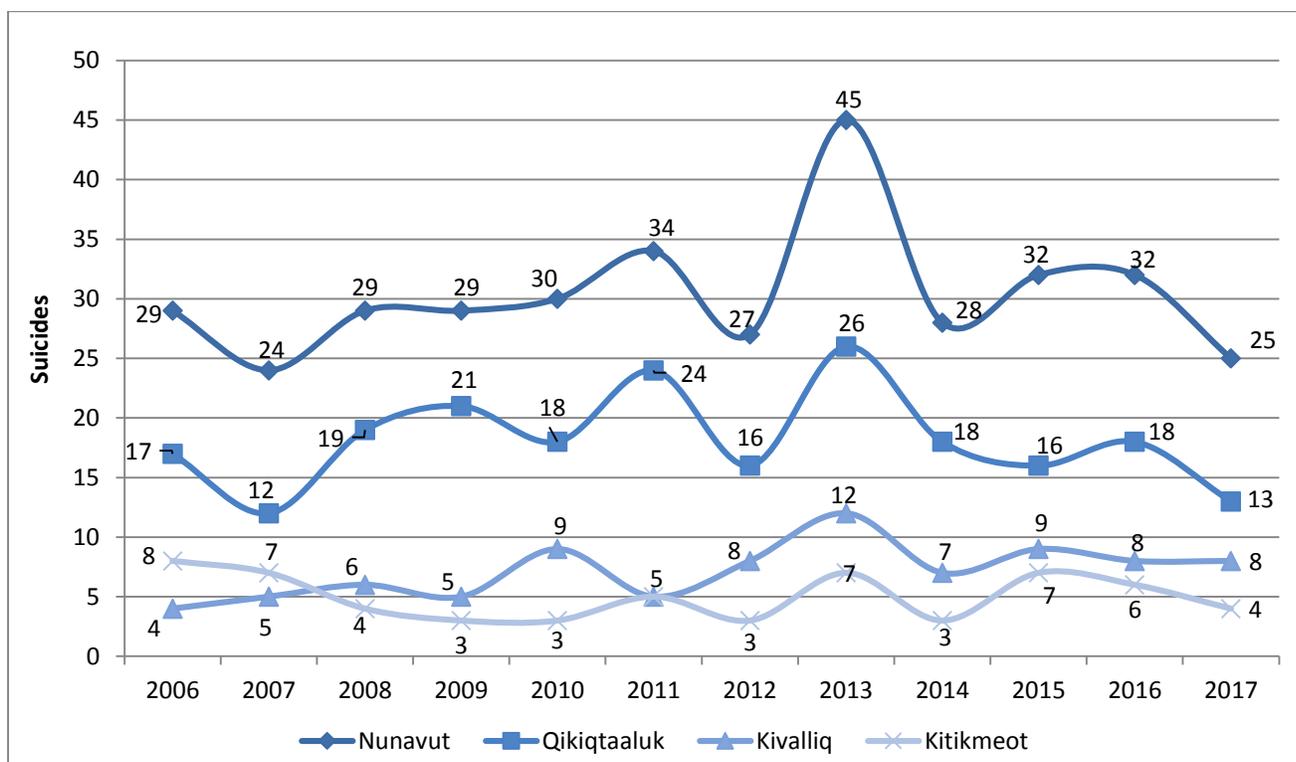
Suicides

Entre 2006 et 2017, le nombre de suicides au Nunavut a varié de 24 à 34 par année, sauf en 2013 où le nombre a atteint un sommet de 45 suicides. La plus grande fluctuation des nombres s’est produite au Qikiqtaaluk qui a varié de 12 à 26 par année.

Dans le Kivalliq, les nombres ont varié de 4 à 12 par année. Dans le Kitikmeot, le nombre des suicides a fluctué entre 3 et 8 par année.

La flambée du nombre de suicides dans le territoire en 2013 s’est produite dans les trois régions. Durant les autres années, le nombre élevé de suicides dans une région (p. ex., 24 dans le Qikiqtaaluk en 2011) coïncidait avec des chiffres moins élevés dans les autres régions (p. ex., 5 au Kivalliq et 5 au Kitikmeot en 2011).

Graphique 6 – Suicides pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2017



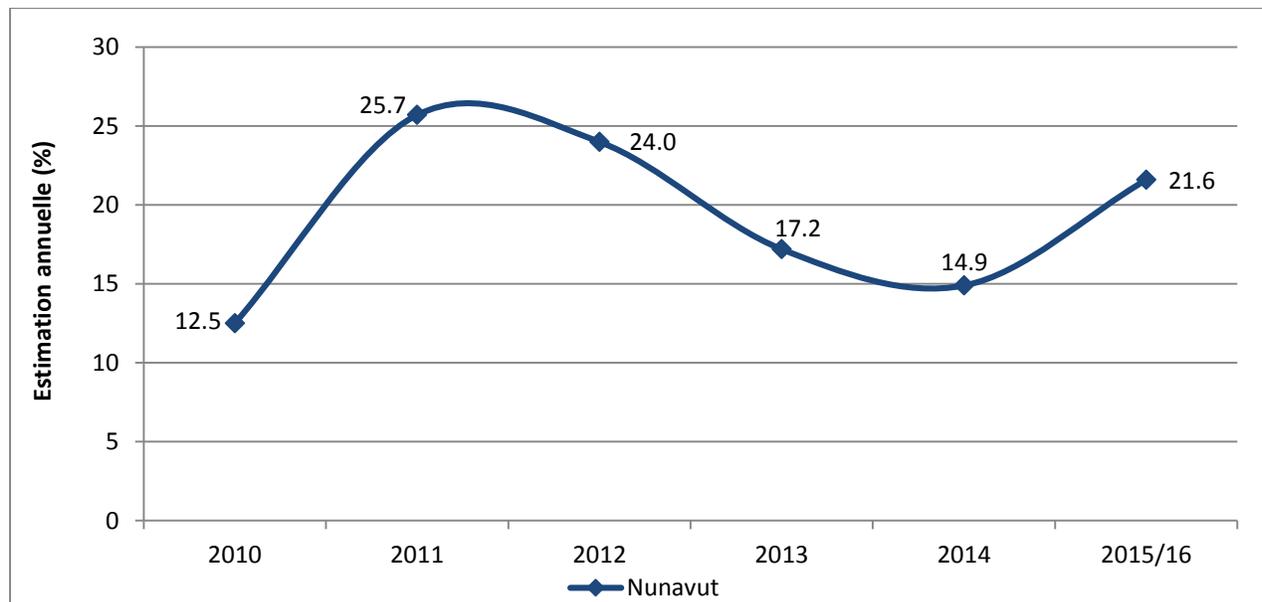
Source : Bureau de la statistique du Nunavut

Consommation excessive

La définition de « consommation excessive » fut modifiée en 2013 pour se conformer aux normes de l'Organisation mondiale de la santé et de Santé Canada. La méthode d'enquête a aussi été modifiée en 2013. (Voir la note en bas de page pour plus de détails). Par conséquent, les données présentées dans le graphique 7 doivent être considérées comme des tendances de consommation excessive plutôt que comme des données précises, grâce aux données plus récentes (2015-2016) ces chiffres seront plus pointus.

Les données de 2015-2016 indiquent que plus de 20 % de la population du Nunavut âgée de plus de 12 ans sont de grands buveurs.

Graphique 7 – ¹⁴ Pourcentage annuel de grands buveurs au Nunavut de 2010 à 2015



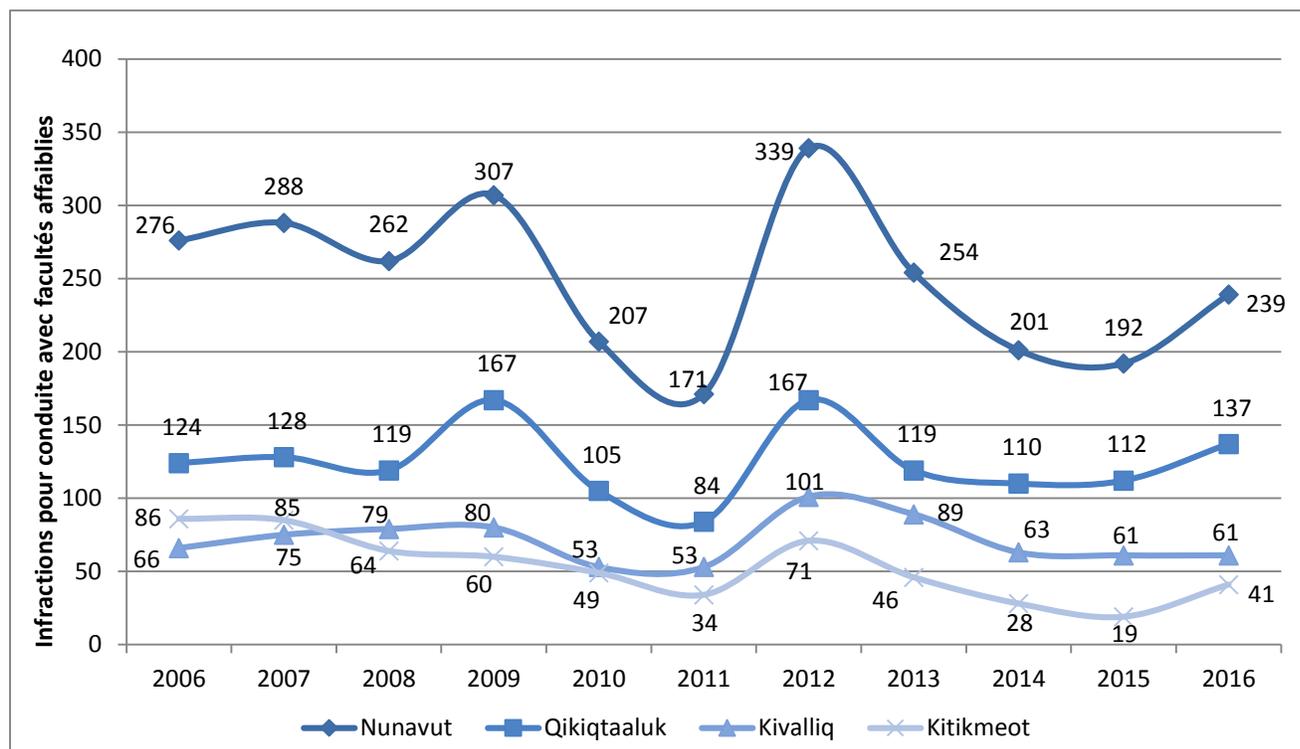
Source : Statistique Canada

¹⁴ Toutes les données présentées pour la période de 2010 à 2014 doivent être utilisées avec précaution. Les données présentées pour la période de 2010 à 2012 sont pour des « personnes âgées de 12 ans et plus ayant indiqué qu'elles ont consommé 5 verres ou plus en une même occasion, au moins une fois par mois au cours de la dernière année. » Les données de 2013-2014 présentées portent sur une « consommation excessive » pour laquelle une nouvelle définition fut adoptée en 2013 pour se conformer aux lignes directrices de l'Organisation mondiale de la santé et de Santé Canada. Une consommation excessive fait référence à des hommes ayant indiqué qu'ils avaient consommé 5 verres ou plus, ou à des femmes ayant indiqué qu'elles avaient consommé 4 verres ou plus en une même occasion, au moins une fois par mois au cours de la dernière année. Bien que cet indicateur puisse être encore utilisé pour les hommes, de 5 verres ou plus, dans les années antérieures, il n'est plus à propos pour les femmes. De plus, au Nunavut, depuis 2013, la couverture s'est élargie pour englober 92 % de la population ciblée. Avant 2013, la couverture était de 71 % puisque l'enquête ne touchait que les 10 plus grandes municipalités. Les données de 2015-2016 représentent une estimation de deux années pour la « consommation excessive », car « grands buveurs fait référence à des hommes ayant consommé 5 verres ou plus, ou à des femmes ayant consommé 4 verres ou plus en une même occasion, au moins une fois par mois au cours de la dernière année », ce qui les rend comparables avec les données de 2013-2014.

Les données disponibles sur la toxicomanie sont limitées. Aussi, les données portant sur les infractions criminelles pour facultés affaiblies ont été utilisées comme indicateurs de consommation excessive. Les données présentées dans le graphique 8 sur les infractions pour conduite avec facultés affaiblies incluent tant l'alcool que les drogues.

Durant la période de 2006 à 2016, le nombre d'infractions au Nunavut a varié de 171 (2011) à un sommet de 339 (2012). Les variations observées dans les données pour le Nunavut sont en adéquation avec les infractions constatées au Qikiqtaaluk. Le Qikiqtaaluk comptait de 84 à 167 infractions par année durant la période de 2006 à 2016. Dans le Kivalliq, le nombre d'infractions a varié de 53 à 110 par année et, dans le Kitikmeot, le nombre d'infractions a fluctué de 34 à 86 par année durant la période de 2006 à 2016.

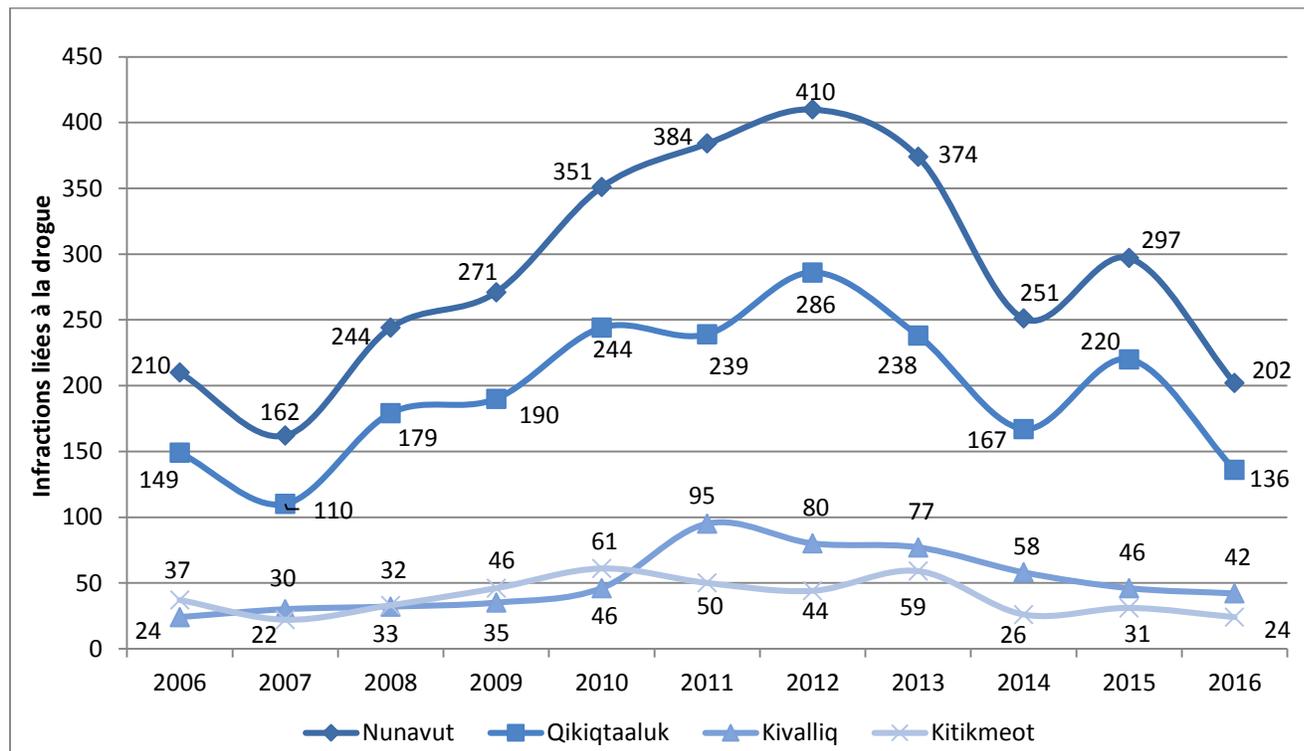
Graphique 8 – Infractions pour conduite avec facultés affaiblies pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2016



Source : Bureau de la statistique du Nunavut

Le graphique 9 présente le nombre annuel d'infractions criminelles liées à la drogue entre 2006 et 2016 pour les Nunavut et ses trois régions. La tendance territoriale des infractions liées à la drogue suit essentiellement celle observée dans le Qikiqtaaluk.

Graphique 9 – Infractions liées à la drogue pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2016



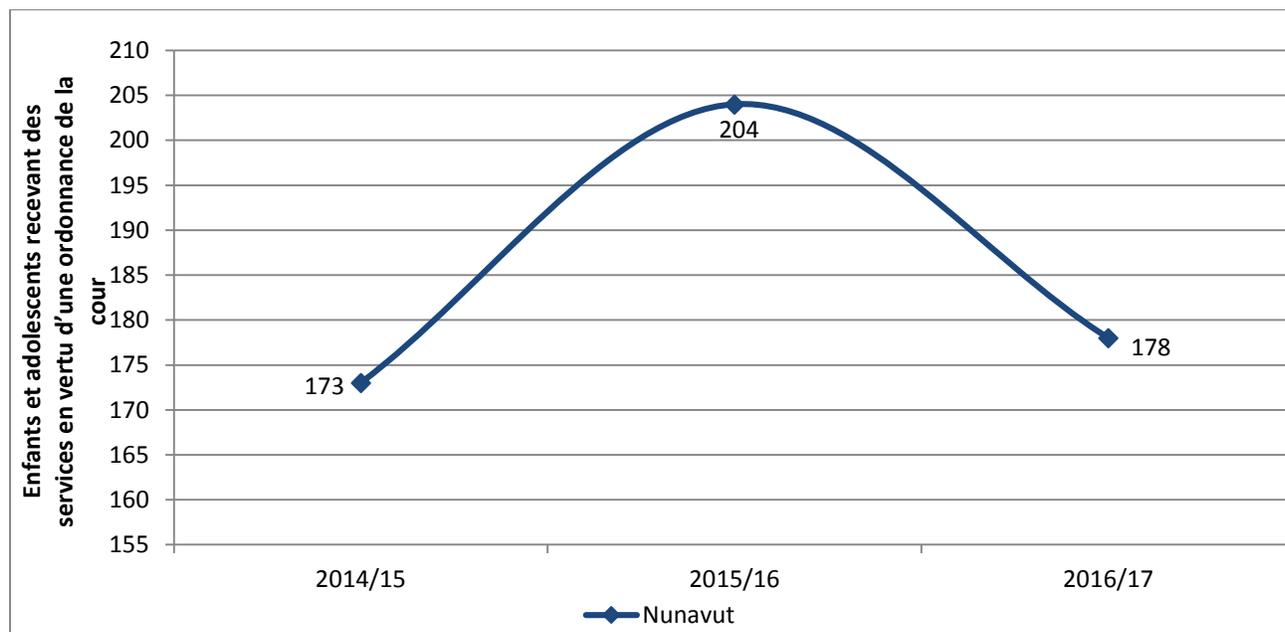
Source : Bureau de la statistique du Nunavut

Enfants et adolescents recevant des services en vertu d'une ordonnance de la cour

Les données sur les enfants et les adolescents recevant des services en vertu d'une ordonnance de la cour proviennent du rapport annuel des Services à la famille du gouvernement du Nunavut (Rapport annuel de la direction des Services à l'enfance et à la famille). Il n'existe pas de données comparables pour 2013-2013 ou 2013-2014, par conséquent, l'année de référence est 2014-2015.

Les données présentées dans le graphique 10 couvrent l'ensemble du territoire (les données par région ne sont pas disponibles) et démontrent que le nombre d'enfants ou d'adolescents recevant des services en vertu d'une ordonnance de la cour en 2014 était de 173, il était de 204 en 2015-2016, et de 178 en 2016-2017.

Graphique 10 – Enfants et adolescents recevant des services en vertu d'une ordonnance de la cour au Nunavut en 2014-2015 et 2015-2016



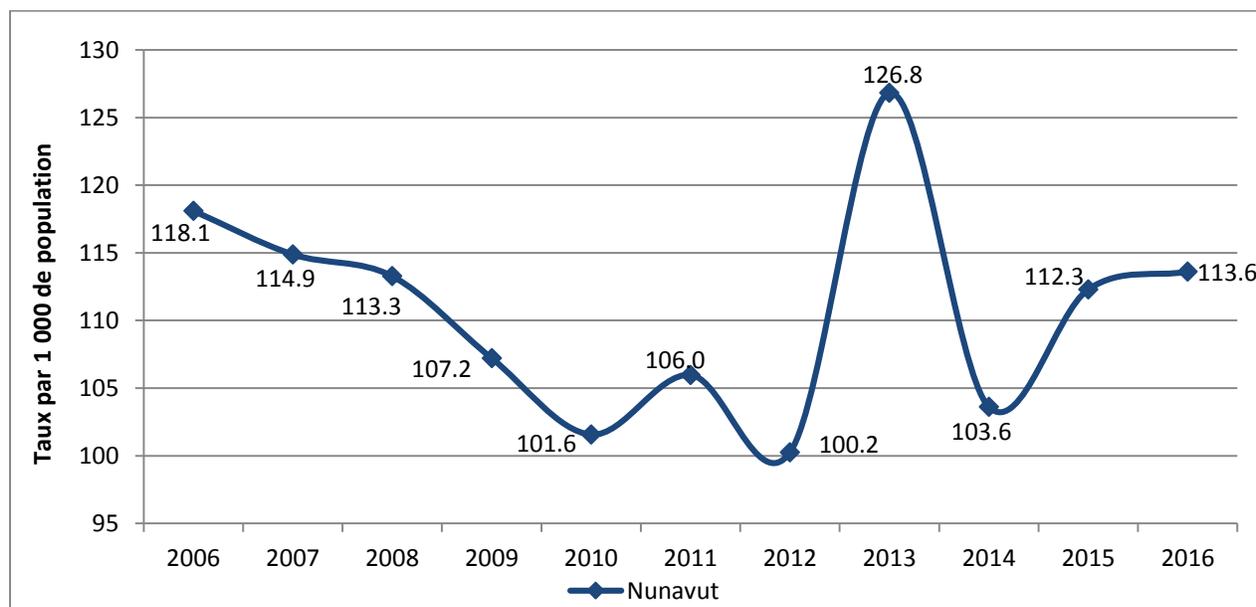
Source : Gouvernement du Nunavut, ministère des Services à la famille.

Grossesse précoce

La grossesse chez les adolescentes est un indicateur aussi bien de la santé et du bien-être que de la démographie (il aide à comprendre le taux de natalité).

Entre 2006 et 2016, le taux d'enfants nés vivants chez les femmes de moins de 20 ans variait de 100 à 118 par 1 000 de population, sauf une exception en 2013 où il fut de 126,8. Le taux de grossesse précoce au Nunavut est plus de 10 fois supérieur à celui du Canada. Au Canada, en 2016, le taux annuel d'enfants nés vivants chez les femmes de moins de 20 ans était de 8,5.

Graphique 11 – Taux d'enfants nés vivants chez les femmes de moins de 20 ans au Nunavut



Source : Bureau de la statistique du Nunavut

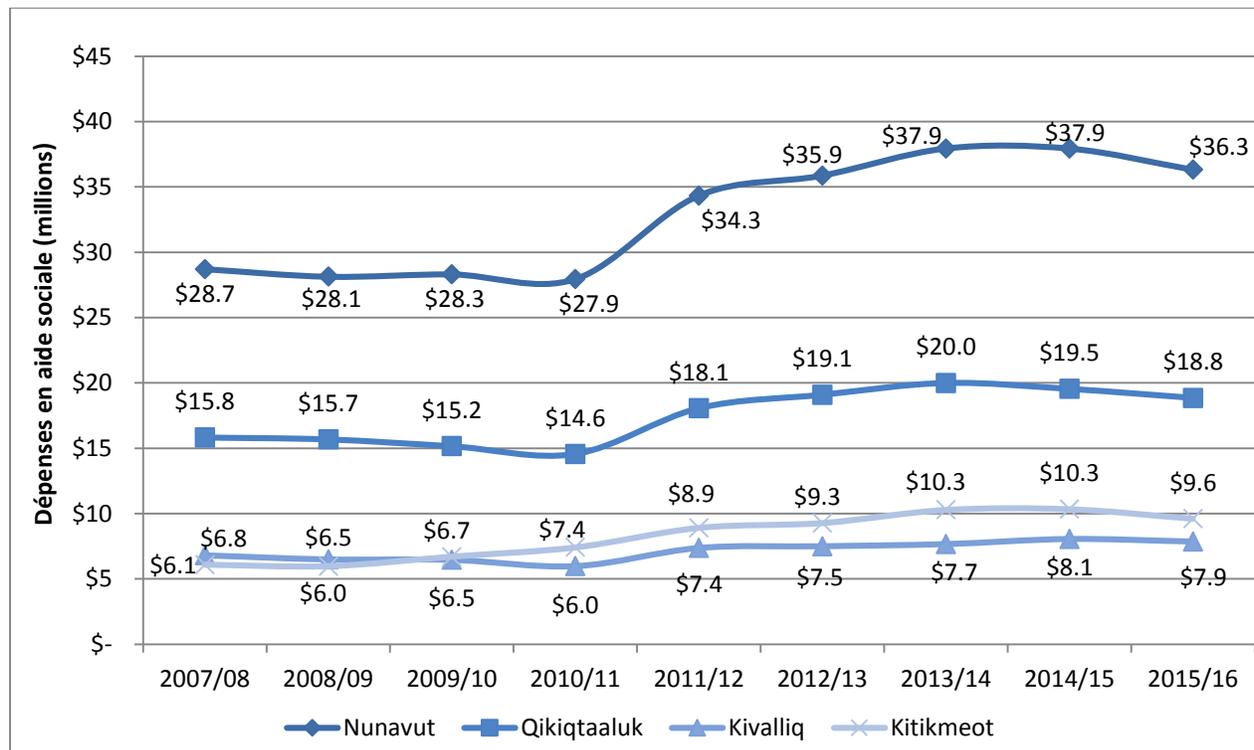
Aide sociale

Dépenses en aide sociale

Le graphique 12 présente les données des sommes (en millions \$) versées en aide sociale pour le Nunavut et ses régions de 2007-2008 à 2015-2016.

De façon générale, les dépenses ont augmenté dans toutes les régions et dans l'ensemble du territoire. Il y eut une légère diminution durant la période la plus récente (2015-2016) pour les régions et le territoire, mais elle était de seulement 1,6 million \$ pour l'ensemble du Nunavut, soit une petite fraction du montant total dépensé.

Graphique 12 – Dépenses en aide sociale pour le Nunavut et ses régions de 2007-2008 à 2015-2016



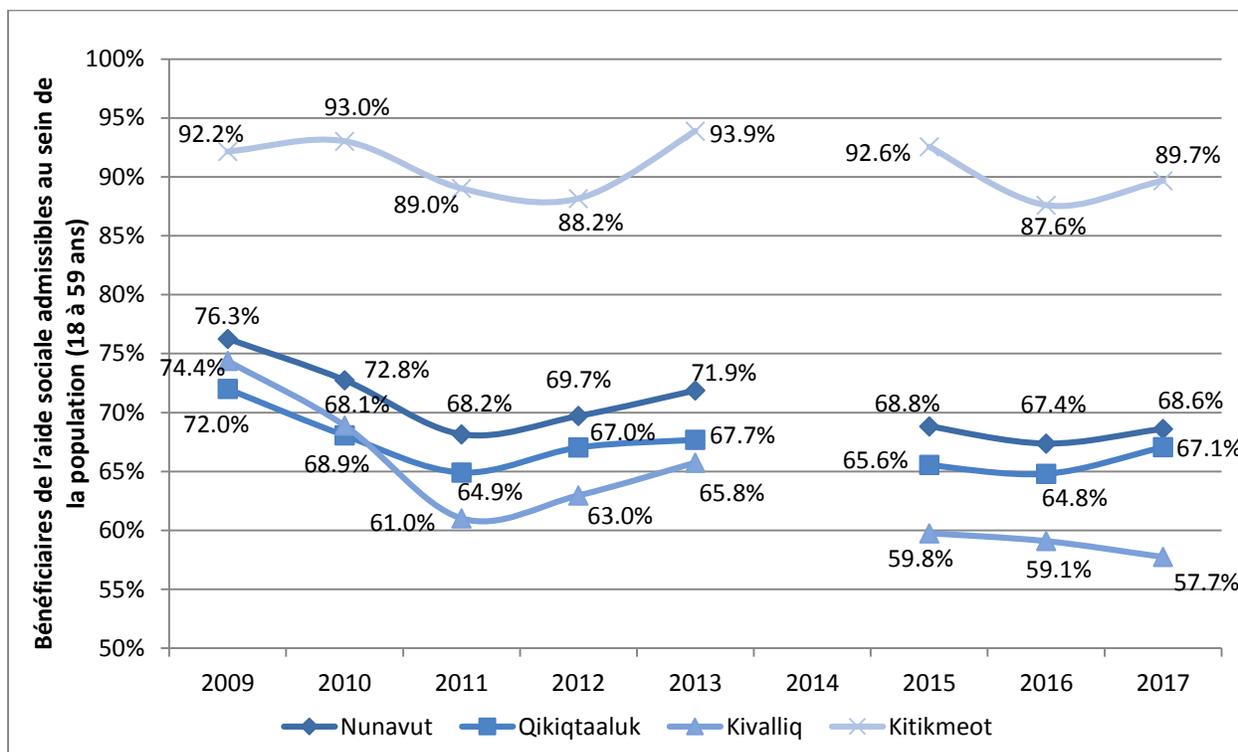
Source : Bureau de la statistique du Nunavut

Bénéficiaires de l'aide sociale

Le graphique 13 indique à quel point les Nunavummiuts sont dépendants de l'aide sociale. Toute personne âgée de 18 à 59 ans peut présenter une demande d'aide sociale et le graphique montre que les tendances du recours à l'aide sociale s'établissent à environ 70 % pour le territoire, que l'utilisation la plus élevée est au Kitikmeot (près de 90 % de la population admissible) et que cette utilisation s'établit entre 60 % et 75 % au Kivalliq et au Qikiqtaaluk.

Les données de 2017, particulièrement celles pour le Qikiqtaaluk doivent être utilisées avec précaution.

Graphique 13¹⁵ Pourcentage des bénéficiaires de l'aide sociale au sein de la population admissible¹⁶ pour le Nunavut et ses régions de 2009 à 2017



Source : Bureau de la statistique du Nunavut

¹⁵ Aucune donnée n'est disponible pour 2014.

¹⁶ « Tout résident du Nunavut âgés de 18 à 59 ans peut présenter une demande d'aide sociale. »

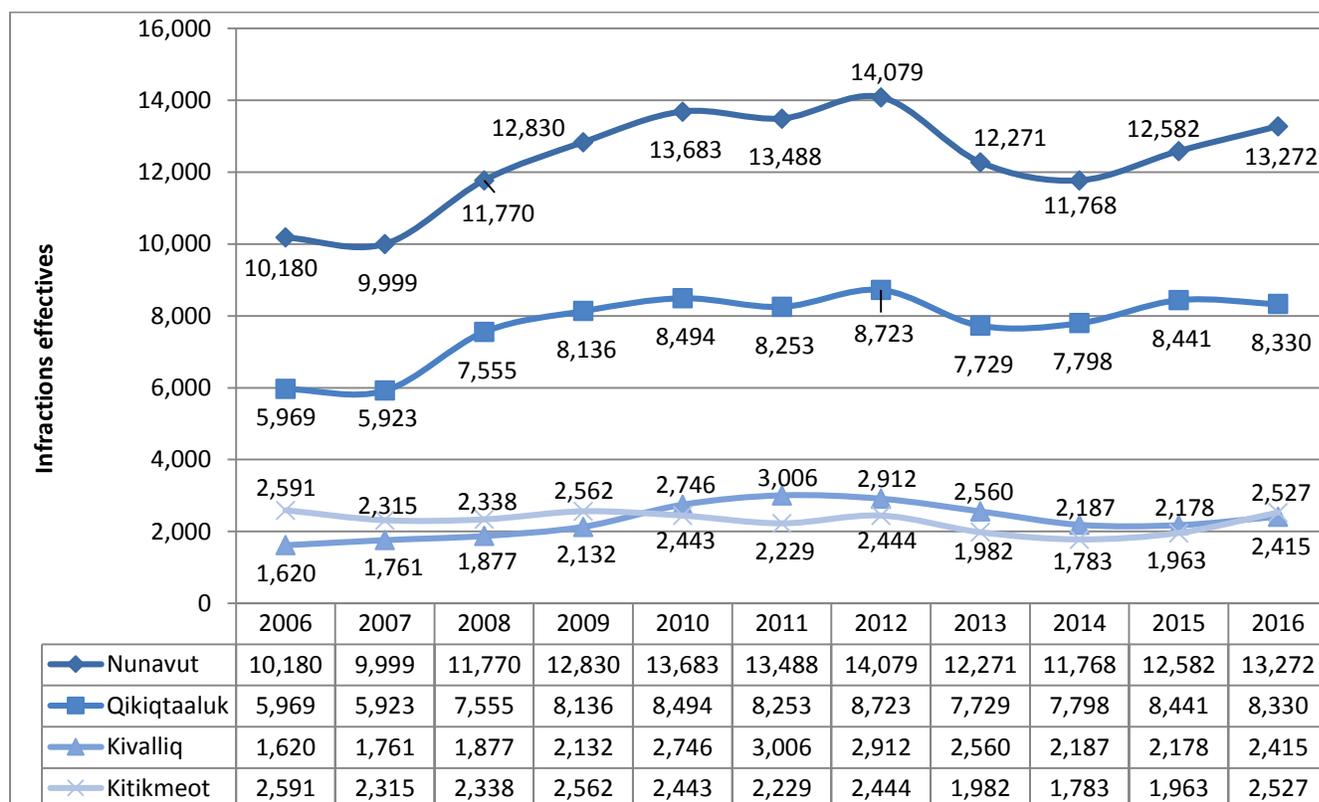
Sécurité publique

Infractions criminelles effectives

Le total des infractions criminelles pour la période de 2006 à 2016 est présenté au graphique 14. Les infractions criminelles peuvent être violentes (agression, meurtre, menaces, etc.) ou non violentes (vol, méfait, entrée par effraction, etc.).

Le nombre d'infractions criminelles au Nunavut, le Qikiqtaaluk et le Kivalliq a augmenté au cours des 10 dernières années malgré qu'il y ait eu de légers déclin du nombre des infractions. Au Kitikmeot, le nombre d'infractions est demeuré relativement constant au cours de cette période de 10 ans.

Graphique 14 – Infractions pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2016

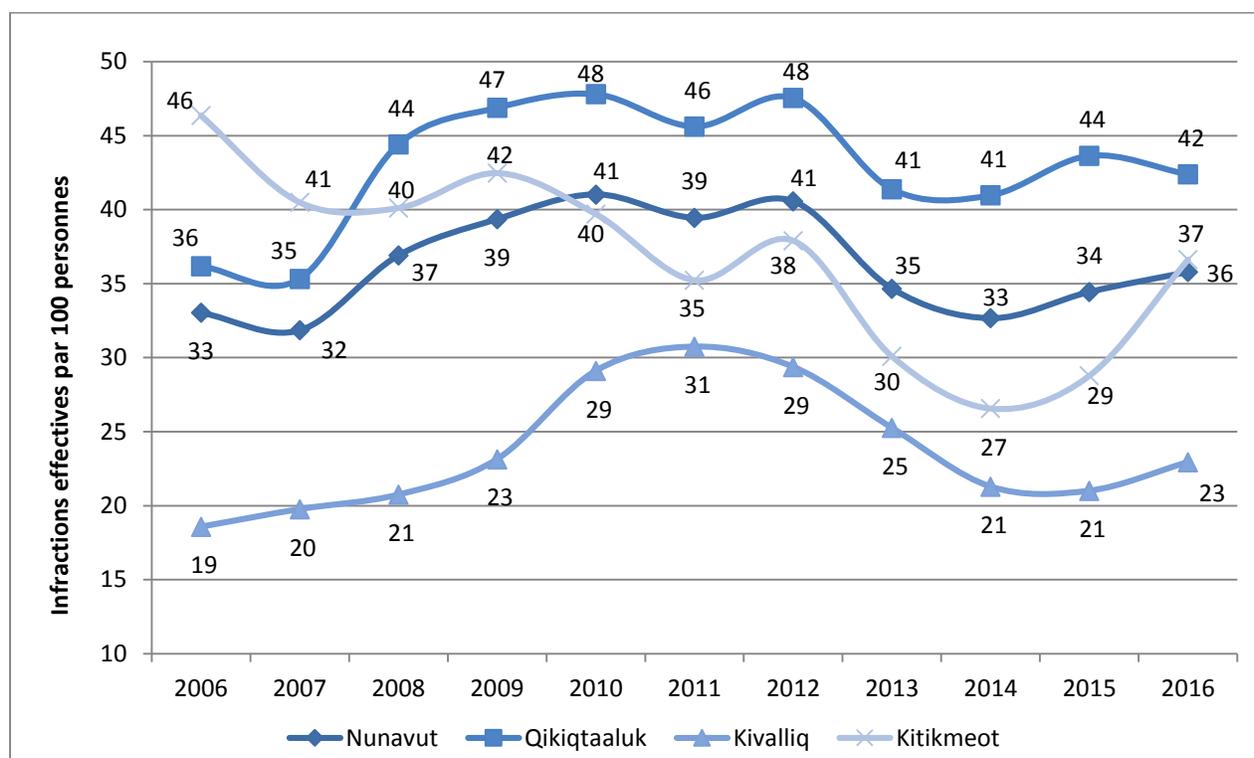


Source : Bureau de la statistique du Nunavut

Le graphique 15 fournit une indication à savoir si le nombre d'infractions est véritablement en croissance ou n'est pas plutôt relatif à la taille de la population. Le Kivalliq connaît le nombre le moins élevé d'infractions par 100 habitants¹⁷, mais le nombre d'infractions a augmenté de manière importante au cours des 5 années entre 2009 et 2013.

Au Kitikmeot, le nombre d'infractions par 100 personnes a généralement diminué, bien que ce ne fut pas une diminution linéaire. La tendance au Nunavut suit généralement celle de la région du Qikiqtaaluk.

Graphique 15 – Infractions effectives par 100 personnes pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2016



Source : Bureau de la statistique du Nunavut

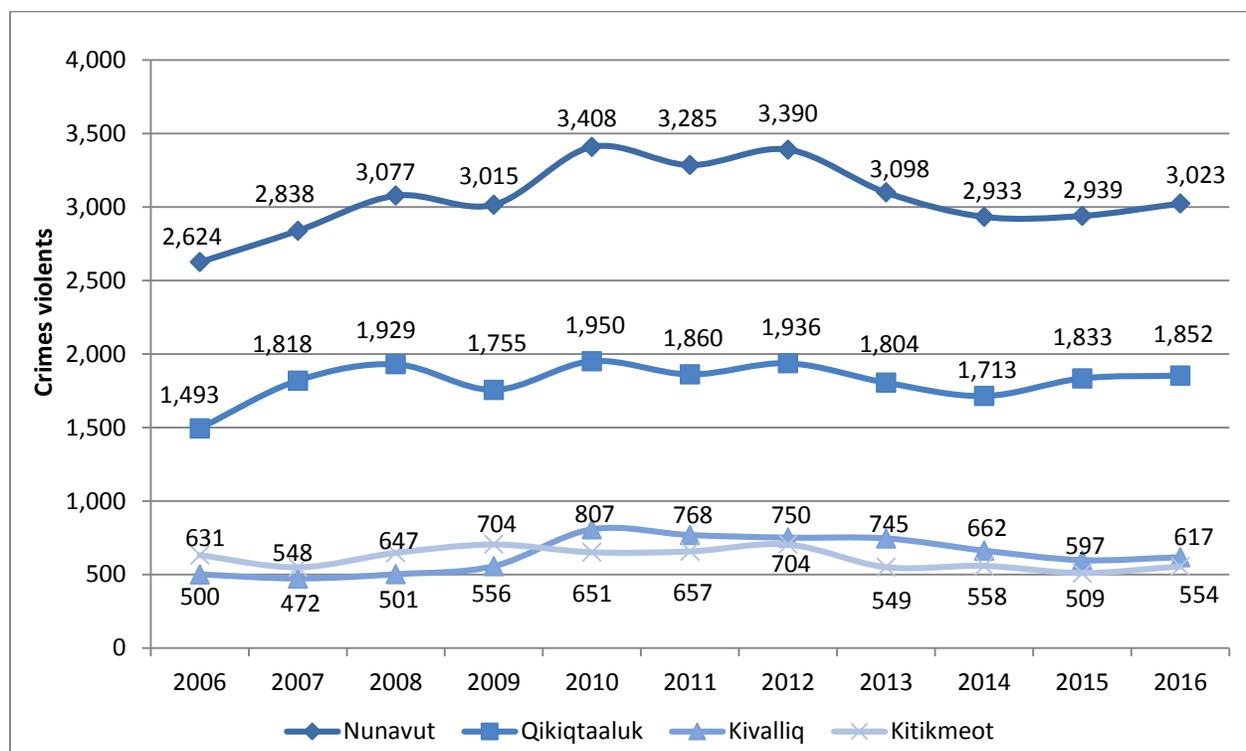
¹⁷ Le paramètre – le nombre d'infractions par 100 personnes est, croyons-nous, compréhensible par les membres des collectivités et est cohérent avec les rapports socioéconomiques de projet réalisés par les entreprises minières. Le Bureau de la statistique du Nunavut, conformément à l'approche adoptée par Statistique Canada, base le nombre d'infractions sur 100 000 personnes.

Crimes violents

Les graphiques 16 et 17 ci-après portent sur le sous-ensemble des crimes violents extrait du total des données sur les infractions présentées dans les graphiques précédents, 14 et 15.

Le graphique 16 présente le nombre d'infractions criminelles avec violence. Ce nombre a augmenté entre 2006 et 2016 dans l'ensemble du Nunavut ainsi que dans le Qikiqtaaluk, il est demeuré relativement inchangé au Kitikmeot et a légèrement augmenté au Kivalliq. Le Kivalliq a connu une flambée de crimes violents entre 2010 et 2013.

Graphique 16 – Crimes violents pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2016

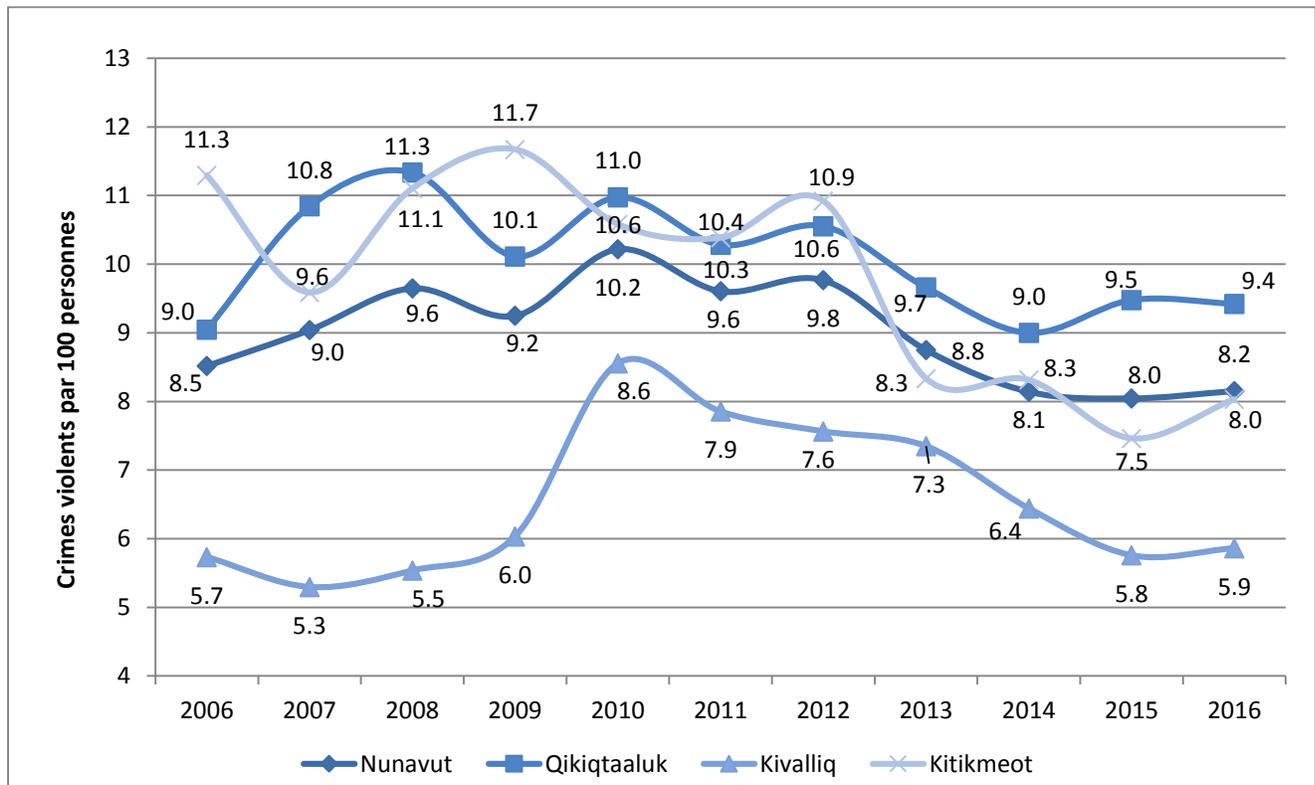


Source : Bureau de la statistique du Nunavut

Le graphique 17 fournit une indication à savoir si le nombre de crimes violents est véritablement en croissance ou n'est pas plutôt relatif à la taille de la population.

Au Kivalliq, le nombre de crimes violents a connu une flambée durant la période de 2010 à 2013, comme ce fut le cas pour tous les crimes (voir le graphique 15). Le nombre de crimes avec violence par 100¹⁸ personnes dans les deux autres régions a quelque peu fluctué chaque année, mais a connu une tendance décroissante au cours des 10 années observées.

Graphique 17 – Crimes violents par 100 personnes pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2016



Source : Bureau de la statistique du Nunavut

¹⁸ Le paramètre – le nombre d’infractions par 100 personnes est, croyons-nous, compréhensible par les membres des collectivités et est cohérent avec les rapports socioéconomiques de projet réalisés par les entreprises minières. Le Bureau de la statistique du Nunavut, conformément à l’approche adoptée par Statistique Canada, base le nombre d’infractions sur 100 000 personnes.

Sécurité alimentaire

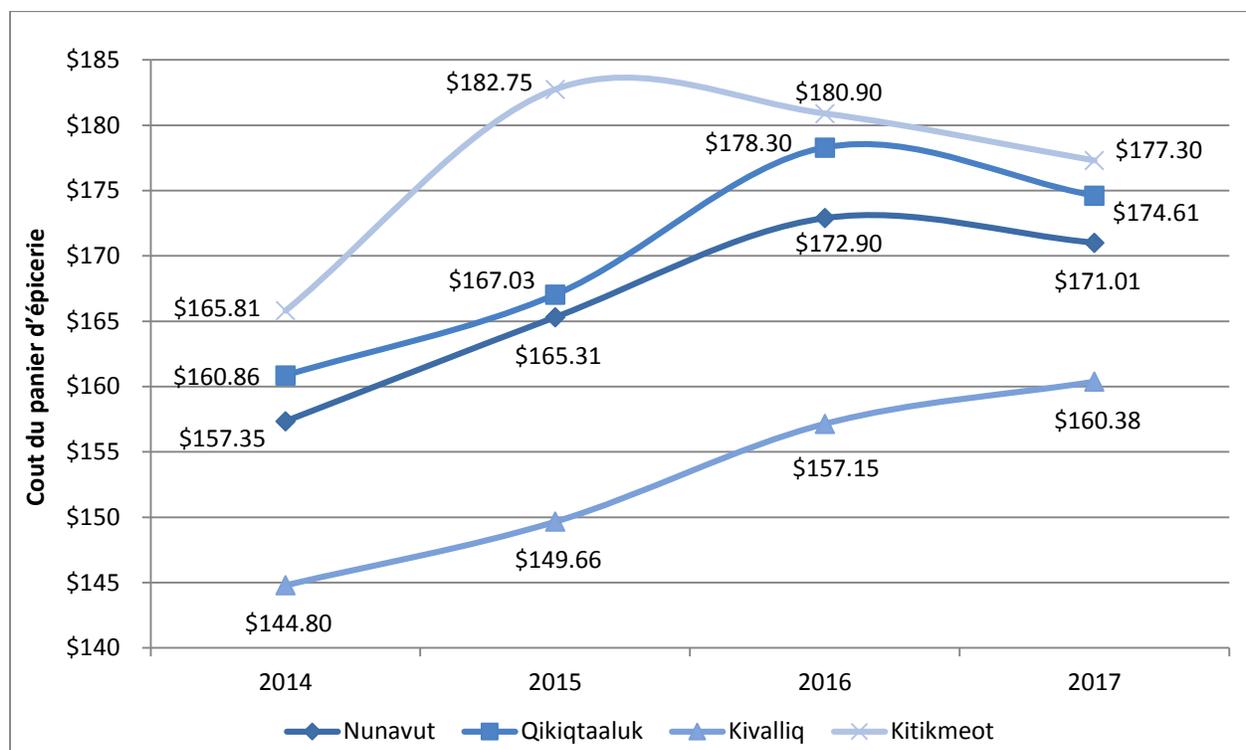
Cout des aliments (accessibilité)

Cout du panier d'épicerie

Le cout élevé de la nourriture importée au Nunavut affecte la sécurité alimentaire des Nunavummiuts. Plus le cout est élevé, plus il est difficile pour les Nunavummiuts d'avoir suffisamment d'aliments nutritifs et de qualité.

Le graphique 18 présente les différences de cout des mêmes 24 aliments de base dans chaque région et pour l'ensemble du territoire. Les aliments importés sont les plus chers au Kitikmeot et les moins dispendieux au Kivalliq.

Graphique 18 – Cout¹⁹ de 24 aliments sélectionnés pour le panier d'épicerie pour le Nunavut et ses régions de 2014 à 2017



Source : Sondage sur le prix des aliments au Nunavut, Bureau de la statistique du Nunavut

¹⁹ Les prix ont été recueillis en mars de chaque année.

Sécurité alimentaire (accès)

Sécurité et insécurité alimentaires au sein de la population

Souffrir d'insécurité alimentaire signifie ne pas avoir les moyens d'avoir accès à de la nourriture abordable, saine et sécuritaire. En 2011-2013 au Nunavut, 36,7 % des ménages souffraient d'insécurité alimentaire modérée ou grave. D'autre part, quelque 13 % des ménages canadiens souffraient d'insécurité alimentaire en 2012²⁰. Le Nunavut possède le plus haut taux d'insécurité alimentaire du Canada et cette situation va croissant. Entre 2007-2008 et 2011-2012, le pourcentage des ménages nunavots souffrant d'insécurité alimentaire a bondi de 4,8 %.

Bien que la sécurité alimentaire représente un important problème au Nunavut et qu'elle va en croissant, les données à ce sujet sont limitées et désuètes. Une brève description des sources et des données disponibles pour mesurer la sécurité et l'insécurité alimentaires apparaît ci-après. Deux sources sont utilisées pour analyser la sécurité alimentaire au Nunavut :

- Enquête auprès des peuples autochtones (EPA) (2006 et 2012)²¹
- Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) (2007, 2008, 2011, 2012, 2014-2015)²²

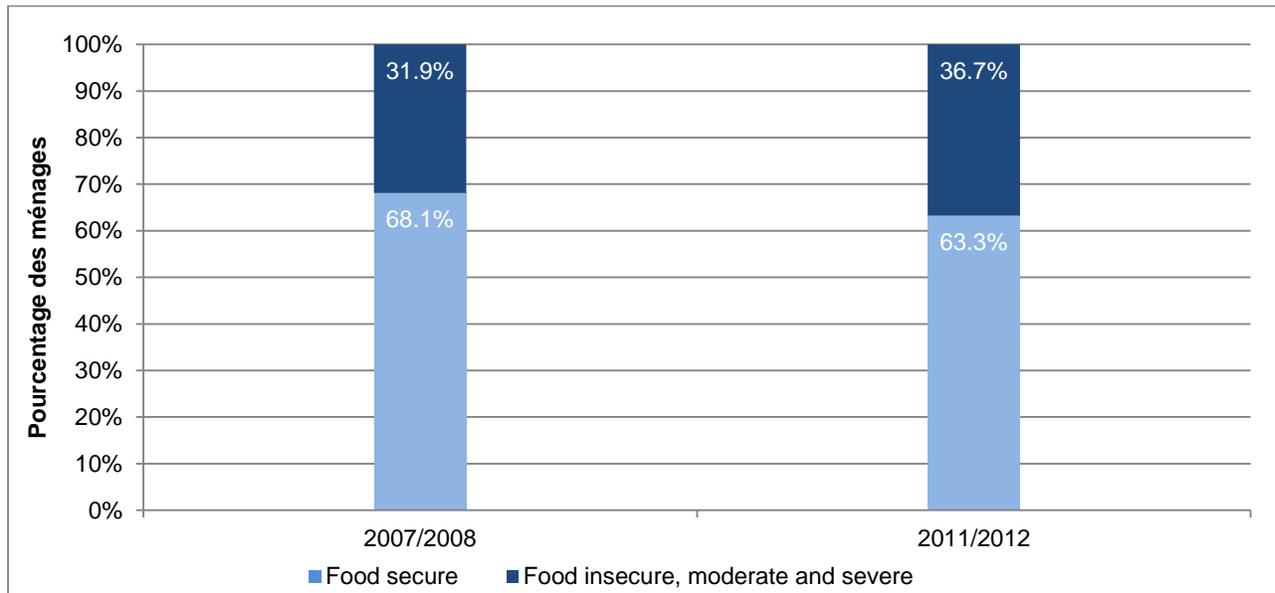
²⁰ Tarasuk, Valerie, Andy Mitchell et Naomi Dachner. 2014. Insécurité alimentaire des ménages au Canada, 2012. Toronto. Recherche pour déterminer des options de politique afin de réduire l'insécurité alimentaire [Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF)].

²¹ Les données sur la sécurité alimentaire sont collectées par EPA à tous les cinq ans. Les données de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017 seront disponibles pour le RSSÉN de 2019. Par contre, les données sur la sécurité alimentaire de l'EPA 2017 pourraient être incompatibles avec les données des enquêtes de 2006 et 2012. L'EPA de 2017 s'est penchée essentiellement sur les causes économiques de la faim, contrairement aux enquêtes précédentes.

²² La collecte de données sur la sécurité alimentaire de l'ESCC était optionnelle entre 2012 et 2017. L'ESCC a collecté les données pour le Nunavut jusqu'en 2015 et ces données sont disponibles pour le territoire. Les données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2017-2018 seront disponibles pour la rédaction du prochain RSSÉN en 2019. PROOF de l'Université de Toronto étudie et surveille la sécurité alimentaire à travers le Canada à l'aide des données de l'ESCC et produit chaque année des analyses sur la sécurité alimentaire en lien avec l'âge, le revenu et la santé. La première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté fut publiée en octobre 2018 et s'est engagée à collecter annuellement les données sur la sécurité alimentaire par le biais de l'ESCC. Cependant, certains paramètres pourraient être modifiés.

Les données de l'ESCC sont utilisées dans ce rapport, car la collecte annuelle des données sur la sécurité alimentaire débutera seulement en 2017-2018. Les données de l'ESCC pour le Nunavut pour les années 2007-2008 et 2011-2012 sont présentées dans le graphique 19.²³

Graphique 19 – Estimation de l'état d'insécurité alimentaire des ménages du Nunavut pour 2007-2008 et 2011-2012



Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, Statistique Canada

Sécurité et insécurité alimentaires chez les Inuits

Les données sur la sécurité alimentaire chez les Inuits sont plus incohérentes et désuètes que celles pour l'ensemble de la population. Une brève description des sources et des données disponibles pour cet indicateur est présentée ci-après.

Les Enquêtes auprès des peuples autochtones de 2006 et 2012 contiennent des données sur la sécurité alimentaire chez les Inuits. Par contre, elles ne sont pas utilisées dans ce rapport parce qu'elles datent et que les indicateurs et paramètres des enquêtes plus anciennes ne correspondraient sans doute pas avec ceux de l'EPA de 2017. Notre intention est de fournir des informations sur la sécurité et l'insécurité alimentaires dans le rapport de suivi 2019, une fois que les données de l'EPA de 2017 seront disponibles et que la cohérence entre les indicateurs et les paramètres des différentes années aura été confirmée.

Les rapports de suivi de 2017 des entreprises minières incluent une CVSÉ sur la sécurité alimentaire au niveau communautaire et régional, mais ne fournissent pas de données. Les seules informations sur la sécurité alimentaire fournies pour certains projets concernent des données relatives à des questions de sécurité alimentaire des

²³ La faisabilité de fournir les données de l'ESCC sur la sécurité alimentaire par région doit faire l'objet d'un examen en prévision des prochains rapports de suivi.

employés, comme la quantité de nourriture traditionnelle servie à la mine ou l'offre de choix nutritifs sur le site.

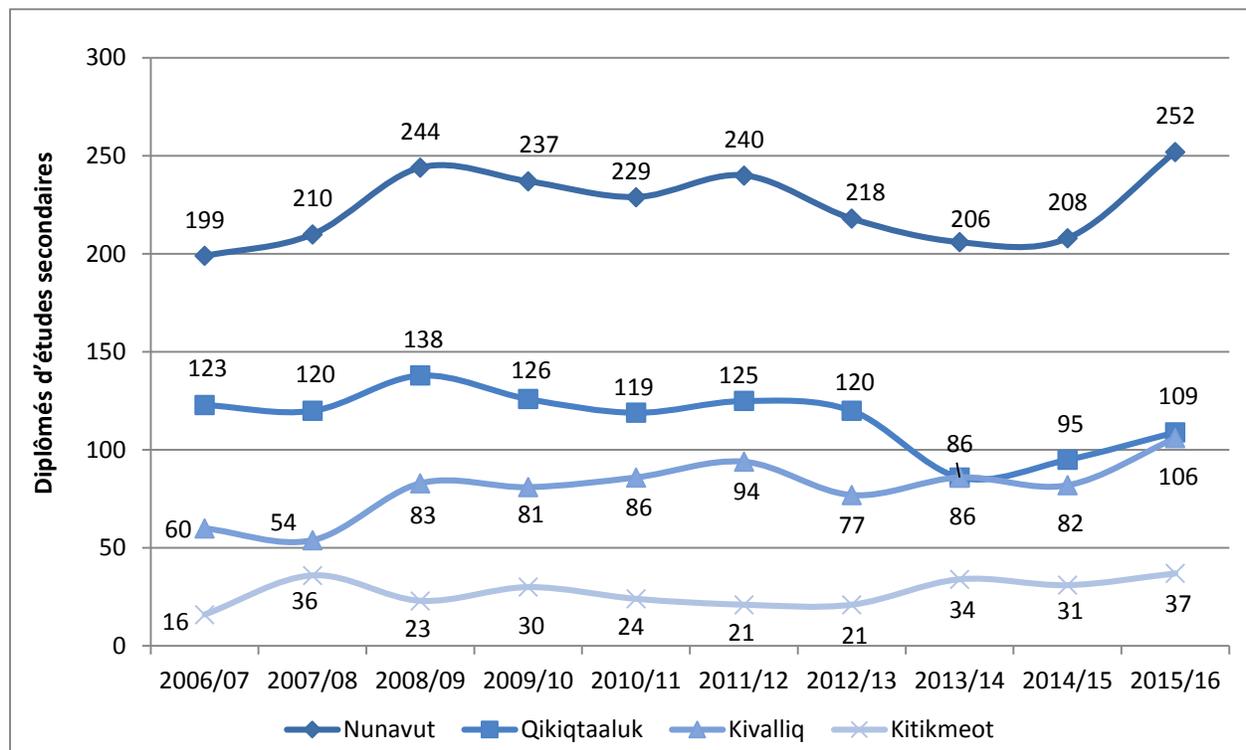
Éducation

Niveau de scolarité atteint

Diplômés d'études secondaires

Le nombre de diplômés d'études secondaires au Nunavut a généralement augmenté entre 2006-2007 et 2015-2016. Cette augmentation s'est produite dans le Kivalliq (de 60 en 2006-2007 à 106 en 2015-2016) et le Kitikmeot (de 16 en 2006-2007 à 37 en 2015-2016). Dans le Qikiqtaaluk, à l'exception de 2008-2009 et 2009-2010, les chiffres sont demeurés inchangés ou ont décliné, le plus important déclin étant survenu en 2013-2014.

Graphique 20 – ²⁴Diplômés d'études secondaires pour le Nunavut et ses régions de 2006-2007 à 2015-2016



Source : Bureau de la statistique du Nunavut

²⁴ « Le nombre de diplômés est totalisé à la fin de chaque année civile. »

Certificat ou diplôme le plus élevé

La population inuite a un niveau d'éducation inférieur à celui de la population du Nunavut en général. Le plus grand écart en matière de réussite scolaire entre les Inuits et la population en général se retrouve aux deux extrémités du spectre : les personnes qui n'ont reçu aucun certificat d'éducation formelle et les personnes qui ont réussi l'université. Au cours de la période de 2006 à 2016, plus de 60 % de la population inuite ne détenait aucun certificat d'éducation, ce qui est de 10 % plus élevé que le pourcentage de la population totale qui n'avait pas de certificat d'éducation formelle. D'autre part, le pourcentage des Inuits sans certificat d'éducation a décliné d'environ 5 % entre 2011 et 2016, principalement parce que davantage d'Inuits ont achevé leur secondaire. Les Inuits ayant achevé l'université sont sous-représentés au sein de la population totale. En 2016, 11,5 % de la population totale du Nunavut avait achevé l'université tandis que seulement 2,4 % de la population inuite avait fait de même.

Tableau 5 – Certificat ou diplôme le plus élevé pour le Nunavut et ses régions en 2006, 2011 et 2016

Année	Certificat ou diplôme le plus élevé	Nunavut		Qikiqtaaluk	Kivalliq	Kitikmeot
		Total	Inuits ²⁵	Total	Total	Total
2006	Aucun certificat ou diplôme	57,3 %	68,7 %	52,3 %	64,6 %	61,4 %
	Diplôme d'études secondaires ou certificat équivalent	10,9 %	9,6 %	12,4 %	10,1 %	7,7 %
	Certificat ou diplôme en apprentissage ou de métiers	7,0 %	6,7 %	5,9 %	6,4 %	10,9 %
	Collège, CEGEP ou autre certificat ou diplôme non universitaire	14,2 %	12,1 %	16,4 %	10,8 %	12,4 %
	Certificat ou diplôme universitaire	10,7 %	2,9 %	12,9 %	8,3 %	7,4 %
2011	Aucun certificat ou diplôme	55,9 %	67,4 %	51,6 %	60,9 %	61,7 %
	Diplôme d'études secondaires ou certificat équivalent	13,3 %	12,5 %	14,6 %	12,8 %	10,3 %
	Certificat ou diplôme en apprentissage ou de métiers	7,6 %	7,8 %	7,0 %	7,8 %	9,2 %
	Collège, CEGEP ou autre certificat ou diplôme non universitaire	12,5 %	10,5 %	14,0 %	10,9 %	11,0 %
	Certificat ou diplôme universitaire	10,5 %	1,8 %	12,9 %	7,6 %	8,0 %
2016	Aucun certificat ou diplôme	50,7 %	61,4 %	46,0 %	56,2 %	56,2 %
	Diplôme d'études secondaires ou certificat équivalent	15,1 %	14,9 %	16,3 %	15,3 %	11,2 %
	Certificat ou diplôme en apprentissage ou de métiers	7,7 %	7,8 %	6,4 %	7,8 %	11,3 %
	Collège, CEGEP ou autre certificat ou diplôme non universitaire	15,0 %	13,5 %	16,6 %	12,9 %	13,1 %
	Certificat ou diplôme universitaire	11,5 %	2,4 %	14,7 %	7,8 %	8,0 %

Source : Statistique Canada

²⁵Les données de 2006 proviennent de la « population ayant une identité autochtone ». Bien que les Inuits représentaient 98,9 % de la « population ayant une identité autochtone », ces données doivent être utilisées avec précaution, car elles ne sont pas comparables avec celles de 2011 et 2016 qui présente ces données pour les Inuits seulement.

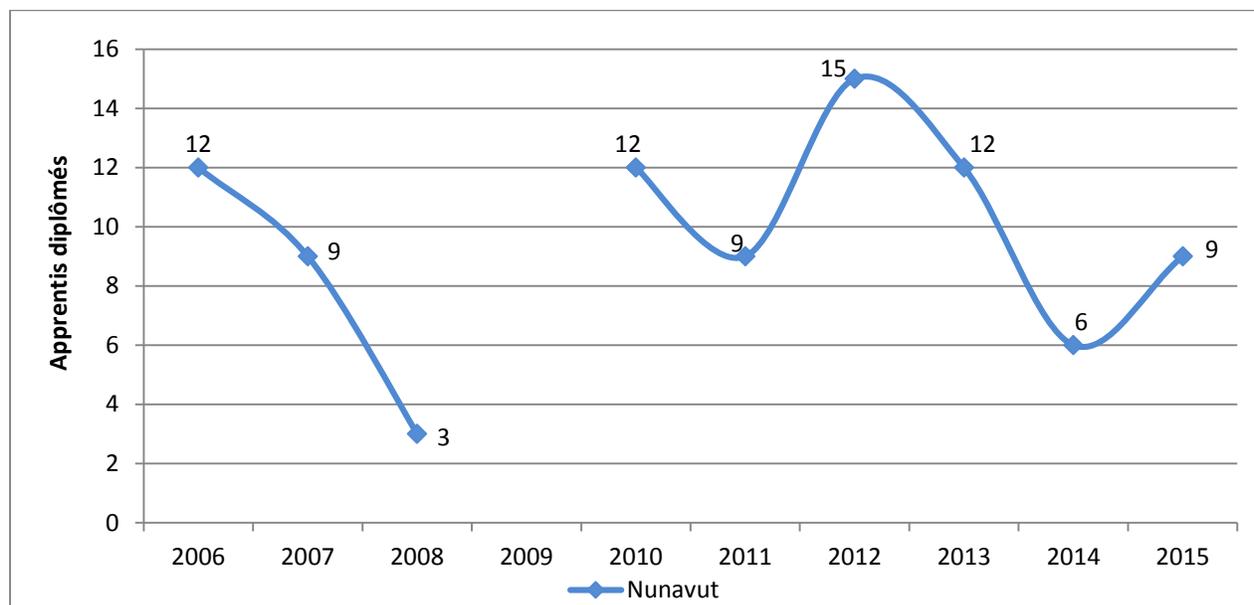
Apprentis diplômés

Le développement minier fournit des possibilités d'apprentissage et de métiers.

Le nombre effectif de diplômés par année par rapport à la population totale du Nunavut est présenté au graphique 21. Les données ne sont pas disponibles pour 2009, non plus que les données par région pour la population inuite.

Au cours des neuf années pour lesquelles des données sont fournies ci-après, 9 à 10 personnes en moyenne ont obtenu leur diplôme chaque année, les nombres varient considérablement, alors les années 2008 et 2014 ont produit le moins de diplômés et que 2006, 2010, 2012 et 2013 en ont produit le plus.

Graphique 21 – ²⁶Apprentis diplômés pour le Nunavut de 2006 à 2015



Source : Bureau de la statistique du Nunavut

²⁶ Aucune donnée disponible pour 2009.

Inscriptions

Apprentis inscrits

Le nombre d'étudiants inscrits dans des programmes d'apprentissage au cours de la période de 2006 à 2015 était chaque année dix fois plus élevé que le nombre de personnes ayant obtenu un certificat d'apprentissage ou de métier. Les chiffres sur les inscriptions du graphique 22 incluent les apprentis qui ne sont pas inscrits à une formation formelle en classe. Aussi, la plupart des programmes d'apprentissage sont pluriannuels et toutes les années sont incluses dans les données d'inscription.

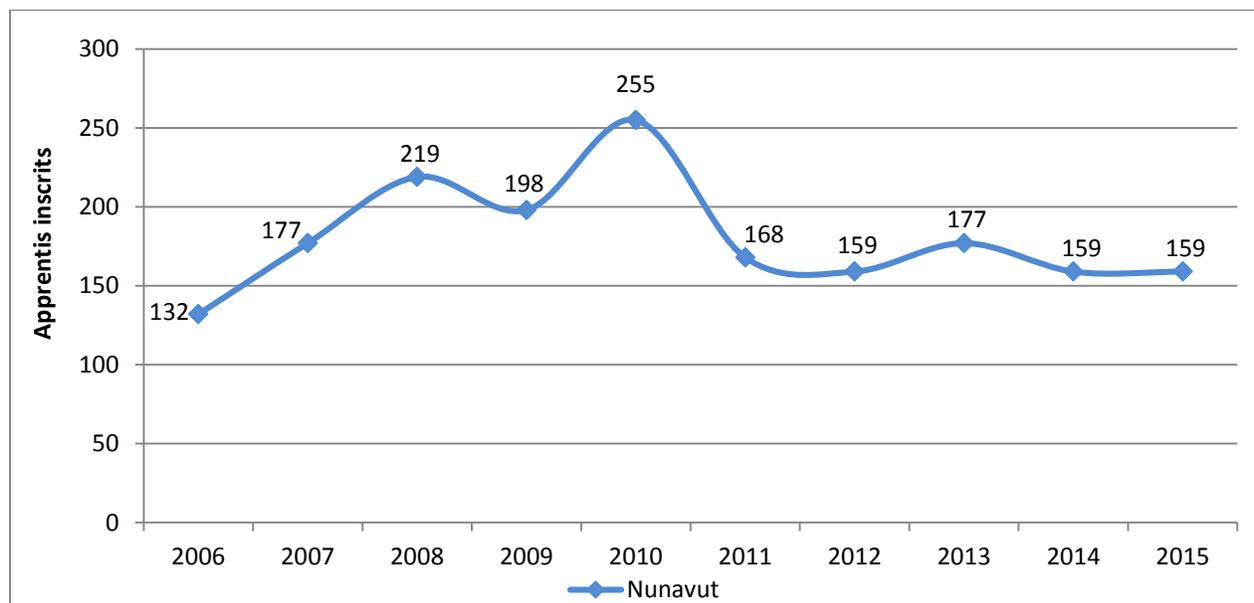
Pour la plupart des années entre 2006 et 2015, le nombre de personnes inscrites à un programme d'apprentissage au Nunavut était sous la barre des 200, mais les inscriptions ont dépassé 200 personnes en 2008 (219) et 2010 (255).

Les rapports annuels du Collège de l'Arctique du Nunavut indiquent que les inscriptions totales au collège par programme au Nunavut²⁷. En 2015, le nombre total d'inscriptions pour l'ensemble des programmes du CAN au Nunavut était de 1 351, et le nombre d'inscriptions pour les métiers était de 158. En 2015, le total des inscriptions par région au CAN était de 306 au Kivalliq, de 143 au Kitikmeot et de 879 au Qikiqtaaluk.²⁸

²⁷Les programmes comprennent les métiers, la formation scolaire, le développement de carrière, le développement personnel.

²⁸ Source : Rapport 2014-2015 du Collège de l'Arctique du Nunavut. Les données sur les inscriptions au collège proviennent d'une base de données différente et ne sont pas comparables avec celles du Bureau de la statistique du Nunavut du graphique 22, lesquelles sont basées sur les données de Statistique Canada. Les apprentis au Nunavut peuvent être inscrits à d'autres collèges que le CAN, et les programmes de métier du CAN englobent plus que les apprentissages.

Graphique 22 – ²⁹Apprentis inscrits pour le Nunavut de 2006 à 2015



Source : Bureau de la statistique du Nunavut

Logement

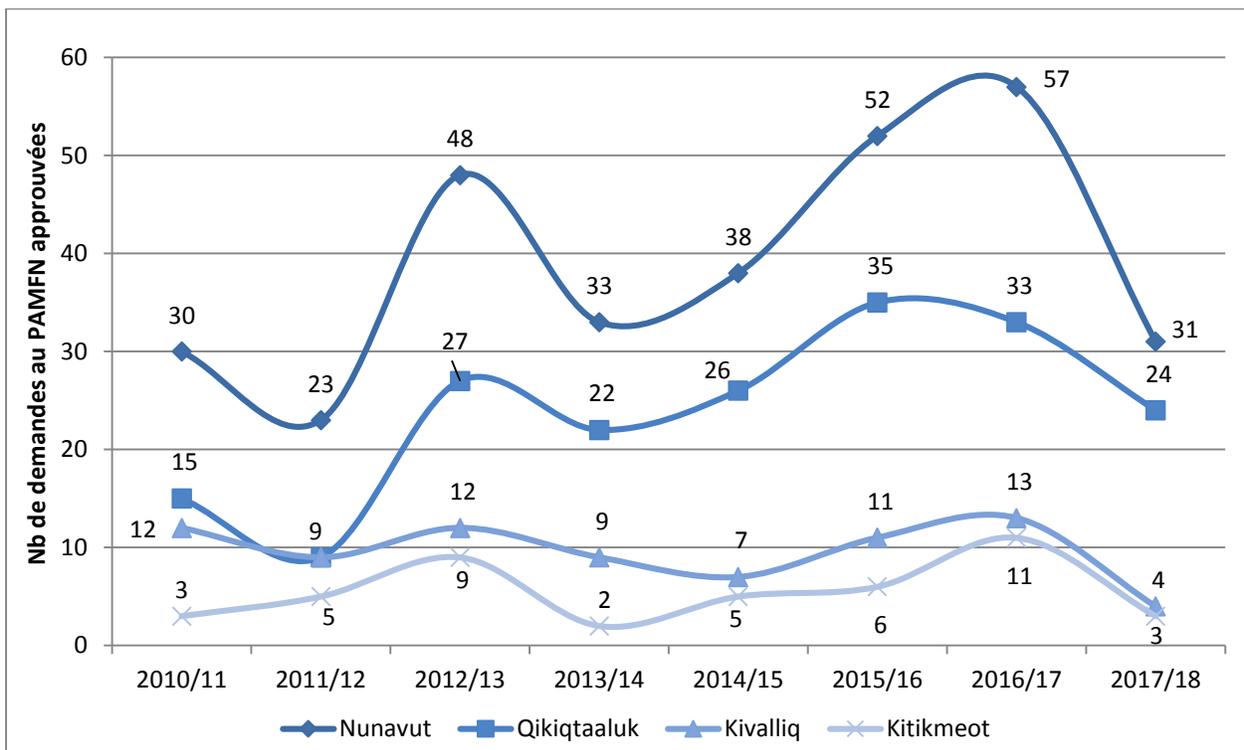
Sécurité du logement

Demande de logements privés

Le nombre de demandes approuvées en vertu du Programme d'aide à la mise de fonds du Nunavut (PAMFN) a varié de 23 en 2011-2012 à 57 en 2016-2017, au cours des huit dernières années. Les fluctuations au Nunavut ont généralement suivi celles enregistrées dans le Qikiqtaaluk. Il y eut un déclin prononcé du nombre de demandes dans toutes les régions en 2017-2018.

²⁹ « Les apprentis inscrits incluent toutes les personnes inscrites à un programme en apprentissage, qu'ils aient ou non été inscrits à une formation formelle en classe durant l'année. »

Graphique 23 – Nombre de demandes au PAMFN approuvées pour le Nunavut et ses régions de 2010-2011 à 2017-2018



Source : Société d'habitation du Nunavut

Disponibilité des logements selon le type d'habitation

L'habitation au Nunavut dépend beaucoup du logement social loué par les occupants. Seul un nombre limité de ménages sont propriétaires de leur domicile, et ce nombre décroît.

En 2006, environ 1 785 (22,7 %) des logements au Nunavut appartenaient à un particulier. Qikiqtaaluk compte le plus grand nombre d'habitations appartenant à un particulier avec 910, c'est au Kitikmeot que le nombre est le plus bas avec 320 et le Kivalliq en compte 550.

En 2016, le nombre de logements appartenant à un particulier dans le territoire avait décliné à 1 960 (20,0 %). Le déclin le plus prononcé s'est produit au Kitikmeot pour passer de 320 en 2008 à 310 en 2016. En 2016, le Kivalliq comptait 585 résidences appartenant à un particulier, et le Qikiqtaaluk, 1 065.

Tableau 6 – Logements selon les modalités de jouissance du logement par le ménage pour le Nunavut et ses régions en 2006, 2011 et 2016

Année	Logements privés selon les modalités de jouissance par le ménage	Nunavut	Qikiqtaaluk	Kivalliq	Kitikmeot
2006	Logements privés occupés par un résident habituel	7 855	4 405	2 080	1 370
	Nombre de logements appartenant à un particulier	1 785	910	550	320
	Nombre de logements loués	6 065	3 495	1 525	1 050
2011	Total – Logements privés selon les modalités de jouissance par le ménage	8 665	4 890	2 230	1 540
	Propriétaire	1 815	965	525	330
	Locataire	6 845	3 925	1 710	1 210
2016	Total – Logements privés selon les modalités de jouissance par le ménage	9 820	5 525	2 635	1 660
	Propriétaire	1 960	1 065	585	310
	Locataire	7 860	4 465	2 045	1 350

Source : Statistique Canada

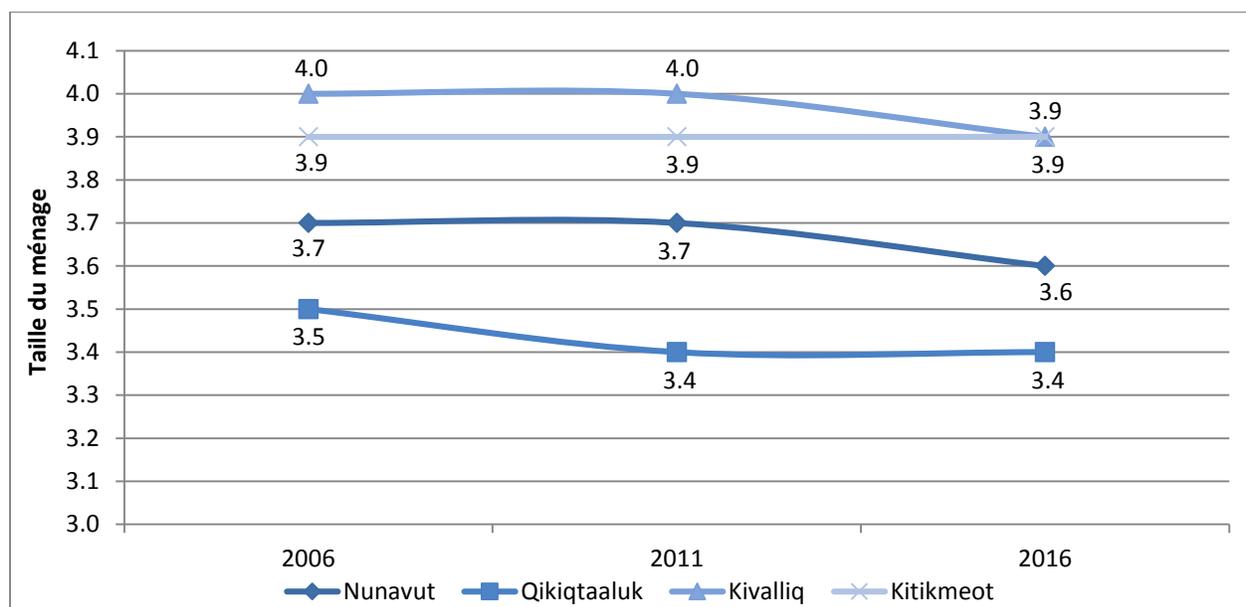
Conditions de logement

Logements surpeuplés

Le surpeuplement des logements pose problème au Nunavut et est dû tant à la taille des logements qu'à celle des ménages.

La taille moyenne des ménages a légèrement diminué au Nunavut entre 2006 et 2011 (de 3,7 à 3,6), conséquence d'une légère diminution de la taille des ménages tant au Kivalliq qu'au Qikiqtaaluk. La taille moyenne des ménages est demeurée inchangée à 3,9 personnes au Kitikmeot, entre 2006 et 2011.

Graphique 24 – Taille moyenne des ménages pour le Nunavut et ses régions en 2006, 2011 et 2016

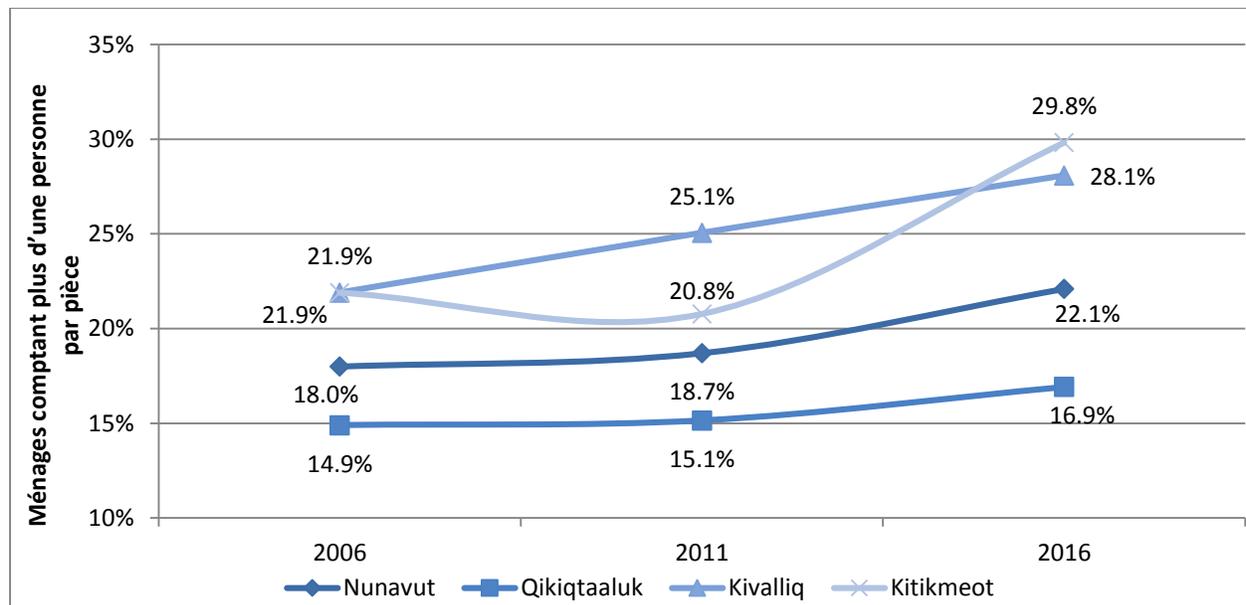


Source : Statistique Canada

Avoir plus d'une personne par pièce dans un ménage est considéré comme du surpeuplement. Le surpeuplement s'est accru dans les maisons du Nunavut entre 2006 et 2016, et ce, dans toutes les régions.

Les niveaux de surpeuplement les plus élevés se retrouvent dans le Kitikmeot (29,8 % des ménages en 2016) et le Kivalliq (28,1 % des ménages en 2016).

Graphique 25 – Ménages comptant plus d'une personne par pièce pour le Nunavut et ses régions en 2006, 2011 et 2016



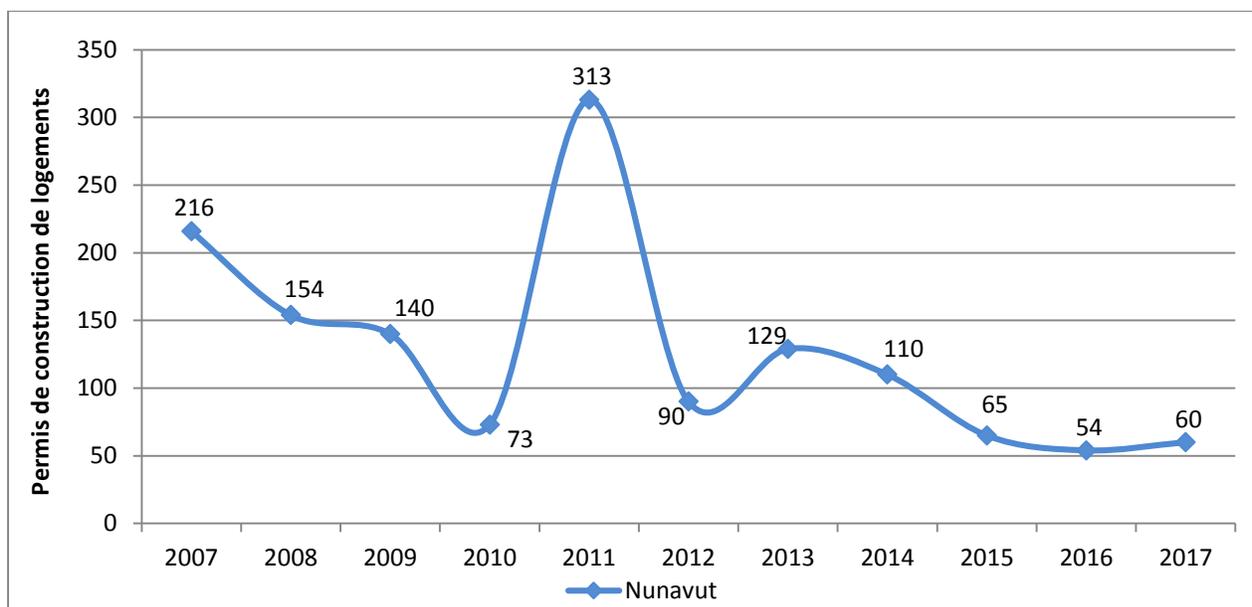
Source : Statistique Canada

Construction domiciliaire

Nouveaux logements

Le nombre de logements au Nunavut a progressé de 7 855 à 9 820 (1 995 logements additionnels) entre 2006 et 2010 (voir le tableau 6 pour plus de détails). Le graphique 26 présente le nombre de permis de construction délivrés chaque année de 2007 à 2017, et démontre qu'un sommet dans la construction s'est produit en 2011 (313). La construction de nouveaux logements fut plus faible en 2105 (65), 2016 (54) et 2017 (60).

Graphique 26 – Permis de construction de nouveaux logements pour le Nunavut de 2007 à 2017



Source : Statistique Canada

Activité économique

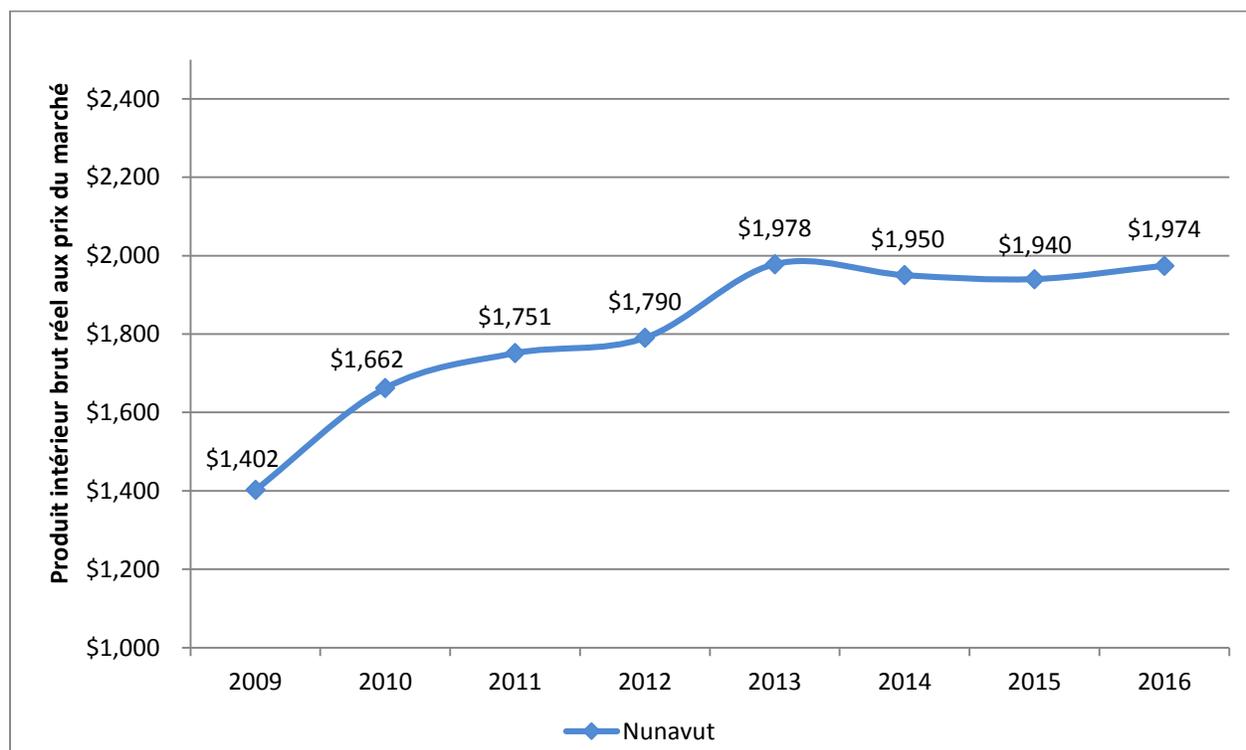
Produit intérieur brut

Compte de dépenses du PIB réel

Le produit intérieur brut (PIB) fournit un rapport de situation sur l'économie du Nunavut. Le niveau du PIB indique la taille de l'économie tandis que les fluctuations du PIB, d'une période à une autre, indiquent si l'activité économique augmente ou diminue. Le compte des dépenses publiques lié au PIB représente le nombre total (l'agrégat) de dépenses et d'achats de biens et de services effectués pour les ménages, le gouvernement, les OBNL, les entreprises, les investissements et les exportations nettes (les exportations moins les importations)³⁰.

Comme le démontre le graphique 27, le PIB du Nunavut a cru de 2009 à 2013, mais a décliné durant les deux années suivantes (2014, 2015), puis a crû de nouveau en 2016.

Graphique 27 – Valeur du PIB aux prix du marché pour le Nunavut de 2009 à 2016



Source : Bureau de la statistique du Nunavut

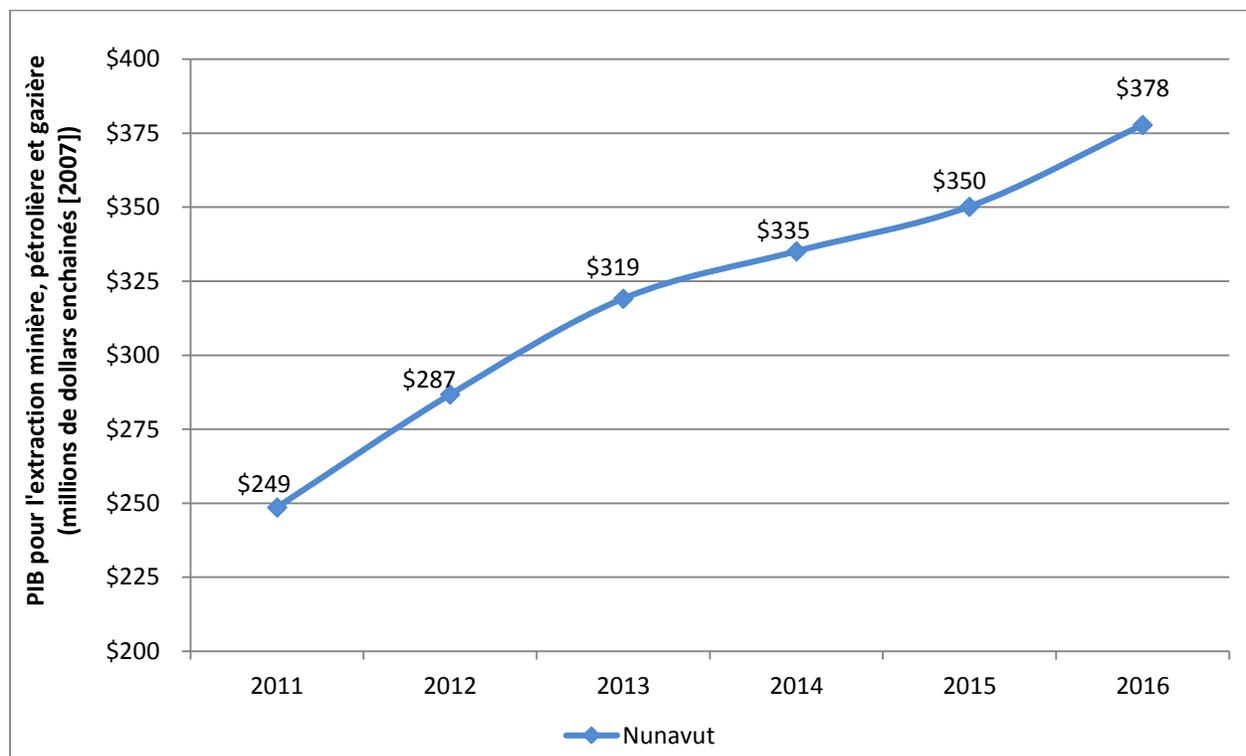
³⁰ <https://www.statcan.gc.ca/eng/nea/list/gdp>

PIB réel par industrie

La contribution du secteur minier au PIB de 2011 à 2016 est présentée au graphique 28. Ce graphique présente les activités économiques associées au secteur des mines, à l'exploration et au développement des ressources énergétiques au Nunavut.

L'activité économique dans le secteur minier a augmenté chaque année de 2011 à 2016. La catégorie mines, carrières et extraction du pétrole et du gaz est la somme de trois sous-catégories : extraction du minerai de fer, extraction des minerais non métalliques et exploitation des carrières, ainsi que les activités de soutien à l'extraction minière, pétrolière et gazière. Toute l'activité minière au Nunavut est reliée à l'extraction de minerai métallique ou au soutien des activités minières. Le PIB pour l'extraction non métallique et l'exploitation des carrières était nul de 2011 à 2016. Les comptes d'extraction de minerai métallique constituent l'essentiel du PIB dans le secteur minier et sa contribution va croissant. La contribution des activités de soutien dans ce secteur a décliné de 20,5 % à 10,8 % entre 2011 et 2016.

Graphique 28 – Valeur du produit intérieur brut (PIB) pour l'extraction minière, pétrolière et gazière au Nunavut.



Source : Bureau de la statistique du Nunavut

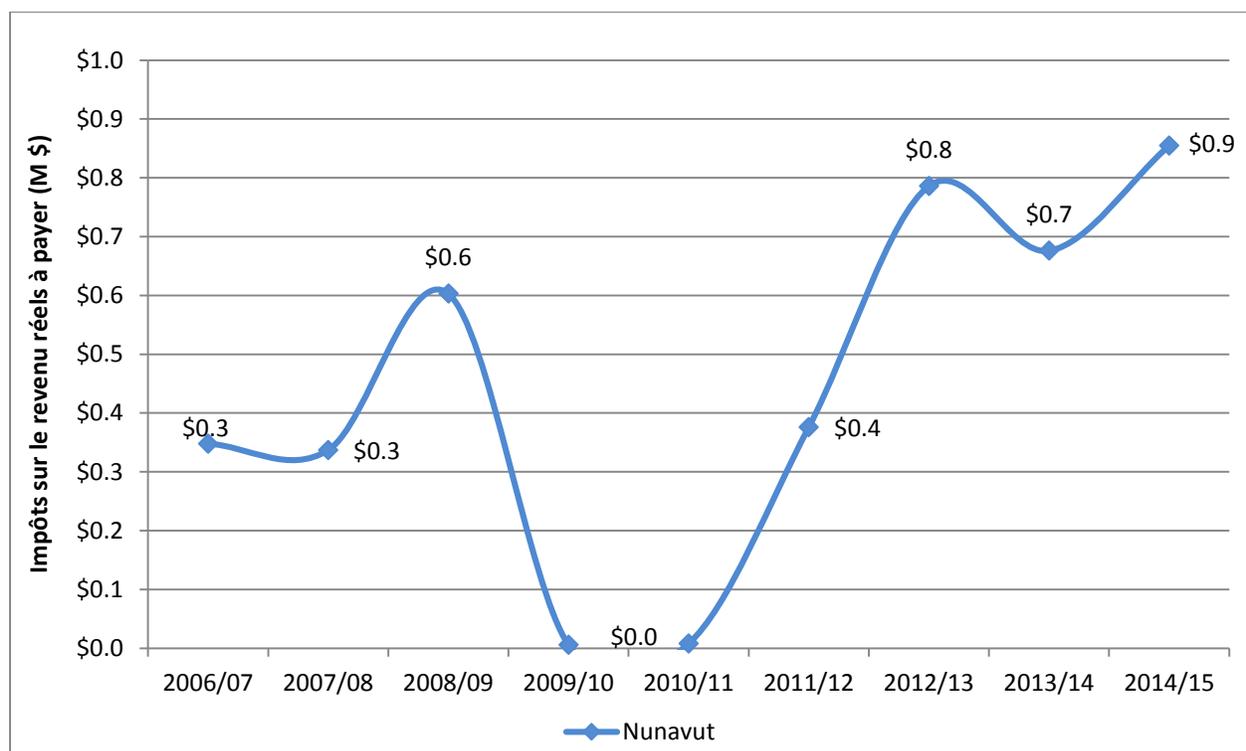
Impôts

Impôts totaux versés au GN par le secteur minier

Les impôts versés au gouvernement du Nunavut par le secteur minier sont présentés au graphique 29. Ces données proviennent du modèle de prévision des revenus du ministère des Finances.

Le total des impôts versés par les entreprises minières au gouvernement du Nunavut durant la période de 2006-2007 à 2014-2015 varie de zéro en 2009-2010 à 900 000 \$ en 2014-2015.

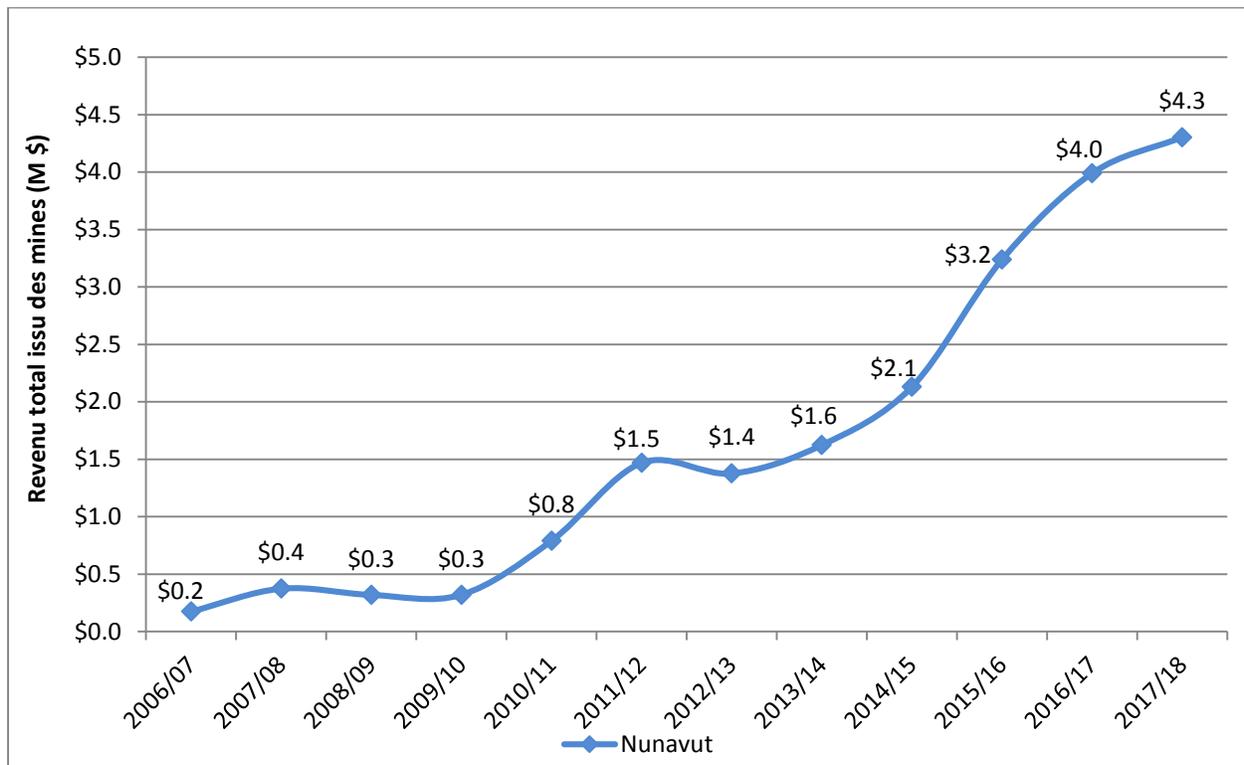
Graphique 29 – Impôt sur le revenu des compagnies payable (M\$) au Nunavut de 2006-2007 à 2014-2017



Source : Gouvernement du Nunavut, ministère des Finances.

Comme démontré dans le graphique 30, les revenus issus des mines a augmenté de manière importante au cours des cinq années, passant de 0,3 million \$ en 2009-2010 à 4,3 millions \$ en 2017-2018. Le revenu total issu des mines est fourni par le ministère des Finances.

Graphique 30 – Revenu total issu des mines (M\$) pour le Nunavut de 2006-2007 à 2017-2018



Source : Gouvernement du Nunavut, ministère des Finances.

Développement des affaires

Entreprises inscrites auprès de la NNI

Il n'existe actuellement aucune série temporelle de données quant au nombre d'entreprises œuvrant au Nunavut. Vient ci-après une courte description de ce que pourrait être la NNI comme source potentielle d'inscription des entreprises, et les données que la NNI pourrait apporter au suivi des projets.

L'Inscription à la NNI n'est pas obligatoire, et sa base de données inclut des entreprises susceptibles de travailler avec le GN. Les entreprises œuvrant dans le secteur minier ne travaillent pas nécessairement avec le GN et, par conséquent, ne profitent pas du fait d'être inscrites sur la liste de la NNI. De plus, les données de la NNI ne peuvent pas être utilisées pour démontrer des tendances, car elle ne compile pas les données d'une année à l'autre. La liste est mise à jour au quotidien, mais il n'existe pas de moyens de collecter les données annuelles (p. ex., le total au 31 mars de chaque année pour fournir un décompte annuel).

Les rapports de suivi des quatre projets existants en 2017 (Baffinland, Doris North et le projet combiné Meadowbank/Meliadine) n'indiquent pas le nombre de firmes sous contrat inscrites auprès de la NNI.³¹

Registre des entreprises inuites – REI

Les données annuelles du registre des entreprises inuites ne sont pas disponibles sur une base annuelle et, par conséquent, ne sont pas incluses dans ce rapport. Suit ici une courte description concernant le registre, le suivi et les rapports faits par projets relativement aux entreprises inuites.

Le REI n'est pas mis à jour régulièrement et renferme des inexactitudes. Le REI peut contenir des données périmées (p. ex., entreprises qui n'existent plus) et il peut ne pas contenir des firmes qui répondent aux critères. Bien qu'il soit avantageux de s'inscrire au registre, cette inscription n'est pas obligatoire. De plus, le REI ne peut être utilisé pour évaluer les tendances concernant les entreprises inuites au fil du temps. Afin d'utiliser les données annuelles du REI dans le rapport de suivi territorial, une méthode de collecte de données serait nécessaire, méthode qui présenterait les nombres d'année en année (p. ex., le nombre d'entreprises inscrites au registre au 31 mars de chaque année fournirait un décompte annuel).

Trois rapports de suivi de projet furent examinés pour produire ce rapport (Mary River, Hope Bay et rapport combiné Meadowbank/Meliadine)³². Seul le rapport de Baffinland sur le projet de Mary River contenait des données pertinentes sur les REI, car il indique

³¹ TMAC a l'intention de faire rapport du nombre de contrats accordés aux entreprises nunavoises, selon son programme de suivi socioéconomique de Hope Bay (publié en mars 2018), mais les données n'étaient disponibles en octobre 2018 pour le suivi de Hope Bay.

³² Aucune donnée n'est disponible pour Hope Bay – voir la note de bas de page ci-devant.

le nombre de contrats accordés à des entreprises appartenant à des Inuits. Plus particulièrement, le rapport indique³³ :

- le nombre total de contrats conclus avec des entreprises appartenant à des Inuits et des coentreprises en 2017 était de 18,
- le nombre de contrats conclus avec des entreprises inuites et des coentreprises dans la zone d'étude locale en 2017 était de 18.

Approvisionnement

Consolidation des contrats d'approvisionnement conclus avec des entreprises nunavoises (\$)

L'objectif de cet indicateur est de présenter le montant consolidé des approvisionnements fournis par les entreprises nunavoises selon les projets miniers. Par contre, il ne fut pas possible de fournir un tel montant consolidé, car les indicateurs et les paramètres utilisés dans les différents projets ne concordent pas. Les données et les paramètres sur l'approvisionnement rapportés par chaque entreprise minière dans son rapport de suivi socioéconomique de 2017 sont présentés ci-après.

- Les rapports d'Agnico Eagle sur les dépenses découlant de contrats pour le Nunavut – basés sur les dépenses combinées pour ses trois projets (Meadowbank, Whale Tail Pit and Meliadine).³⁴ En 2017, Agnico Eagle a rapporté des dépenses totales de 511 millions \$ découlant de tels contrats.
- Baffinland n'a pas fait rapport sur les approvisionnements provenant d'entreprises nunavoises pour le projet Mary River.
- TMAC (Hope Bay) a l'intention de faire de la valeur totale des contrats accordés à des entreprises nunavoises³⁵, mais les données de 2017 n'étaient pas disponibles en octobre 2018.

Consolidation des contrats d'approvisionnement conclus avec des entreprises inuites (\$)

L'objectif de cet indicateur est de présenter le montant consolidé des approvisionnements fournis aux compagnies minières par les entreprises inuites, basé sur les rapports déposés par les minières. Bien que les trois compagnies (Agnico Eagle, Baffinland et TMAC) font rapport de leurs dépenses auprès d'entreprises inuites, leurs données de 2017 ne sont pas comparables et, par conséquent, n'ont pu être consolidées.

³³ Voir la page 48 de l'annexe F du rapport de suivi socioéconomique 2017 de Baffinland sur le projet de Mary River

³⁴ Agnico Eagle a présenté un rapport combinant ses trois projets en 2017, mais les dépenses d'approvisionnement pour Meliadine et Meadowbank (incluant Whale tail pit) étaient présentées sur des graphiques distincts. Les rapports sur Meadowbank remontent à 2011 et ceux sur Meliadine, à 2015.

³⁵ TMAC, mars 2018. Programme de suivi socioéconomique de Hope Bay.

- Dans son rapport, Agnico Eagle indique les dépenses contractuelles totales encourues auprès d'entreprises inscrites au REI. En 2017, les dépenses totales de contrats avec des entreprises inscrites au REI étaient de 408 millions \$.
- Baffinland fait rapport de la valeur des approvisionnements obtenus auprès d'entreprises inuites et de coentreprises. En 2017, ces dépenses s'élevaient à 387,2 millions \$.
- TMAC propose de faire rapport de la valeur des contrats accordés à toutes les entreprises inuites au Kitikmeot, y compris les entreprises qualifiées du Kitikmeot et les autres entreprises basées au Kitikmeot. Les données du rapport de suivi de Hope Bay pour 2017 n'étaient pas disponibles en octobre 2018.

Consolidation des contrats d'approvisionnement conclus avec des entreprises inuites (Nb)

L'objectif de cet indicateur est de fournir le nombre total de contrats accordés à des entreprises nunavoises par les compagnies minières, basé sur les rapports annuels de suivi de projet. Comme mentionné sous l'indicateur sur les entreprises inscrites auprès de la NNI, aucune des compagnies minières fait présentement rapport du nombre de contrats accordés à des entreprises nunavoises.

Consolidation des contrats d'approvisionnement conclus avec des entreprises inuites (Nb)

L'objectif de cet indicateur est de fournir le nombre de contrats accordés à des entreprises inuites par les compagnies minières, basé sur les rapports annuels de suivi de projet. Comme mentionné sous l'indicateur sur les entreprises inscrites au REI, une seule compagnie minière fait actuellement rapport du nombre de contrats accordés à des entreprises inuites (Baffinland), mais il n'est pas clair si ces entreprises inuites sont inscrites au REI ou non.

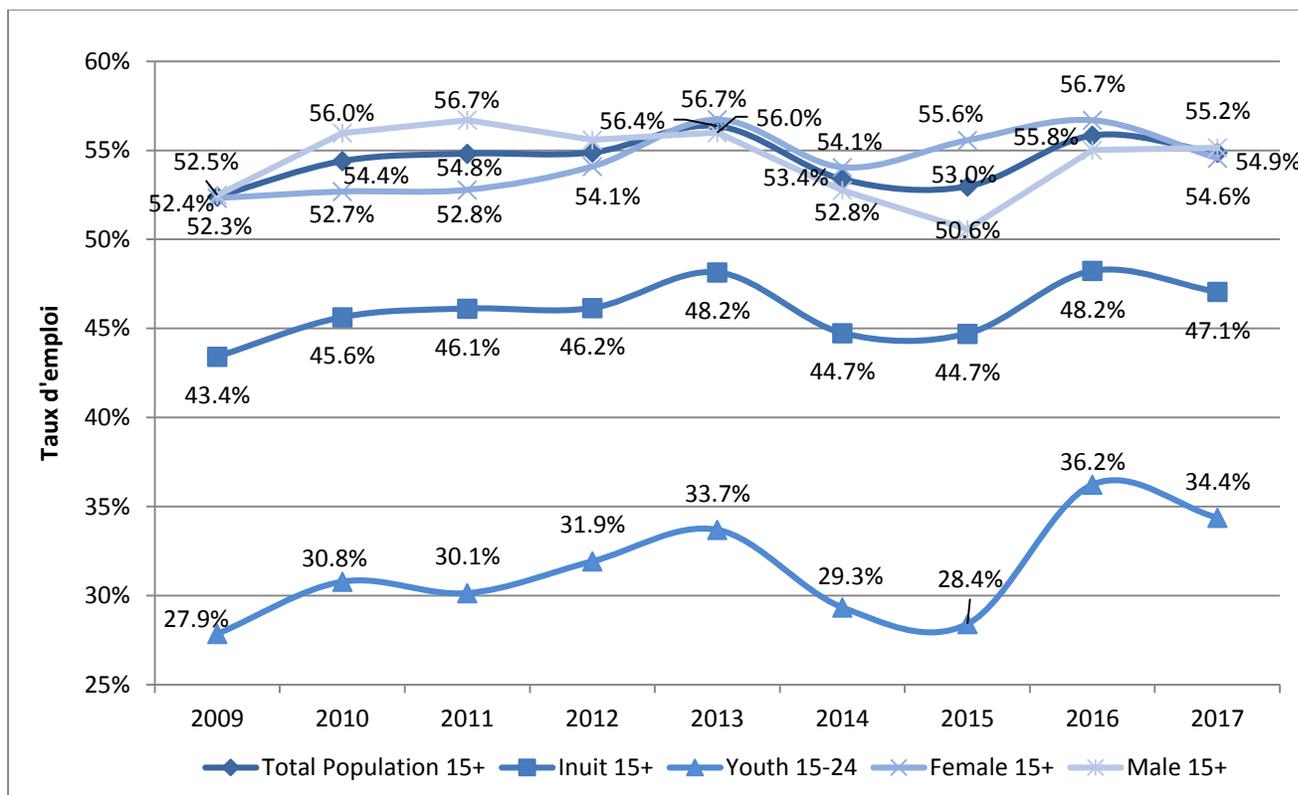
Emploi, compétences et revenu

Emploi

Le graphique 31 indique qu'en 2016, le taux d'emploi au Nunavut – c'est-à-dire le nombre de travailleurs représenté par le pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus – était de 55,8 %, l'avant-dernier au Canada (Terre-Neuve-et-Labrador étant le dernier).

Entre 2009 et 2017, le taux d'emploi de la population totale du Nunavut a varié de 52,3 % (2009) à 56,0 % (2013), les hommes ayant un taux d'emploi légèrement supérieur à celui des femmes quoique le taux d'emploi chez les femmes s'approchait à 4 % de celui des hommes. Les taux d'emploi des Inuits et des jeunes sont nettement inférieurs à ceux de la population totale. En 2017 par exemple, le taux d'emploi pour la population totale était de 54,6 %, alors que celui des Inuits était de 47,1 % et de 34,4 % chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans.

Graphique 31 – Taux d'emploi par groupes de population au Nunavut de 2009 à 2017³⁶



Source : Bureau de la statistique du Nunavut

³⁶ « Les données pour le Nunavut couvrent 19 localités, représentant 92 % des résidents du Nunavut âgés de 15 ans et plus. »

Les taux d'emploi par région sont collectés et font l'objet d'un rapport de Statistique Canada tous les cinq ans.

Le Qikiqtaaluk a constamment connu le plus haut taux d'emploi pour l'ensemble de la population, chez les hommes et les femmes, et le taux d'emploi le plus élevé ou le deuxième plus élevé, chez les Inuits.

Tableau 7 – Taux d'emploi par groupes de population pour les régions en 2006, 2011 et 2016

Année	Groupe de population	Qikiqtaaluk	Kivalliq	Kitikmeot
2006	Population totale de 15+	58,4 %	52,0 %	50,3 %
	Identité autochtone de 15+	48,1 %	46,7 %	45,6 %
	Femmes de 15+	57,7 %	52,2 %	48,8 %
	Hommes 15+	59,0 %	51,7 %	52,3 %
2011	Population totale de 15+	55,0 %	50,3 %	46,0 %
	Identité autochtone de 15+	44,2 %	45,3 %	39,9 %
	Femmes de 15+	55,1 %	49,6 %	45,3 %
	Hommes 15+	55,0 %	50,9 %	46,6 %
2016	Population totale de 15+	57,2 %	50,5 %	47,5 %
	Identité autochtone de 15+	46,7 %	45,9 %	42,2 %
	Femmes de 15+	57,6 %	51,6 %	49,2 %
	Hommes 15+	56,9 %	49,2 %	45,9 %

Source : Statistique Canada

Total des emplois par industrie

Le tableau 8 démontre que la pêche, la chasse, la trappe, les mines et les carrières ont augmenté de 0,6 % des emplois pour l'ensemble des secteurs de l'industrie en 2009 à 3,4 % en 2017. Cette proportion est inférieure à celle de 2012 alors qu'elle représentait 4,2 % des emplois de toute l'industrie.

Tableau 8 – Emplois par industrie pour le Nunavut de 2009 à 2017

Année	Total des emplois		Pêche, chasse, trappe, mines et carrières		Construction		Commerce de gros et de détail		Transport et entreposage		Hébergement et restauration		Gouvernement et éducation		Autres industries	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
2009	10 708	100	67	0,6	575	5,4	1 258	11,8	600	5,6	325	3	5 583	52,1	1 983	18,5
2010	11 400	100	392	3,4	692	6,1	1 575	13,8	600	5,3	292	2,6	5 417	4,5	2 267	19,9
2011	11 825	100	442	3,7	717	6,1	1 775	15	700	5,9	275	2,3	5 433	45,9	2 325	19,7
2012	12 067	100	508	4,2	667	5,5	1 833	15,2	892	7,4	333	2,8	5 733	4,5	2 100	17,4
2013	12 658	100	467	3,7	708	5,6	1 658	13,1	975	7,7	475	3,8	6 175	48,8	2 117	16,7
2014	12 392	100	300	2,4	633	5,1	1 450	11,7	592	4,8	458	3,7	6 592	53,2	2 267	18,3
2015	12 567	100	292	2,3	800	6,4	1 300	10,3	558	4,4	392	3,1	6 817	54,2	2 342	18,6
2016	13 517	100	450	3,3	800	5,9	1 408	10,4	783	5,8	417	3,1	6 950	51,4	2 600	19,2
2017	13 350	100	450	3,4	617	4,6	1 483	11,1	975	7,3	467	3,5	6 925	51,9	2 267	17,0

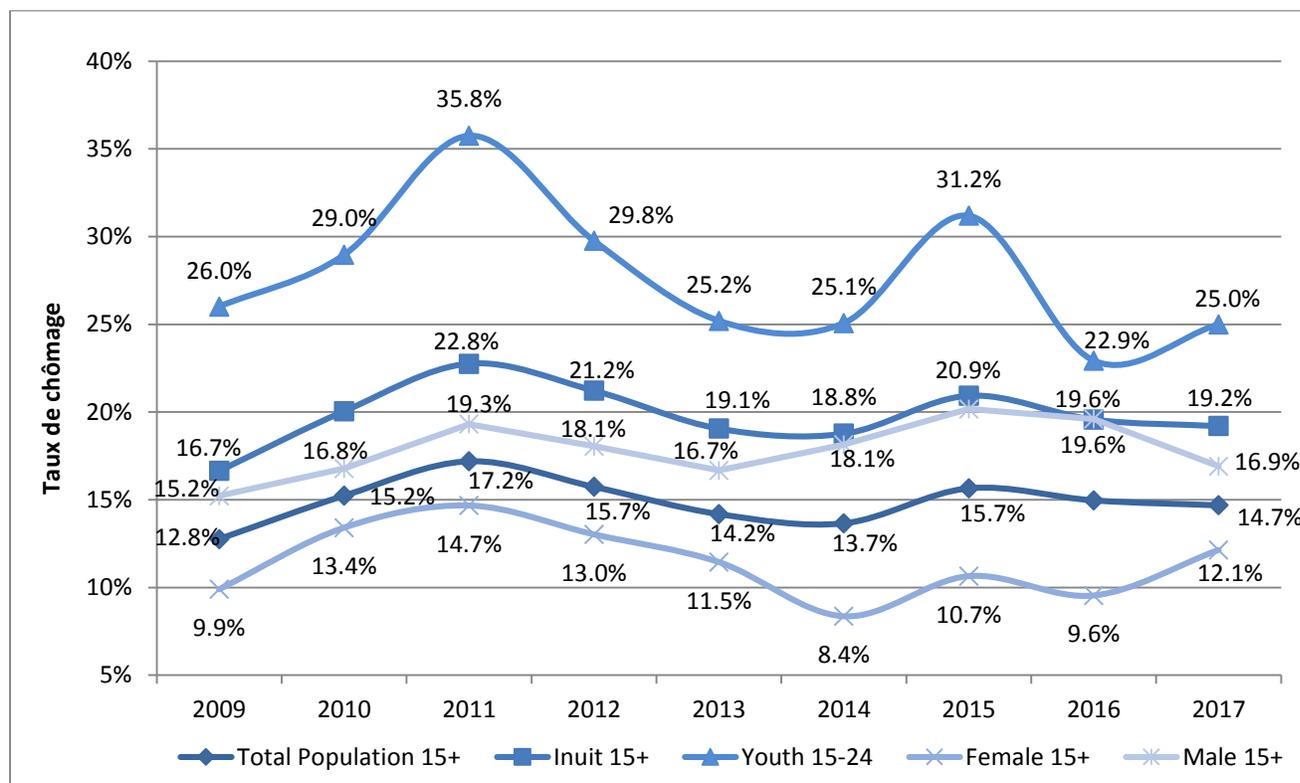
Source : Bureau de la statistique du Nunavut

Chômage

Le taux de chômage est le pourcentage d'un groupe en particulier qui est sans emploi comparativement à la main-d'œuvre³⁷ disponible dans ce groupe.

Le graphique 32 présente les taux de chômage au Nunavut, chez les adultes, les jeunes, les Inuits, les hommes et les femmes. Les taux de chômage sont les plus élevés chez les jeunes et les Inuits, et les plus bas chez les femmes.

Graphique 32 – Taux d'emploi par groupes de population au Nunavut de 2009 à 2017³⁸



Source : Bureau de la statistique du Nunavut

³⁷ La main-d'œuvre représente les personnes qui ont un emploi et celles qui sont sans emploi, soit les personnes qui travaillent ou qui sont disponibles pour travailler. Elle n'inclut pas les personnes qui ne sont pas disponibles à l'emploi, notamment les retraités, les étudiants, les personnes incapables de travailler ou qui ne sont pas intéressées.

³⁸ « Les données pour le Nunavut couvrent 19 localités, représentant 92 % des résidents du Nunavut âgés de 15 ans et plus. »

Les taux de chômage de chaque région apparaissent ci-après. Le taux de chômage le plus bas pour l'ensemble de la population se retrouve au Qikiqtaaluk, soit 17,3 % en 2016. Le taux de chômage est plus élevé au Kivalliq avec 25,7 % en 2016 alors qu'il s'établit à 27,8 % au Kitikmeot. Le taux de chômage a augmenté dans toutes les régions entre 2006 et 2016, plus particulièrement au Kivalliq et au Kitikmeot.

Au Kivalliq, le taux de chômage était de 15,7 % en 2006 et de 25,7 % en 2016. Le taux de chômage le plus élevé en 2016 se retrouvait chez les Inuits du Kitikmeot avec 32,6 % et ceux du Kivalliq avec 29,3 %. Le taux de chômage chez les Inuits du Qikiqtaaluk s'établissait à 24,4 % en 2016. Le taux de chômage chez les hommes du Kivalliq et du Kitikmeot en 2006 était aussi plus élevé que dans le Qikiqtaaluk.

Tableau 9 – Taux de chômage par groupes de population par régions en 2006, 2011 et 2016

Année	Groupe de population	Qikiqtaaluk	Kivalliq	Kitikmeot
2006	Population totale de 15+	14,0 %	15,7 %	20,2 %
	Identité autochtone de 15+	19,7 %	18,8 %	23,5 %
	Femmes de 15+	11,7 %	12,3 %	17,6 %
	Hommes 15+	16,0 %	18,9 %	22,4 %
2011	Population totale de 15+	14,7 %	19,7 %	25,1 %
	Identité autochtone de 15+	20,8 %	23,2 %	29,9 %
	Femmes de 15+	12,3 %	16,9 %	22,1 %
	Hommes 15+	16,8 %	22,4 %	27,8 %
2016	Population totale de 15+	17,3 %	25,7 %	27,8 %
	Identité autochtone de 15+	24,4 %	29,3 %	32,6 %
	Femmes de 15+	14,7 %	21,7 %	23,5 %
	Hommes 15+	19,7 %	29,1 %	32,2 %

Source : Statistique Canada

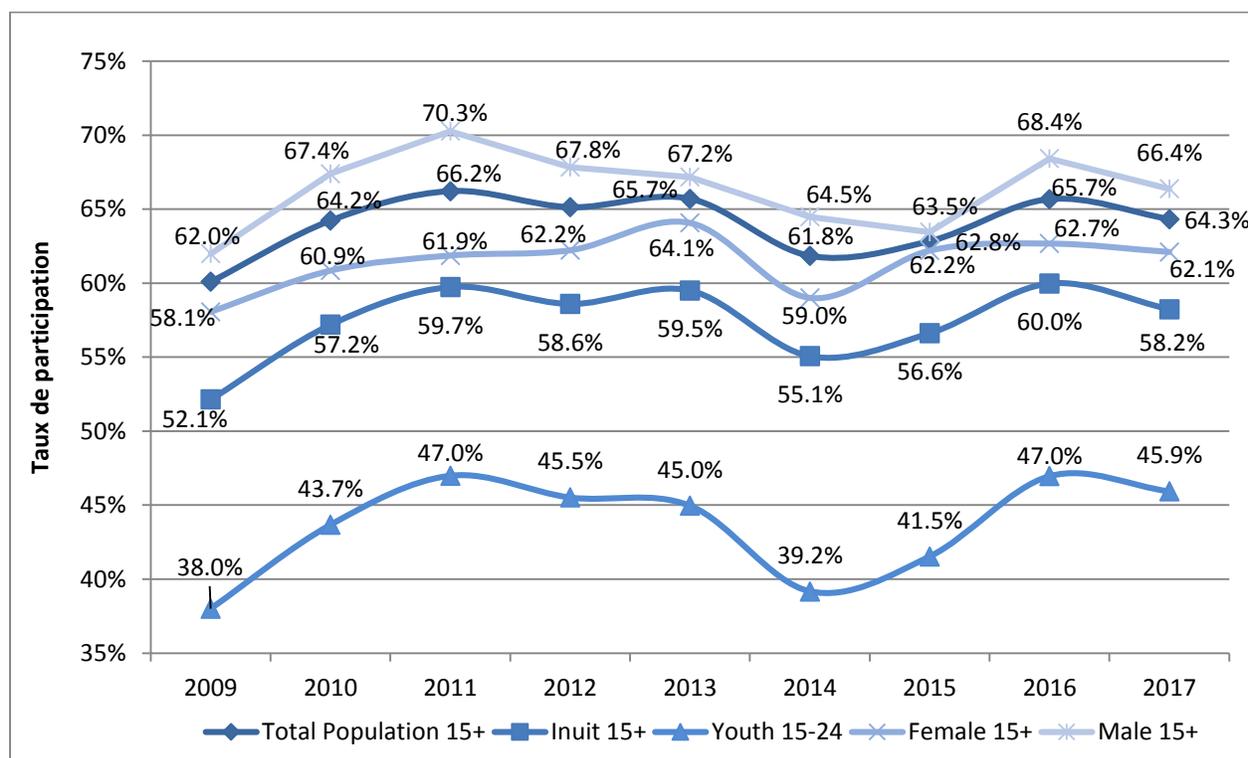
Participation au marché du travail

Taux de participation

Le taux de participation représente la portion de la population actuellement à l'emploi ou la recherche d'un emploi (p. ex., la somme des emplois et des sans-emplois comparée au nombre de personnes de plus de 15 ans).

Les taux de participation sont plus hauts chez les hommes avec un sommet de 70,3 % en 2011, et les plus bas chez les jeunes, variant de 38 % en 2009 à 47 % en 2016. Les taux de participation chez les Inuits sont également bas et ont varié de 52,1 % en 2009 à 60 % en 2016.

Graphique 33 – Taux de participation par groupes de population au Nunavut de 2009 à 2017



Source : Bureau de la statistique du Nunavut

Le tableau 10 indique que le taux de participation est le plus élevé au Qikiqtaaluk et qu'il a cru de 67,9 % en 2006 à 69,3 % en 2016. Le taux de participation dans le Kivalliq a augmenté de manière importante passant de 61,7 % en 2006 à 67,9 % en 2016. Dans le Kitikmeot, le taux de participation a crû entre 2006 (63 %) et 2016 (66 %).

Le taux de participation chez les Inuits a augmenté entre 2006 et 2016, soit de 1,8 % dans le Qikiqtaaluk, de 7,5 % au Kivalliq et 3,3 % au Kitikmeot.

Tableau 10 – Taux de participation par groupe de population par région en 2006, 2011 et 2016.

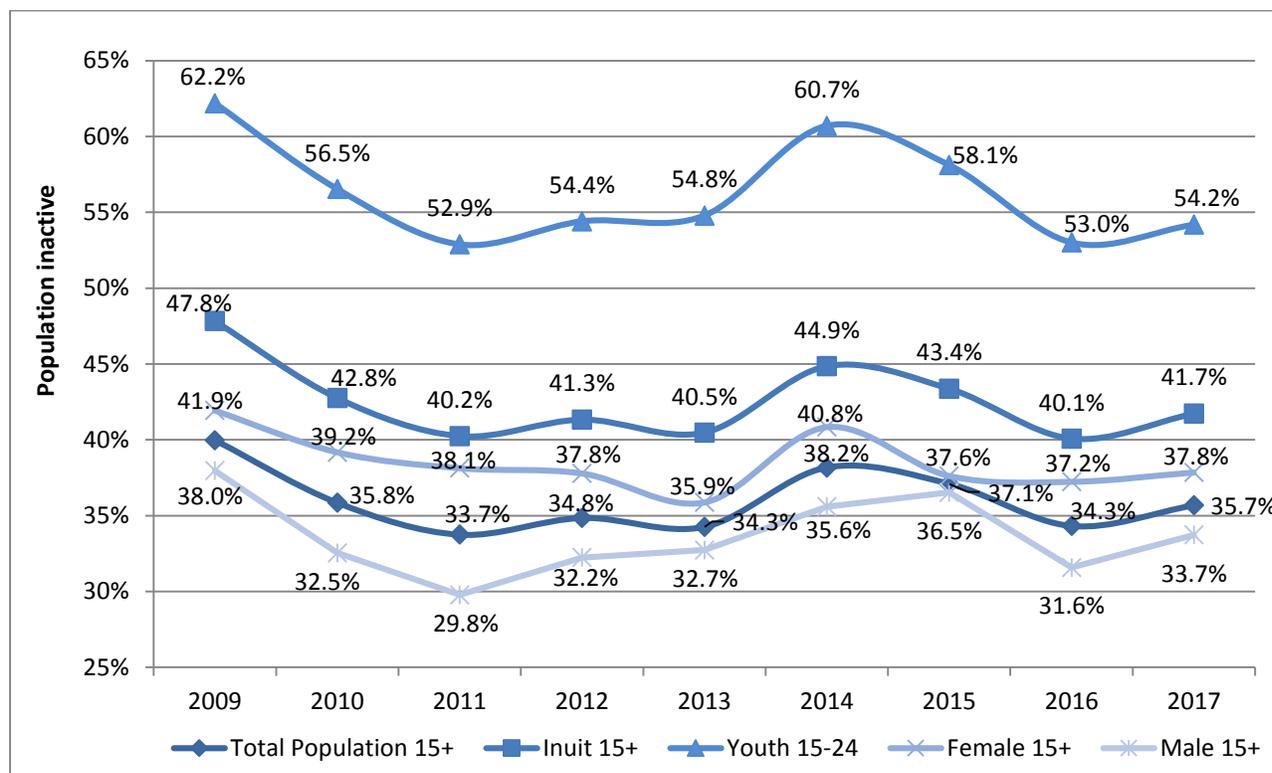
Année	Groupe de population	Qikiqtaaluk	Kivalliq	Kitikmeot
2006	Population totale de 15+	67,9 %	61,7 %	63 %
	Identité autochtone de 15+	59,9 %	57,5 %	59,5 %
	Femmes de 15+	65,3 %	59,5 %	59,3 %
	Hommes 15+	70,4 %	63,7 %	66,9 %
2011	Population totale de 15+	64,5 %	62,8 %	61,4 %
	Identité autochtone de 15+	55,8 %	58,9 %	56,9 %
	Femmes de 15+	62,9 %	59,7 %	57,8 %
	Hommes 15+	66,1 %	65,7 %	64,6 %
2016	Population totale de 15+	69,3 %	67,9 %	66 %
	Identité autochtone de 15+	61,7 %	65 %	62,8 %
	Femmes de 15+	67,6 %	66,2 %	64 %
	Hommes 15+	70,9 %	69,6 %	67,7 %

Source : Statistique Canada

Population inactive

Les jeunes (15 à 24 ans) constituent la plus grande proportion de la population inactive au Nunavut, suivie de la population inuite. En 2016, 54,2 % des jeunes et 41,7 % des Inuits ne travaillaient pas ou n'étaient pas à la recherche d'un emploi.

Graphique 34 – Groupes de population inactive au Nunavut de 2009 à 2017³⁹



Source : Bureau de la statistique du Nunavut

³⁹ « Les données pour le Nunavut couvrent 19 localités, représentant 92 % des résidents du Nunavut âgés de 15 ans et plus. »

La proportion de la population inuite qui ne participait pas au marché du travail a sensiblement baissé entre 2011 et 2016 dans toutes les régions. C'est au Kivalliq que cette proportion a le plus diminué, soit de 41,1 % en 2011 à 34,9 % en 2016. Au Qikiqtaaluk, cette proportion est passée de 44,1 % en 2011 à 38,3 % en 2016, alors qu'au Kitikmeot, elle a diminué de 43,1 % en 2011 à 37,2 % en 2016.

De plus, la proportion des femmes dans la population inactive a diminué entre 2011 et 2016, surtout au Kivalliq (de 40,5 % à 33,8 %) et au Kitikmeot (42,2 % à 36 %).

Tableau 11 – Groupes de population inactive par région en 2006, 2011 et 2016

Année	Groupe de population	Qikiqtaaluk	Kivalliq	Kitikmeot
2006	Population totale de 15+	32,1 %	38,3 %	37,1 %
	Identité autochtone de 15+	40,1 %	42,5 %	40,5 %
	Femmes de 15+	34,7 %	40,5 %	41,0 %
	Hommes 15+	29,6 %	36,5 %	33,3 %
2011	Population totale de 15+	35,5 %	37,3 %	38,6 %
	Identité autochtone de 15+	44,1 %	41,1 %	43,1 %
	Femmes de 15+	37,1 %	40,3 %	42,2 %
	Hommes 15+	34,0 %	34,5 %	35,2 %
2016	Population totale de 15+	30,8 %	32,2 %	34,0 %
	Identité autochtone de 15+	38,3 %	34,9 %	37,2 %
	Femmes de 15+	32,4 %	33,8 %	36 %
	Hommes 15+	29,1 %	30,5 %	32 %

Source : Statistique Canada

Compétences

Les possibilités d'emploi pour les travailleurs locaux sont directement liées aux compétences de la main-d'œuvre locale. Les renseignements sur les compétences de travail des Inuits et des Nunavummiuts sont essentiels pour permettre de prévoir les retombées et avantages des développements miniers. Cependant, les données régionales et territoriales sur les compétences de la main-d'œuvre sont très limitées. Cela a pour résultat que les compagnies minières utilisent le niveau de scolarité atteint comme mesure de compétences de la main-d'œuvre. Elles peuvent aussi, à l'occasion, réaliser une enquête sur la main-d'œuvre afin de tenter de recruter des travailleurs des collectivités locales dans le cadre d'un processus de planification et d'évaluation des retombées.

D'autre part, dans le cadre du suivi socioéconomique de l'implantation d'un projet, les compagnies minières établissent un rapport sur le niveau de compétences des employés (Agnico Eagle, TMAC), sur la formation offerte aux employés inuits (Baffinland, Agnico Eagle, TMAC), et sur la formation offerte aux entrepreneurs inuits (Baffinland). Aucune de ces approches – utilisation du niveau de scolarité atteint ou production d'un rapport sur le niveau de compétences des employés – n'offre une image précise et réaliste des compétences de la main-d'œuvre à l'échelle locale et territoriale. Il faudra procéder à une enquête régulière des compétences de la main-d'œuvre au Nunavut pour déterminer les retombées de l'emploi et pour maximiser les possibilités d'emploi découlant des développements miniers.

Aux fins de ce rapport, le niveau de scolarité atteint fut utilisé comme mesure des compétences de la main-d'œuvre et les quatre catégories suivantes furent utilisées :⁴⁰

Niveau de compétences A – emplois nécessitant habituellement un diplôme universitaire;

Niveau de compétences B – emplois nécessitant habituellement un diplôme collégial ou une formation en apprentissage;

Niveau de compétences C – emplois nécessitant habituellement un diplôme d'études secondaires ou une formation particulière;

Niveau de compétences D – une formation en cours d'emploi est habituellement offerte pour ces postes (p. ex., diplôme de secondaire non requis).

⁴⁰ Ce sont les mêmes catégories que celles utilisées par TMAC pour son analyse de la main-d'œuvre pour le projet Doris North (*ERM Labour Market Analysis for the Doris North Project, March 2016*).

Le tableau 13 présente les données sur le niveau de scolarité atteint pour 2006, 2011 et 2016 pour ces quatre catégories de niveau de compétences.

En 2016, 50,7 % des Nunavummiuts et 61,4 % des Inuits se classaient au niveau de compétences le plus bas (catégorie D – aucun diplôme ou certificat).

Les compétences de la catégorie B (diplôme collégial ou formation en apprentissage) sont particulièrement recherchées dans le domaine minier, et le pourcentage, tant des Inuits que de la population totale possédant ces compétences est en croissance. En 2016, 22,6 % de l'ensemble de la population et 21,4 % de la population inuite possédaient des compétences de catégorie B.

Tableau 12 – Niveau de compétences pour le Nunavut et ses régions en 2006, 2011 et 2016

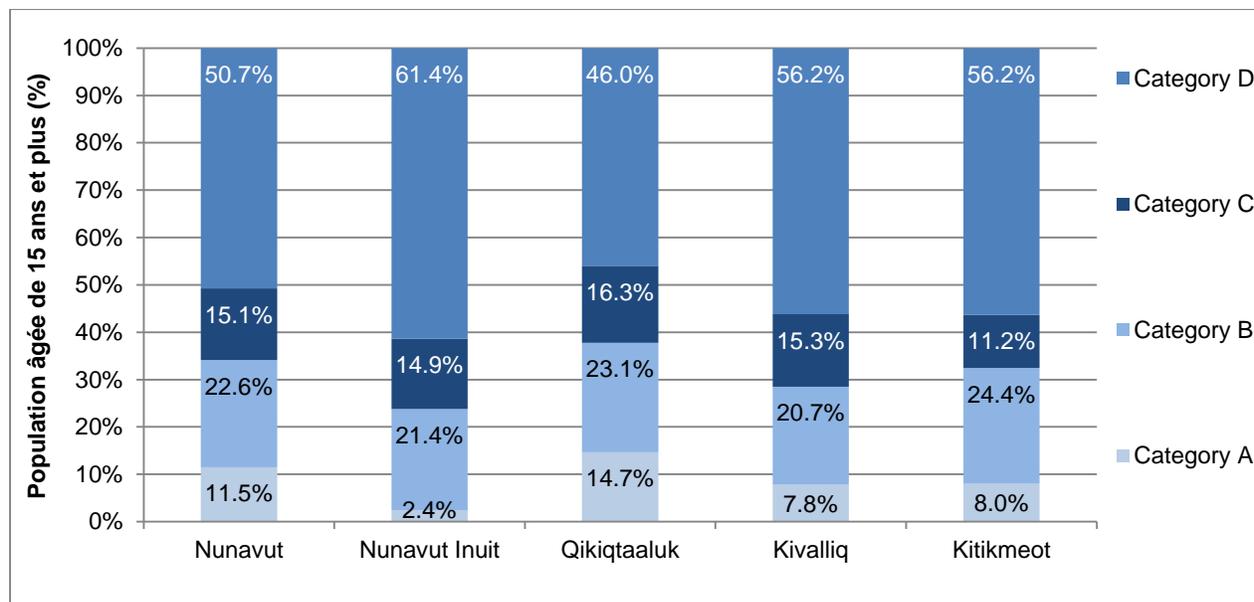
Année	Niveau de compétences	Nunavut		Qikiqtaaluk	Kivalliq	Kitikmeot
		Total	Inuits	Total	Total	Total
2006	Catégorie D	57,3 %	68,7 %	52,3 %	64,6 %	61,4 %
	Catégorie C	10,9 %	9,6 %	12,4 %	10,1 %	7,7 %
	Catégorie B	21,1 %	18,8 %	22,3 %	17,1 %	23,3 %
	Catégorie A	10,7 %	2,9 %	12,9 %	8,3 %	7,4 %
2011	Catégorie D	55,9 %	67,4 %	51,6 %	60,9 %	61,7 %
	Catégorie C	13,3 %	12,5 %	14,6 %	12,8 %	10,3 %
	Catégorie B	20,2 %	18,3 %	21,0 %	18,7 %	20,1 %
	Catégorie A	10,5 %	1,8 %	12,9 %	7,6 %	8,0 %
2016	Catégorie D	50,7 %	61,4 %	46,0 %	56,2 %	56,2 %
	Catégorie C	15,1 %	14,9 %	16,3 %	15,3 %	11,2 %
	Catégorie B	22,6 %	21,4 %	23,1 %	20,7 %	24,4 %
	Catégorie A	11,5 %	2,4 %	14,7 %	7,8 %	8,0 %

Source : Statistique Canada

En 2016, les régions comptant la plus grande proportion de la population possédant des compétences de la catégorie B (ayant terminé un cours collégial ou une formation d'apprenti) étaient le Kitikmeot (24,4 %) et le Qikiqtaaluk (23,1 %).

La proportion de la population inuite possédant les compétences de catégorie B était de 21,4 % en 2016, soit près de celle de l'ensemble de la population (22,6 % en 2016).

Graphique 35 – Niveau de compétences pour le Nunavut et ses régions en 2016



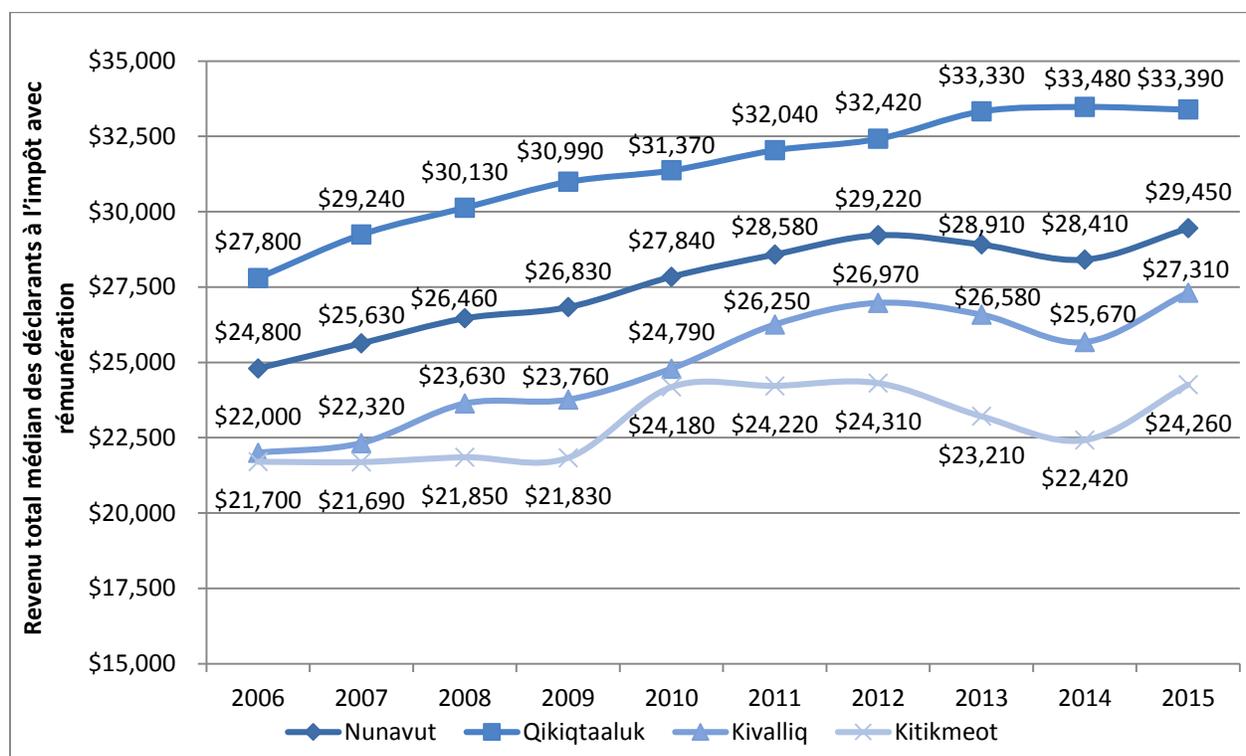
Source : Statistique Canada

Revenu

Niveau de revenu de la population totale

Le revenu a augmenté dans toutes les régions entre 2006 et 2015. Dans le Qikiqtaaluk, le revenu a augmenté chaque année, mais pas dans les autres régions. Aussi bien le Kitikmeot que le Kivalliq ont connu une baisse du revenu entre 2012 et 2014. De plus, le Kitikmeot n'a enregistré essentiellement aucune hausse du revenu médian entre 2006 et 2009.

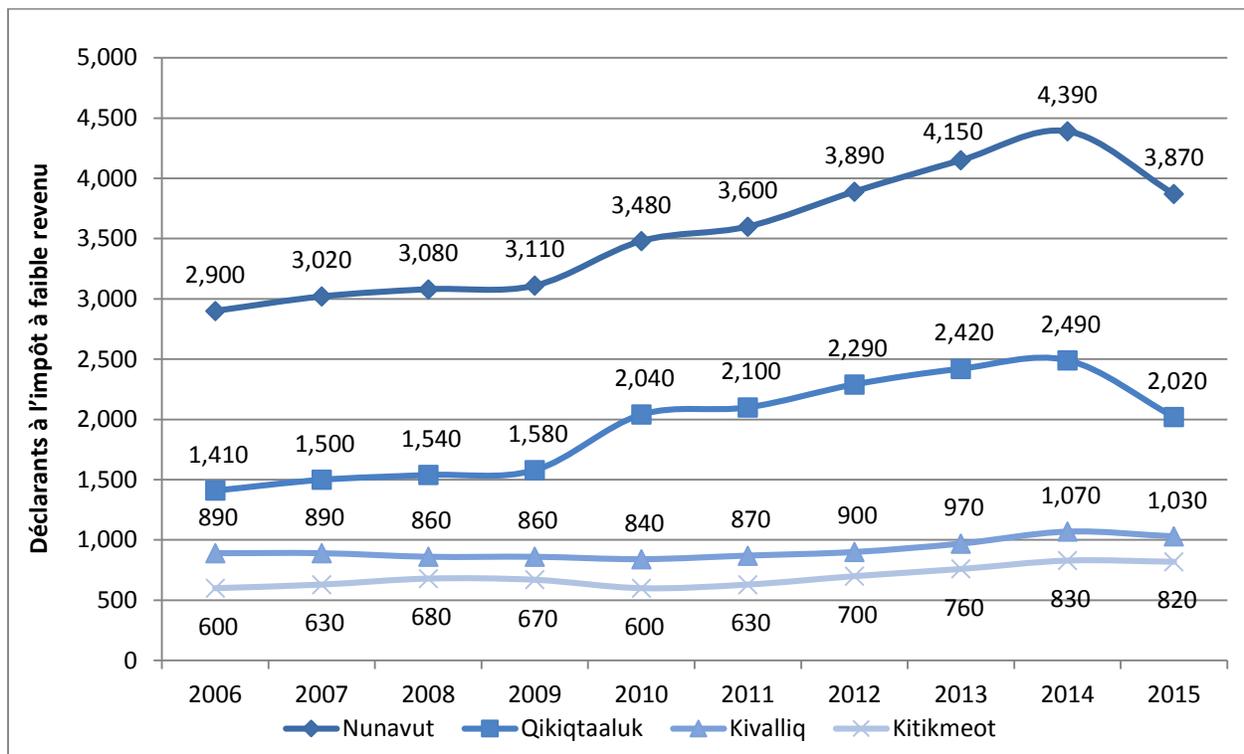
Graphique 36 – Revenu total médian des déclarants à l'impôt avec rémunération pour le Nunavut et ses régions entre 2006 et 2015



Source : Bureau de la statistique du Nunavut

Le nombre de déclarants ayant un faible revenu a augmenté entre 2006 et 2014 dans toutes les régions. Cependant, en 2015, le nombre de déclarants à faible revenu avait diminué.

Graphique 37 – Déclarants à l'impôt à faible revenu pour le Nunavut et ses régions de 2006 à 2015

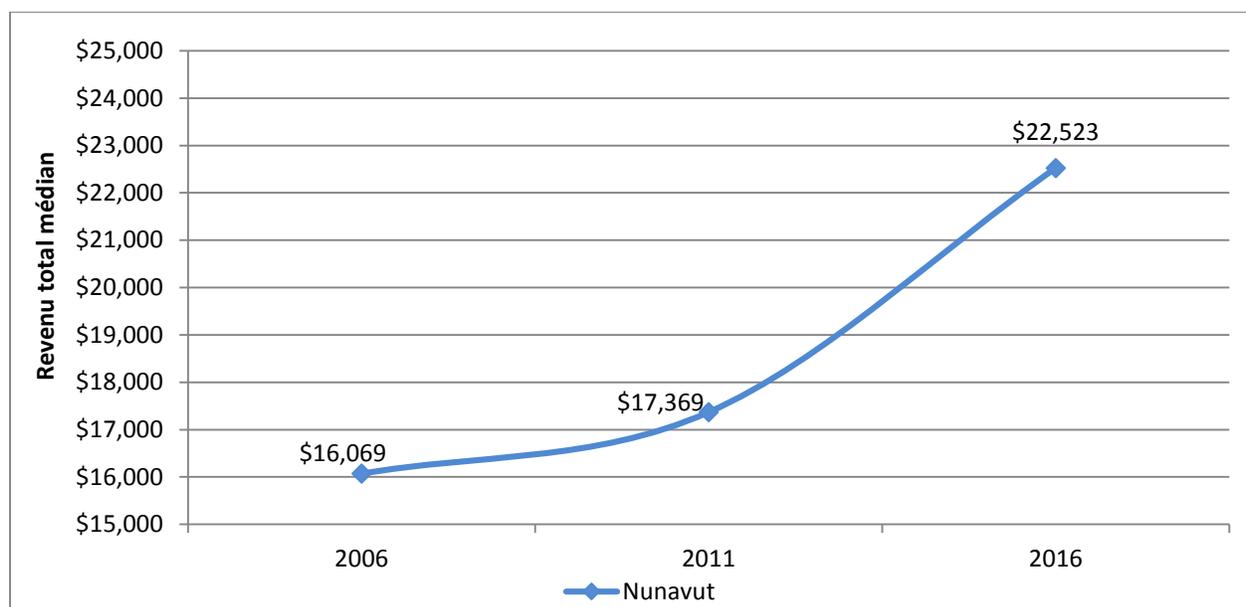


Source : Bureau de la statistique du Nunavut

Niveau de revenu des Inuits

Le niveau de revenu total médian des Inuits a augmenté entre 2006 et 2016, plus particulièrement entre 2011 et 2016. Cependant, en comparaison avec le revenu total médian de l'ensemble des déclarants à l'impôt présenté dans le graphique 36, le revenu médian des Inuits était de plus de 8 000 \$ inférieur durant les deux années où des données comparables ont été comptabilisées (2006 et 2011).

Graphique 38 – Revenu total médian des Inuits du Nunavut en 2006, 2011 et 2016



Source : Statistique Canada

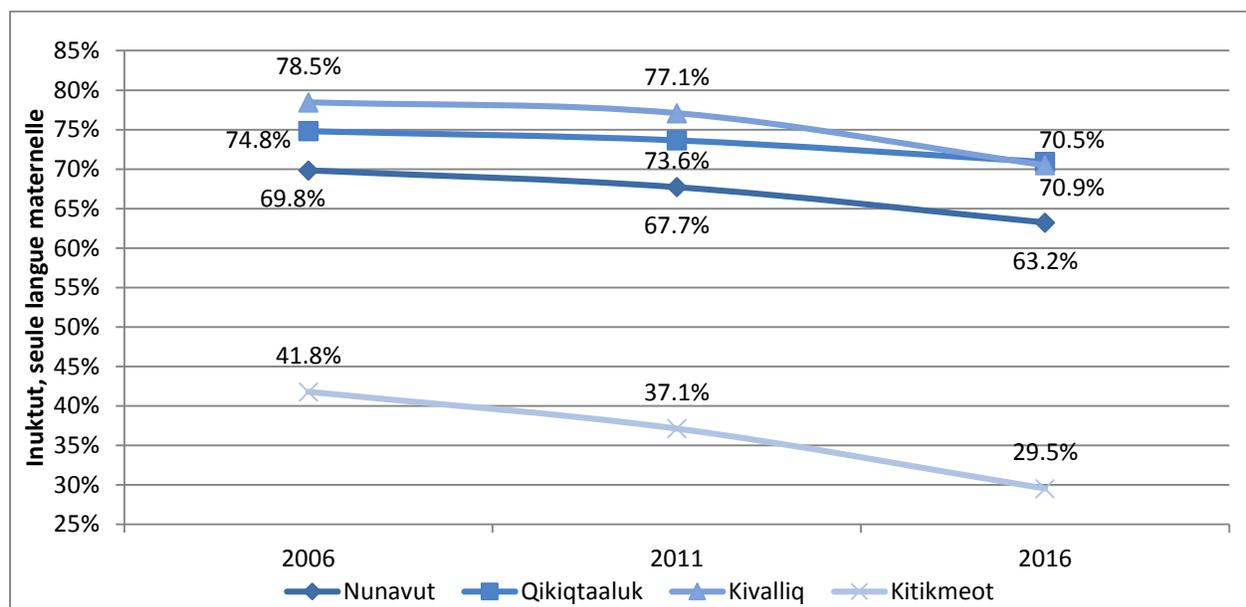
Langue inuite

Inuktitut

Inuktitut, seule langue maternelle

L'usage de l'inuktitut, ou langue inuite va en décroissant à travers le Nunavut, en particulier le dialecte inuinnaqtun parlé dans le Kitikmeot. La langue maternelle de plus de 70 % de la population est l'inuktitut, sauf au Kitikmeot où la langue inuite comme langue maternelle est passée de 41,8 % à 29,5 % de 2006 à 2016. Le dialecte inuinnaqtun comme langue maternelle s'est effondré dans le Kitikmeot. En 2016, seulement 7,4 % de la population du Kitikmeot déclaraient avoir l'inuinnaqtun comme langue maternelle alors que 65,7 % indiquaient que leur langue maternelle était l'anglais.

Graphique 39 – Inuktitut seule langue maternelle au Nunavut et dans ses régions en 2006, 2011 et 2016



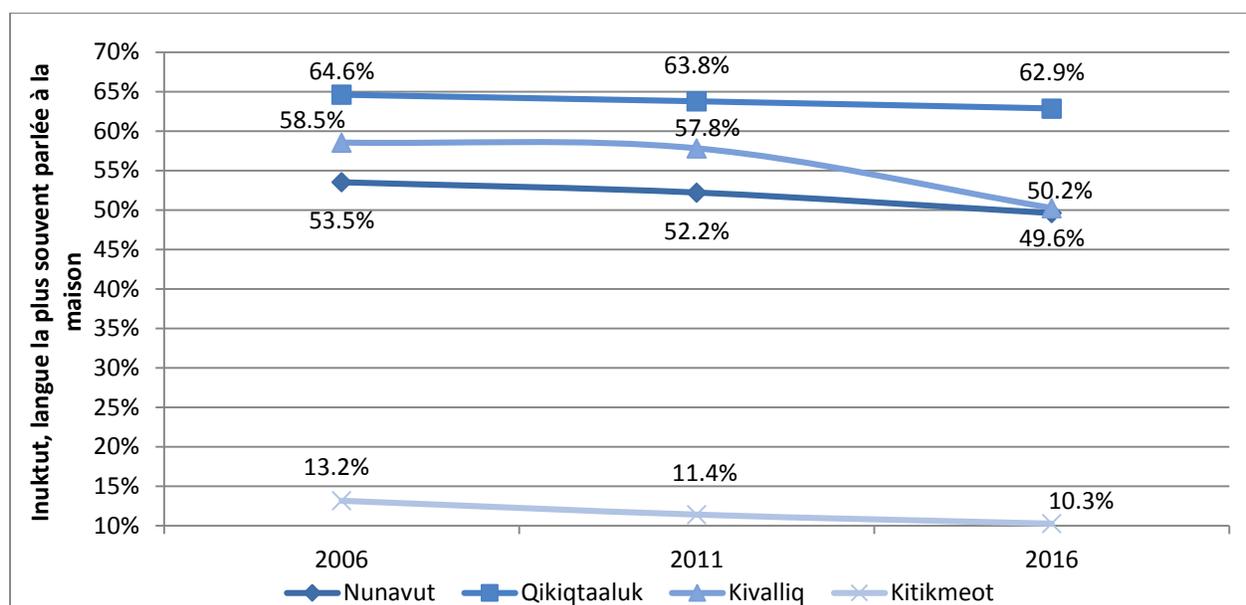
Source : Bureau de la statistique du Nunavut

La langue la plus souvent parlée à la maison est l'inuktitut

De 2006 à 2016, l'inuktitut, seule langue parlée à la maison, a décliné au Nunavut par près de 4 %, le plus grand déclin ayant été constaté au Kivalliq (8,3 %).

Au Kitikmeot, l'inuktitut, comme langue uniquement parlée à la maison a décliné de 2,9 %, et au Qikiqtaaluk, ce déclin a été de 1,6 %.

Graphique 40 – Inuktitut, langue la plus souvent parlée à la maison pour le Nunavut et ses régions en 2006, 2011 et 2016

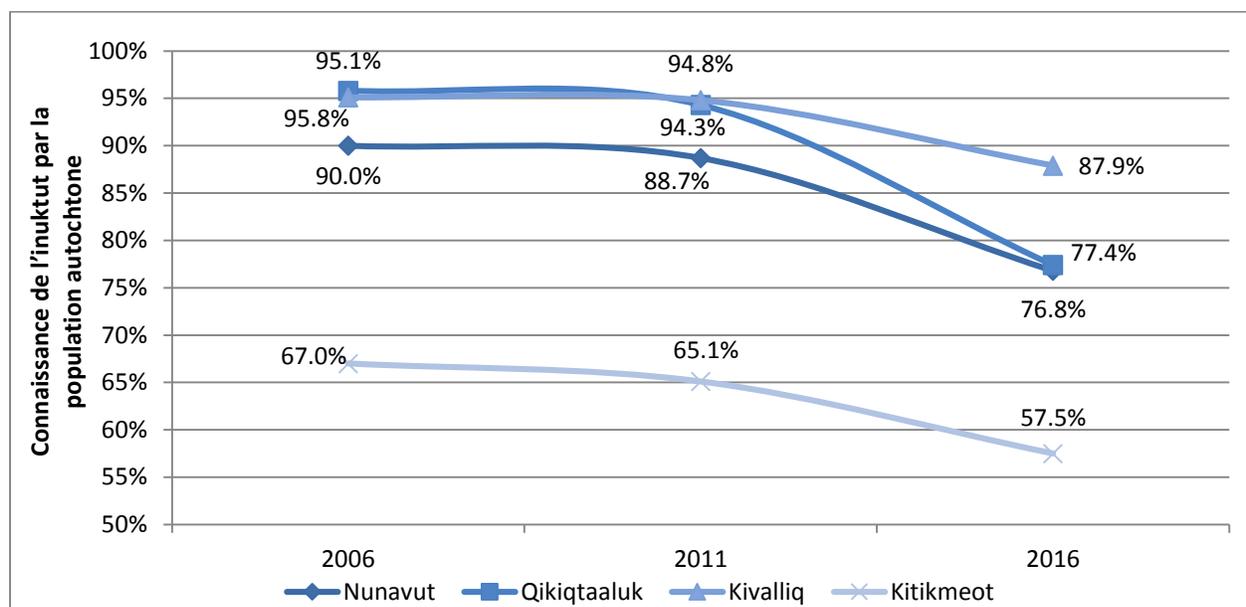


Source : Bureau de la statistique du Nunavut

Connaissance de l'inuktut par la population autochtone

Tout comme son usage, la connaissance de la langue inuite est en déclin, et ce, malgré le fait que la connaissance de l'inuktut demeure au-dessus de 75 % dans toutes les régions, sauf au Kitikmeot. Entre 2006 et 2016, au Nunavut, la connaissance de l'inuktut a diminué de 11,8 %, la baisse la plus importante s'étant manifestée au Qikiqtaaluk où elle fut de 16,9 % en seulement cinq ans, soit de 94,3 % en 2011 à 77,4 % en 2016. Le Kivalliq et le Kitikmeot ont aussi connu un déclin de la connaissance de l'inuktut de l'ordre de 7 à 8 % entre 2011 et 2016.

Graphique 41 – Connaissance de l'inuktut⁴¹ par la population autochtone pour le Nunavut et ses régions en 2006, 2011 et 2016



Source : Bureau de la statistique du Nunavut

⁴¹ En 2006 et 2011, les données présentées sont « % de la population ayant une identité autochtone connaissant une ou des langues autochtones », tandis qu'en 2016, il est spécifiquement question de « langue inuite ». Par conséquent, ces données doivent être utilisées avec précaution, car elles ne sont pas directement comparables.

Activités et compétences traditionnelles

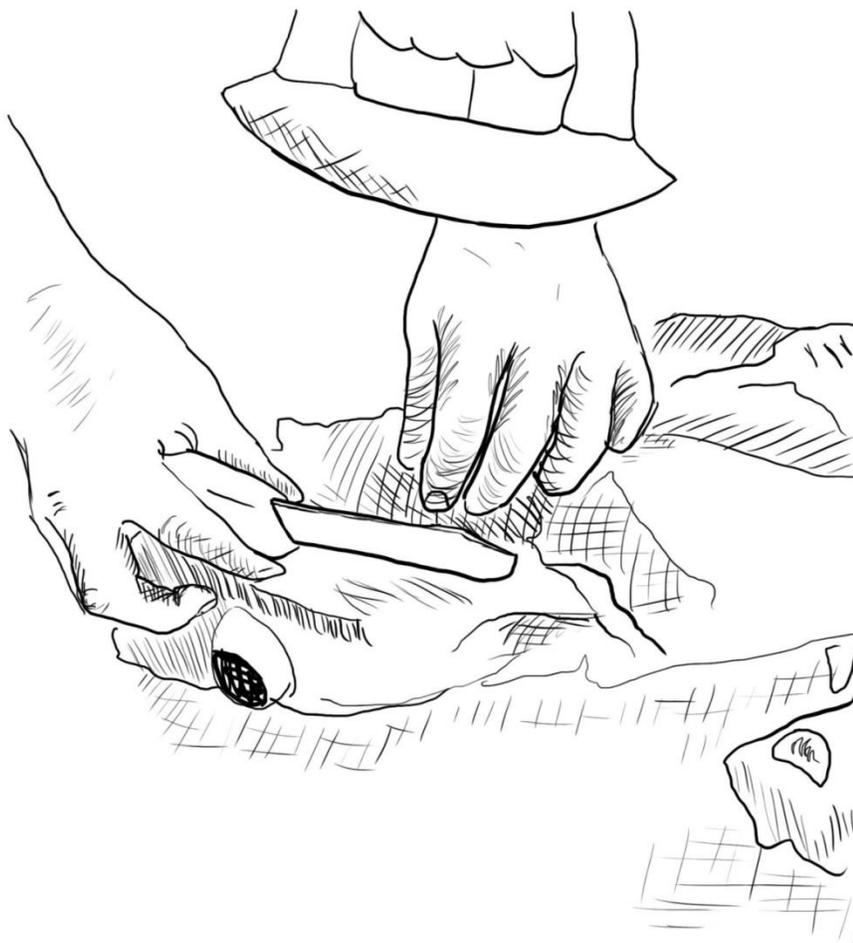
Récolte

Récolte par les Inuits

La récolte traditionnelle est importante pour la sécurité alimentaire, la préservation de la culture et comme revenu de subsistance. Les répercussions de l'activité minière sur les activités traditionnelles représentent une partie importante des évaluations des compagnies minières. Cependant, les données sur la récolte sont extrêmement désuètes et il n'en existe aucune pour la période couverte par ce rapport (2006 à maintenant).

La plus récente enquête sur les récoltes ayant fourni des données concernant les niveaux et les types de récoltes réalisées pour les régions et le territoire est l'Étude sur la récolte des ressources fauniques dans le Nunavut de 2004 qui fut réalisée pour le compte du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut (CGRFN). Les données de l'étude couvraient les années 1996 à 2001.

L'indicateur sur la récolte par les Inuits est important pour évaluer les répercussions de l'activité minière. Il est à souhaiter que cette lacune soit comblée dans les prochains rapports de suivi.



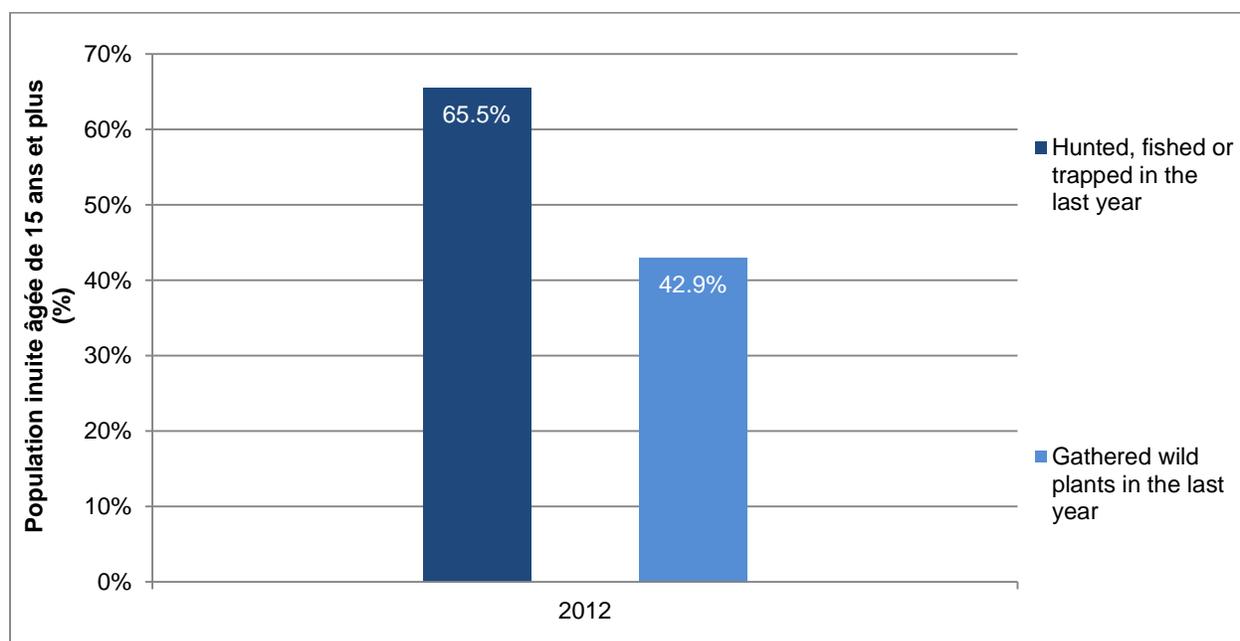
Importance de la récolte par les Inuits

Les données pour cet indicateur sont limitées et désuètes. La principale source de données est l'Enquête auprès des peuples autochtones (EPA) réalisée en 2006 et 2012. Des données sont disponibles relativement au niveau de la participation de la population inuite aux activités de chasse, de pêche, de trappe et de cueillette de plantes sauvages.

Cet indicateur est important pour l'évaluation des répercussions de l'activité minière à l'échelle locale et régionale. Cependant, il n'existe aucune donnée régionale. Aux fins des prochains rapports, il serait bon d'explorer la possibilité de combler cette lacune en obtenant une ventilation par région des données recueillies par l'EPA.

Les données de 2012 de l'EPA sont présentées dans le graphique 42⁴². En 2012, 65,5 % des Inuits du Nunavut âgés de plus de 15 ans avaient pratiqué la chasse, la pêche ou la trappe au cours de l'année, et 42,9 % avaient fait de la cueillette.

Graphique 42 – Activités de récolte au Nunavut



Source : Statistique Canada

⁴² Les données préliminaires de l'EPA 2017 ont été publiées à la fin de novembre 2018. Ces données seront incluses dans le prochain RSSÉN.

Activités

Inuits participant à des activités culturelles

Des données sur la participation des jeunes aux activités culturelles sont disponibles dans l'Enquête auprès de peuples autochtones réalisée en 2006 et 2012. Par contre, l'essentiel des données pertinentes à cet indicateur provient de l'EPA de 2006 et sont désuètes. Ce qui suit se veut un bref aperçu des connaissances concernant les données de l'EPA et les paramètres susceptibles d'être utilisés pour les prochains rapports de suivi une fois que de nouvelles données de l'EPA seront disponibles.

Les activités de loisirs des jeunes sont présentées dans l'EPA de 2006 et de 2012, et incluent la participation des jeunes à des activités sportives, de groupe et extracurriculaires (notamment les activités culturelles). De plus, l'EPA de 2006 fournit certains renseignements détaillés sur la participation des jeunes et des adultes aux activités culturelles, notamment :

- le temps que les jeunes passent avec les aînés;
- le temps passé dans la toundra;
- la participation aux activités culturelles destinées aux jeunes.

Les données préliminaires de l'EAP de 2017 furent publiées à la fin de novembre 2018. Notre intention est d'inclure les données pertinentes comparables tirées des EPA 2006 et 2017 dans le prochain rapport de suivi.

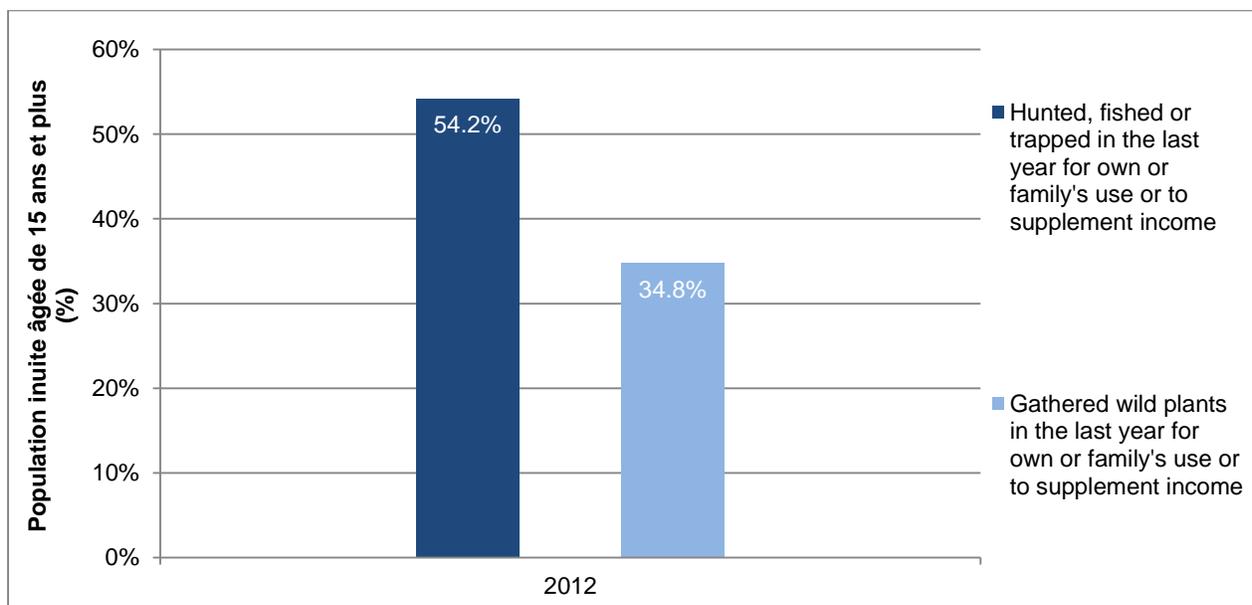
Économie mixte

Supplément de revenu

Le Nunavut jouit d'une économie mixte offrant des suppléments de revenu et d'emploi grâce à la récolte d'animaux sauvages, de poissons et de plantes. On rapporte que les développements miniers affectent les habitudes de récoltes des collectivités concernées, particulièrement les habitudes des travailleurs.⁴³

En 2012, 54,2 % de la population inuite âgée de plus de 15 ans au Nunavut pratiquaient la chasse, la pêche ou la trappe à leurs propres fins ou pour leur famille. De plus, 34,8 % de la population cueillait des plantes sauvages à des fins de subsistance. Le prochain rapport de suivi contiendra les données provenant de l'EPA de 2017, ce qui permettra d'évaluer les tendances de la récolte de subsistance.

Graphique 43 – Activités de récolte comme supplément de revenu au Nunavut



Source : Statistique Canada

⁴³ Les effets rapportés concernant les habitudes de récolte des travailleurs incluent notamment : l'accroissement de la récolte aux fins de loisir plutôt que de subsistance, changements dans la fréquence et les périodes de récolte, et accroissement du nombre ou de la durée des voyages (parce que les travailleurs ont plus d'argent pour l'essence).